

Plans de développement des collections de monographies



Décembre 2014

Introduction	1
Langues et littératures	2
Littérature générale et littérature française	2
Linguistique	7
Langues et littératures grecques et latines	10
Langue et littérature anglaises	14
Langue et littérature allemandes	18
Langue et littérature italiennes	23
Langue et littérature espagnoles	26
Littératures du monde	30
Arts	32
Arts – Beaux-arts	33
Photographie	37
Cinéma	40
Théâtre	43
Autres arts du spectacle et danse	45
Musique	48
Sciences humaines et sociales	51
Histoire	51
Géographie.....	55
Philosophie.....	60
Psychologie	64
Sociologie / Ethnologie.....	70
Information / Communication	74
Sciences de l'éducation	79
Religion	83
Droit – Sciences politiques	86
Droit.....	86
Science politique	89
Sciences économiques et de gestion	91
Economie	91
Gestion	95
Informatique	98
Organisation du fonds	98
Vie de l'étudiant	100
Outils documentaires d'aide à la réussite	103
Usuels	107
Bandes dessinées	108
Crédits photographiques	110

Introduction

Le projet de création de la bibliothèque Sainte-Barbe est indissociable de la réflexion qui a présidé à la mise en œuvre du plan U3M pour Paris et l'Île-de-France et dont les objectifs majeurs visaient à améliorer l'accès à l'enseignement supérieur, à réduire le taux d'échec des étudiants en début de parcours universitaire et à restructurer l'offre documentaire de Paris *intra muros* dans une logique de sites.

Créée officiellement par le décret n°2004-1121 du 14 octobre 2004, la bibliothèque Sainte-Barbe a le statut de SICD. Les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 2 Panthéon-Assas, Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et Paris Sorbonne-Paris 4 sont ses quatre universités cocontractantes. Elle est rattachée administrativement à l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

Les missions définies dans le cadre du projet U3M, l'environnement institutionnel de la bibliothèque Sainte-Barbe et le tissu documentaire dans lequel elle s'insère ont façonné dès ses origines sa politique documentaire. Conçues en direction des étudiants des cinq premières années d'université, ses collections couvrent l'ensemble des humanités au sens large : droit et sciences politiques, sciences économiques et de gestion, lettres et langues, arts, sciences humaines et sociales, dans la perspective d'offrir en priorité aux étudiants de ses quatre universités cocontractantes la documentation nécessaire à leurs études, susceptible de favoriser leur autonomie et d'éveiller leur curiosité intellectuelle.

Nouvelle venue dans le Quartier latin, la bibliothèque Sainte-Barbe a pris d'emblée le parti de développer ses collections en complémentarité d'une part avec les trois grandes bibliothèques interuniversitaires voisines, la bibliothèque Sainte-Geneviève, la bibliothèque Cujas et la bibliothèque de la Sorbonne, et d'autre part avec les services documentaires de ses universités cocontractantes. C'est en associant à ses collections des services innovants et en abordant les ressources documentaires sous l'angle de l'aide à la réussite que la bibliothèque Sainte-Barbe entre en complémentarité avec les bibliothèques de la Sorbonne, Sainte-Geneviève et Cujas et construit une identité qui lui permet de ne pas être un simple outil de substitution aux bibliothèques de ses universités cocontractantes.

Ce document rassemble les plans de développement des collections de monographies pour chacune des disciplines couvertes à la bibliothèque Sainte-Barbe. Les critères de sélection des ouvrages y sont listés, tout comme ceux de leur élimination. La politique d'exemplaire est également décrite pour chaque discipline.

Les plans de développement des collections mis à jour fin 2012 comportaient pour la première fois des plans détaillés pour les disciplines artistiques (cinéma, photographie, musique, danse).

La présente mise à jour de décembre 2014 intègre pour la première fois le plan de développement des collections de bandes dessinées.

Langues et littératures

Littérature générale et littérature française

Description quantitative du fonds

Les fonds de littérature générale et de littérature française se situent au premier étage, aile Chartière.

Capacité globale : 14 175 volumes.

Public visé

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Département de littérature et linguistique françaises et latines, département de littérature générale et comparée

- Licence lettres modernes
- Licence lettres modernes : parcours études théâtrales
- Master lettres modernes
- Licence de littératures comparées : en collaboration avec les filières de langues, littératures et civilisations étrangères (Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais)
- Master littérature générale et comparée

Département : Institut d'études théâtrales

- Licence études théâtrales
- Licence études théâtrales : parcours lettres modernes
- Master études théâtrales

Université Paris Sorbonne-Paris 4

UFR de littérature française et comparée, UFR de langue française

- Licence lettres modernes
- Licence lettres modernes appliquées
- Préparation au CAPES et à l'agrégation de lettres modernes
- Master littératures françaises
- Master littératures comparées

Bibliothèques de référence

- Bibliothèque nationale de France
- Bibliothèque publique d'information
- Bibliothèque Sainte-Geneviève : les pôles forts du fonds général : littérature française et francophonie.
- Bibliothèque de la Sorbonne : les fonds de littérature française et littérature générale visent à proposer l'état le plus exhaustif de la critique universitaire publiée en français, ainsi que les résultats de la recherche à l'étranger. Editions de textes, études critiques, ouvrages de référence, instruments

bibliographiques, périodiques spécialisés sont acquis le plus systématiquement possible et couvrent toutes les périodes de la langue et de la littérature françaises, avec une attention plus particulière pour le Moyen Âge et l'époque moderne.

- DBU de l'Université Paris 3 :
 - *Bibliothèque centrale (Centre Censier, 13 rue de Santeuil, 75005 Paris)*
 - *Bibliothèque de littérature générale et comparée (17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris) : 8 000 ouvrages, 80 titres de périodiques, 170 thèses et mémoires. La consultation des ouvrages est réservée aux étudiants, enseignants et chercheurs qui font des recherches en littérature comparée.*
 - *Bibliothèque Gaston Baty – Etudes théâtrales (Centre Censier, 13 rue de Santeuil, 75005 Paris) : environ 50 000 documents imprimés et audiovisuels sur le théâtre français, les théâtres étrangers et les arts du spectacle, ainsi que la plupart des textes dramatiques français, souvent dans des éditions anciennes ou rares. Usuels en libre accès, autres documents en accès indirect et communiqués pour consultation sur place.*
 - *Centre de documentation de l'UFR de Littérature et linguistique françaises et latines Centre Censier, 13 rue de Santeuil, 75005 Paris)*
- SCD de l'Université Paris 4 :
 - *Bibliothèque Malesherbes (108 boulevard Malesherbes, 75017 Paris)*
 - *Bibliothèque Georges Ascoli et Paul Hazard (17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris) : bibliothèque de l'UFR de Littérature française et comparée. 48 000 ouvrages et 50 titres de périodiques en cours. Fonds spécifique : théâtre du 19^{ème} siècle. Ouvrages rares des 17^{ème} et 18^{ème} siècles en éditions originales. Accès aux chercheurs, aux étudiants en Littérature française et comparée des universités de Paris 3, Paris 4 et Paris 7. Ouvrages à consulter sur place.*
 - *Bibliothèque du Centre international d'études francophones (1 rue Victor Cousin, 75005 Paris) : 4 500 ouvrages. Accès aux étudiants à partir du 2^{ème} cycle. Sont autorisés à emprunter les étudiants de Paris 4, les doctorants et chercheurs d'autres universités selon leur situation.*

Nombre d'exemplaires

Sont achetés en plusieurs exemplaires :

- les textes majeurs de la littérature française : jusqu'à 3 exemplaires, empruntables, dans des éditions différentes (collections érudites et collections de poche). Lorsqu'une édition fait référence ou nécessite d'être achetée en exemplaires multiples, on ne dépasse pas 3 exemplaires.
- les monographies d'œuvres littéraires des auteurs les plus souvent représentés au programme : 2 exemplaires, non exclus du prêt, dans les

collections de poche existantes : Etudes littéraires (PUF), Foliothèque (Gallimard), Unichamp (H. Champion), etc.

- les histoires de la littérature, les études sur l'histoire des genres, des courants et périodes littéraires : jusqu'à 4 exemplaires, empruntables.
- les dictionnaires de littérature : jusqu'à 4 exemplaires pour les instruments de travail indispensables, dont un réservé à la consultation sur place.
- les textes critiques incontournables : jusqu'à 4 exemplaires, empruntables.
- les manuels universitaires : jusqu'à 5 exemplaires, dont un réservé à la consultation sur place.
- les ouvrages de niveau élémentaire : 1 à 5 exemplaires, empruntables, dans les collections existantes : Que sais-je ? (PUF), 128 (A. Colin), Contours littéraires (Hachette), Corpus Lettres. GF (Flammarion), Mémo Lettres (Seuil), etc.

Nouvelle édition

Remplacement systématique des éditions anciennes par les nouvelles éditions proposant des variations significatives.

Niveau

Hors les textes littéraires, le fonds s'adresse essentiellement aux étudiants des niveaux L (70 %) et M (30 %).

Langue

La langue française est majoritaire.

Les ouvrages en langue étrangère n'excèdent pas 2 % du fonds (100 à 200 titres). Quelques études critiques peuvent être achetées dans leur langue originale, essentiellement l'anglais, s'il n'existe pas de traduction française.

Littérature du Moyen Age

Acquisition des textes médiévaux dans leur langue originale et/ou dans une édition bilingue (ancien français-français moderne) et/ou dans la seule traduction moderne.

Composition du fonds

Les critères de sélection

La collection cherche à encourager l'indépendance intellectuelle, les capacités d'analyse des textes et de réflexion critique. Le choix des ouvrages tient compte du niveau universitaire des éditions, de la qualité intellectuelle de l'auteur, de l'éditeur, de la collection.

Les choix d'acquisitions

La lecture des textes est le travail essentiel de l'étudiant littéraire. Une part importante est donc faite aux œuvres littéraires, accompagnées des principaux travaux consacrés à leurs auteurs (corpus des auteurs français). Le corpus des auteurs est *a priori* clos, on n'achète donc pas d'œuvre d'un auteur qui en serait absent. Si l'on souhaite ajouter un auteur au corpus, on achètera environ 5 œuvres et 3 études critiques.

Sont acquises, dans les éditions disponibles, les œuvres complètes des écrivains majeurs de la littérature française. Les grands textes classiques, les œuvres régulièrement étudiées dans les programmes sont achetés dans diverses éditions (appareils critiques et contributeurs différents).

Si enseignements et politiques éditoriales donnent la priorité aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, l'équilibre le plus juste est recherché dans la répartition des acquisitions au sein des différentes périodes littéraires.

Sans renoncer aux études plus approfondies ou plus spécialisées, l'offre documentaire porte principalement sur les ouvrages servant d'introduction à la discipline littéraire : manuels d'enseignement supérieur ; études de synthèse sur un auteur, sur un thème ; repères essentiels pour la connaissance de l'histoire littéraire (genres, mouvements, périodes) ; introduction à la critique et à la théorie littéraires ; initiation à la littérature comparée.

La littérature contemporaine

Sous la cote 84/5, sont classés les auteurs français, publiés aujourd'hui en France, dont la première parution est postérieure à 1981. Sont privilégiés les écrivains dont l'œuvre a fait l'objet de publications : étude individuelle ou portant sur plusieurs auteurs, article de périodiques, colloque universitaire. On pourra consulter, dans le fichier central des thèses, la liste des sujets de thèses de doctorat en cours de préparation.

Préparation aux concours de l'enseignement

- ouvrages d'entraînement aux épreuves du CAPES de lettres modernes (méthodologie, sujets, corrigés...) : 1 à 4 exemplaires.
- études sur les œuvres littéraires et thèmes de littérature comparée au programme de l'agrégation : 1 à 2 exemplaires.

Genres spécifiques

Ne sont pas achetés les textes de fiction des genres littéraires suivants : littérature policière, littérature fantastique, « fantasy » et science-fiction, littérature populaire, littérature pour la jeunesse. Sont achetées les études sur ces genres spécifiques.

La répartition des acquisitions

Littérature générale : 20 %

Littérature française : 80 %

Corpus / Textes et études critiques : 70 %

Généralités : 3%

Etudes et critiques par périodes : 10 %

Etudes et critiques par genres : 10 %

Littératures francophones : 7 %

Organisation du fonds

Les fonds de littérature générale et de littérature française sont organisés selon la classification Dewey.

37 cotes pour la Littérature générale, 97 cotes pour la littérature française.

Littérature générale

Généralités des littératures : 5 cotes (800.3 à 800.91)

Théorie et critique littéraires : 12 cotes (801 à 804)

Histoire littéraire générale : 1 cote (809)

Histoire des littératures par périodes : 8 cotes (809.01 à 809.05)

Histoire des littératures par genres : 7 cotes (809.1 à 809.892 8)

Etudes thématiques : 3 cotes (809.91 à 809.93)

Littérature française

Corpus des auteurs français : 9 cotes (84/1 à 84/5)

Généralités de la littérature française : 4 cotes (840.1 à 840.7)

Etudes et critiques par périodes : 12 cotes (840.9 à 840.900 92)

Etudes et critiques : autres approches : 2 cotes (840.91 à 840.93)

Etudes et critiques par genres : 52 cotes (840.972 à 848.920 9)

Littératures francophones : 21 cotes (AFR84 à ORI840.9)

A été retenue l'organisation par corpus des auteurs d'expression française (textes littéraires et études critiques portant sur leur auteur ou sur une œuvre particulière).

Les anthologies françaises sont classées dans le corpus des auteurs français : celles couvrant une période se classent à la période correspondante, celles couvrant plus d'une période se classent à 84/1.

Les anthologies francophones sont classées dans le corpus des auteurs francophones : celles couvrant une zone géographique se classent à la zone géographique correspondante, celles couvrant plus d'une zone géographique se classent à F840.

Désherbage

Du fait de l'acquisition systématique des nouvelles éditions et de nouvelles présentations, sont dés herbés systématiquement tous les exemplaires des anciennes éditions (le nombre d'exemplaires rachetés tenant compte du nombre d'emprunts de l'édition précédente).

Régulièrement, une extraction du nombre d'emprunts par titre permet d'en ajuster le nombre d'exemplaires.

Linguistique

Description quantitative du fonds

Le fonds de linguistique générale et française se situe dans l'aile Chartière du premier étage. Sa capacité globale est de 4 410 volumes.

Public visé

Université Sorbonne nouvelle - Paris 3

- Etudiants de licence sciences du langage : nombreux enseignements en linguistique générale et française pendant les 6 semestres de la licence.
- Etudiants de licence lettres modernes : enseignements en linguistique dispensés pendant les 6 semestres de licence, compris dans le tronc commun de toutes les licences de Lettres.
- Enseignements spécifiques entrant dans le champ de la linguistique pour les licences lettres modernes parcours didactique des langues, communication.
- Etudiants parcours didactique du français langue étrangère et seconde (parcours FLES) d'une licence de lettres, sciences du langage ou LLCE.

Université Paris Sorbonne-Paris 4

- Etudiants de licence de lettres modernes et lettres appliquées.
- Etudiants de licence de lettres classiques et modernes, sciences du langage.
- Etudiants qui préparent les concours (CAPES et agrégation) : enseignements en ancien français et stylistique.
- Etudiants parcours français langue étrangère à partir de L3.

Les enseignements sont assez semblables dans les deux universités avec cependant une plus grande importance accordée à la linguistique française à Paris 4. L'offre de dictionnaires bilingues s'adresse aux étudiants de toutes origines et répond à leurs besoins en relation avec leurs études (langues optionnelles à Paris 3 et 4) ou d'ordre personnel.

Bibliothèques de référence

- DBU de l'université Sorbonne nouvelle-Paris 3
- SCD de l'université Paris Sorbonne-Paris 4, section de Malesherbes
- Bibliothèque publique d'information
- Bibliothèque Sainte-Geneviève
- Bibliothèque nationale de France
- Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (accessible à partir du niveau L2 ou L3)

Bibliothèques spécialisées :

- Bibliothèque de l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées, université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (10 000 ouvrages) : entrée libre ; prêt réservé aux étudiants et enseignants de L'ILPGA
- Bibliothèque de l'UFR de langue française, université Paris Sorbonne-Paris 4 : 5000 ouvrages. Réservée aux étudiants de Paris Sorbonne de niveau Licence, Master et Doctorat.

Nombre d'exemplaires

En général, un exemplaire par titre acquis sauf pour les manuels, les dictionnaires et les grands auteurs au programme (type Benveniste, Chomsky). Dans le cas de multi-exemplaires un exemplaire est exclu du prêt quel que soit le nombre total d'exemplaires.

Langue

Les ouvrages en linguistique sont achetés en priorité en français. Quelques titres sont acquis en langue originale, essentiellement l'anglais, principalement chez l'éditeur Peter Lang. Cependant, au vu du niveau général de la collection, ces acquisitions en langue étrangère sont très limitées puisque le champ étudié en licence est suffisamment couvert par la production française et les ouvrages étrangers de ce niveau ne sont pas nombreux.

Niveau

Le niveau visé est majoritairement celui de la licence pour les collections de langue française, et celui du master pour les collections de linguistique générale. La faible production éditoriale en linguistique de niveau licence ne doit pas pousser à acquérir de façon exagérée dans un niveau trop élevé.

Composition du fonds

La majorité des publications de linguistique est destinée aux étudiants de niveau M et surtout de niveau D : colloques, journées d'études, thèses remaniées ou non. Les publications universitaires de linguistique sont d'un niveau recherche. Très peu d'ouvrages sont donc destinés au public visé par la bibliothèque Sainte-Barbe, le choix des nouveautés étant par ailleurs particulièrement restreint. Quelques éditeurs universitaires proposent des collections spécifiques au niveau licence et master, en particulier Ophrys, Ellipses, Hachette et Nathan.

Sont achetés les ouvrages figurant dans les bibliographies destinées aux étudiants de niveau L ainsi que les manuels et les publications scientifiques correspondant à ce niveau.

Afin de garder une cohérence avec les collections en littératures du monde qui comprennent quelques éditions bilingues, un fonds de dictionnaires bilingues est développé. Ce fonds concerne les langues autres que celles déjà représentées dans les collections de littératures étrangères.

Un équilibre est respecté entre la linguistique générale et la linguistique française.

Environ 50 % du fonds est consacré à la linguistique générale (400 à 419).

Environ 50 % du fonds est consacré à la linguistique française (440 à 448.4).

Organisation du fonds

Le fonds de linguistique est organisé selon la classification Dewey.

43 cotes en linguistique générale, 43 cotes en linguistique française.

Linguistique générale

1 cote consacrée au langage (400)

31 cotes pour la linguistique générale (400.1 à 415.2)

4 cotes pour la diversité linguistique (417.2 à 417.7)

7 cotes pour la linguistique appliquée (418 à 419)

Linguistique française

24 cotes consacrées aux généralités de la langue française (440.1 à 447.03)

7 cotes pour la diversité linguistique française (447.09 à 447.9)

5 cotes pour les autres langues d'expression française (447.91 à 447.97)

5 cotes pour la linguistique française appliquée (448 à 448.4)

Dictionnaires bilingues

4 cotes consacrées aux langues nordiques (439.3 à 439.82)

1 cote pour le portugais (469)

1 cote pour le grec moderne (489.3)

1 cote pour le persan (491.55)

7 cotes pour les langues européennes du groupe oriental (491.7 à 491.91)

1 cote pour l'hébreu (492.4)

1 cote pour l'arabe (492.7)

1 cote pour le turc (493.4)

1 cote pour le chinois (495.1)

1 cote pour le japonais (495.6)

Les dictionnaires bilingues Français-Yiddish restent dans le fonds germanique en 439.2

Il n'y a pas de corpus en linguistique.

Limites des acquisitions en linguistique

Si la linguistique française ne pose aucun problème en matière de recouvrement disciplinaire, certains domaines de la linguistique générale partagent des frontières plus ou moins poreuses avec d'autres disciplines, en particulier la philosophie, la sociologie, l'ethnologie, la psychologie, la géographie et les sciences de l'éducation.

Les responsables des différents secteurs se consultent au cas par cas afin d'évaluer la pertinence de l'indexation des ouvrages concernés. L'acquisition d'un même titre en plusieurs exemplaires relevant chacun de disciplines différentes est étudiée selon les mêmes modalités.

Domaines communs à plusieurs disciplines

Cote linguistique	Intitulé	Disciplines connexes
401	Philosophie du langage	Philosophie
401.4	Langage et communication	Communication
401.41	Sémiologie, sémiotique	Communication
401.8	Sociolinguistique	Sociologie
401.81	Ethnolinguistique	Ethnologie
401.9	Psycholinguistique	Psychologie
401.93	Acquisition du langage	Psychologie
401.94	Pathologie du langage	Psychologie
409	Situations linguistiques, géographie linguistique	Géographie
418.007	Didactique des langues	Sciences de l'éducation

Désherbage

Sont déséchéchés en priorité les dictionnaires et grammaires obsolètes ou d'édition trop ancienne, et les ouvrages peu empruntés.

Langues et littératures grecques et latines

Description quantitative du fonds

Le fonds de langues et littératures grecques et latines se situe au 1^{er} étage, aile Chartière. Sa capacité globale est de 2 600 volumes, se répartissant pour moitié entre le latin et le grec.

Public visé

- Les étudiants de lettres classiques de l'université Paris 4
- Les étudiants de lettres modernes des universités Paris 3 et Paris 4
- Les étudiants de lettres de l'université Paris 7
- Les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles

Le fonds s'adresse aussi bien aux étudiants suivant un cursus académique qu'aux grands débutants.

D'une façon générale, ce fonds intéresse tous les étudiants qui doivent recourir aux textes classiques en langue originale ne particulier les étudiants en : histoire, philosophie, droit, art.

Bibliothèques de référence

- Bibliothèque de la Sorbonne
- Bibliothèque Sainte-Genève
- SCD de Paris 4 (bibliothèques des UFR de latin et de grec)
- DBU de Paris 3
- SCD de Paris 7
- Bpi
- BnF

Bibliothèques spécialisées : bibliothèques des UFR de latin et de grec de l'université Paris Sorbonne-Paris 4.

Nombre d'exemplaires

Grammaires, vocabulaires, manuels, textes au programme : jusqu'à 4 exemplaires.

Dictionnaires : entre 3 et 5 exemplaires.

Auteurs du corpus : entre 1 et 3 exemplaire, en fonction des programmes universitaires.

Langue

Les documents sont acquis principalement en français, sans exclure toutefois des documents en langue étrangère si un sujet important n'est pas traité en français. Le corpus des textes anciens est acquis dans la collection des universités de France (collection Guillaume Budé séries latine et grecque, texte original et traduction en français). Pour des auteurs non publiés dans les séries Budé, les textes peuvent être acquis chez Loeb (texte original et traduction en anglais), Teubner ou Oxford Classical Texts (sans traduction).

Niveau

La distinction par niveau d'études L-M-D ne fait pas sens dans le cas des textes classiques, qui forment le socle des enseignements des étudiants de 1^{ère} année jusqu'aux recherches des doctorants en lettres classiques.

Concernant les autres types d'ouvrages, le fonds proposé à la bibliothèque Sainte-Barbe s'adresse aux étudiants des niveaux L et M.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

La production éditoriale courante à destination des étudiants de niveau L et M est peu importante. Un certain nombre d'ouvrages fondamentaux sont par ailleurs épuisés.

On distingue trois domaines :

1. L'édition des textes originaux accompagnés d'une traduction française : l'éditeur de référence en la matière est incontestablement les Belles Lettres, collection des universités de France, série grecque et série latine, appelée couramment "collection Budé".

Le texte originel est accompagné d'un appareil critique détaillé, de savants commentaires et de longues notes en bas de page et en fin d'ouvrage. On s'attache à acquérir tous les volumes de cette collection (quelques titres par an de nouveautés et de réédition de titres épuisés), en s'attachant particulièrement aux auteurs qui font l'objet d'études durant les cinq premières années du cursus universitaire.

On ne néglige pas pour autant les éditions à destination du grand public ou les éditions de format poche, qui sont intéressantes à double titre : d'une part parce que leur appareil critique (introduction, commentaire, dossier d'accompagnement) sont souvent de très bonne qualité, d'autre part parce qu'elles proposent des traductions plus libres que celles proposées dans la collection Budé. On pense à ce propos aux hilarantes traductions de Victor Debidour des comédies d'Aristophane (Folio) qui font apparaître les traductions d'Hilaire Van Daele bien prudes et pâlottes.

Enfin, on trouve dans le domaine de la poésie des traductions éclairant d'un jour nouveau les œuvres originales (traduction de Catulle par Jude Stéfan aux éditions du Temps qu'il fait, par Danielle Robert chez Actes Sud, par Serge Koster à la Musardine etc.). Gallimard et Arléa proposent aussi de bonnes éditions de poche.

2. Les études critiques : les Belles Lettres dans ce domaine aussi ont une production très importante, même si d'autres éditeurs, français et étrangers, sont spécialisés dans ce domaine : Klincksieck, Colin, PUF, Peeters, presses universitaires françaises, etc.

3. Les manuels : des éditeurs ont développé des collections sur le modèle du para-universitaire, du livre de synthèse et de l'ouvrage de préparation aux examens : Ellipses, Scodel, Magnard etc.

Les choix d'acquisitions

Sont acquis les ouvrages, par ordre prioritaire décroissant :

- le corpus bilingue (grec-français / latin-français) des auteurs dans la collection des universités de France ou dans d'autres éditions présentant traduction et commentaires quand elles apportent un nouveau regard sur l'œuvre ; les anthologies historiques et thématiques ;
- les dictionnaires latin-français, français-latin, grec-français et français-grec ;

- les monographies sur les principaux auteurs, sur les genres littéraires et les courants littéraires, ainsi que les monographies traitant d'un thème vu par plusieurs auteurs (exemple : "L'image de l'athlète, d'Homère à la fin du 5^e siècle") ;
- pour les langues : grammaire, stylistique, syntaxe, métrique, rythmique, morphologie historique, épigraphie ;
- les manuels d'apprentissage de la langue (initiation de niveau lycée et grands débutants), révision des connaissances, sous la forme de cours avec exercices et corrigés ;
- les manuels d'entraînement à la version et au thème, préparation aux concours ;
- les études sur les principaux philosophes grecs et latins (qui peuvent également être acquis en philosophie). Sont cependant privilégiés ici les ouvrages abordant ces auteurs sous un angle littéraire ou linguistique ;
- les dictionnaires de civilisations et de mythologies sont principalement acquis en histoire.

Périodes couvertes:

- Grèce : des premières langues (mycénien, linéaire B, etc.) jusqu'au grec hellénistique,
- Grec byzantin,
- Rome : jusqu'au bas latin, y compris le latin médiéval et de la Renaissance.

Ne sont pas achetés :

- A. Pauly : *Realencyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft* (l'un des ouvrages fondamentaux de toute science de l'Antiquité, mais qui ne semble pas utile aux étudiants avant le master ; la version complète se trouve à la bibliothèque Sainte-Geneviève) ;
- la *Patrologie latine* de Migne (84 tomes). La version électronique est consultable à la bibliothèque Sainte-Geneviève et la bibliothèque de la Sorbonne.

Sont achetés par les autres disciplines :

- en histoire : les ouvrages traitant de la mythologie, de la civilisation et de l'histoire grecques et romaines ;
- dans les fonds des littératures modernes concernées : les ouvrages offrant une étude diachronique des œuvres et des auteurs (réception des œuvres et des auteurs dans les autres littératures, par exemple *Les Héroïdes d'Ovide dans la littérature de la 2^e moitié du 18^e siècle*, J.-J. Rousseau traducteur de Tacite).

Organisation du fonds

Le fonds de latin/grec est organisé selon la classification Dewey.

On a voulu retenir le minimum d'entrées : 29 entrées pour l'ensemble du fonds.

Les ouvrages concernant la langue figurent dans la classe 400, développée parallèlement pour le latin (470 à 477.3) et pour le grec (480 à 487.3). Les ouvrages concernant la littérature figurent dans la classe 800, développée parallèlement pour le latin (870.1 à 878) et pour le grec (880.1 à 888).

Les œuvres littéraires et les études sur ces mêmes œuvres trouvent naturellement leur place dans un corpus latin (87/1) et grec (88/1).

Désherbage

Après consultation des statistiques de prêt, sont dés herbés en priorité :

- en langue : les ouvrages très spécialisés et ceux dont la qualité pédagogique a été jugée insuffisante (ouvrages jamais empruntés depuis l'ouverture de la bibliothèque) ainsi que les anciennes éditions des grammaires et manuels, lors de l'acquisition des éditions plus récentes.
- parmi les critiques sur les auteurs : les ouvrages très spécialisés ou trop anciens, notamment sur des auteurs mineurs, qui s'adressent davantage à des doctorants ou chercheurs.
- parmi les corpus : un exemplaire des œuvres du corpus est toujours conservé. En cas de multi-exemplaires, certains exemplaires peuvent être dés herbés, notamment pour les auteurs mineurs peu empruntés.

Langue et littérature anglaises

Description quantitative du fonds

Le fonds de langue et littératures anglaises est situé dans la salle Ecosse du 1^{er} étage de la bibliothèque Sainte Barbe. Sa capacité globale est de 5 950 volumes.

Public visé

Etudiants des niveaux L à M des universités de Paris 1, 2, 3 et 4. Le fonds s'adresse aussi bien à des anglicistes (Paris 3 et Paris 4) qu'à des étudiants non spécialistes (Paris 1, 2, 3 et 4).

Université Paris Sorbonne-Paris 4:

- Cours langues, littératures et civilisations étrangères et langues étrangères appliquées

- Parcours "anglais LLCE"
- Parcours "enseignement et recherche" à partir de la 3^{ème} année
- Parcours "traduction et médias" à partir de la 3^{ème} année
- Parcours "métiers de l'international" à partir de la 3^{ème} année
- Parcours "anglais- FLE" à partir de la 3^{ème} année
- Parcours "histoire-langues vivantes" à partir du 2^{ème} semestre

Université Sorbonne nouvelle-Paris 3 :

- Licence d'anglais
- Anglais, parcours économie et gestion
- Anglais, parcours didactique du français
- Anglais, parcours littérature générale et comparée

Université Paris 2 Panthéon-Assas :

- L1 : pas d'enseignement obligatoire de langue
- L2 : 1 TD de langue obligatoire / semaine
- L3 : Langue étrangère obligatoire
- Droits français et anglais : 2 ans à Cambridge L1 et L2, 2 ans à Paris 2
- Droits français et de Common Law : 2 ans à University College Dublin et 2 ans à Paris 2
- Diplôme de civilisation et droits de Common Law

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :

- Langue étrangère obligatoire dès L1
- Droits français et anglais : 2 ans à King's College in the University of London (L1 et L2), puis 2 ans à Paris 1
- Droits français et américain : 2 ans à Cornell University ou Columbia University de New York, puis 2 ans à Paris 1

Bibliothèques de référence

Bibliothèques généralistes :

- BPI
- Bibliothèque nationale de France
- DBU Paris 3
- SCD Paris 4, centre de Championnet. Fonds du British Council de Paris (4 000 volumes)
- Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne : accessible uniquement à partir du niveau M

Bibliothèques spécialisées :

- Bibliothèque de l'UFR d'anglais de l'université Paris Sorbonne-Paris 4 : accessible aux étudiants de l'UFR à partir du niveau M. 7 800 ouvrages.
- Bibliothèque du monde anglophone de l'université Sorbonne nouvelle - Paris 3 : étudiants anglicistes de Paris 3 et 4, étudiants de l'IUFM. Prêt. Prêt possible sur inscription payante pour les autres lecteurs. 33 000 ouvrages et 183 titres de périodiques.
- American Library in Paris : ouverte à tous, accès payant (Différentes durées d'abonnement, 75 € / an pour les étudiants). Prêt.
- Médiathèque du Centre culturel irlandais : centre de ressources sur l'Irlande contemporaine. 5 000 documents (livres, journaux, CD de musique, cédéroms, films...). Accès libre. Prêt sur inscription payante de 6 mois ou 1 an. Tarif réduit pour les étudiants (5 € ou 10 €)

Nombre d'exemplaires

En langue : de 1 à 3 exemplaires. Certains manuels ou ouvrages de référence relevant des programmes universitaires peuvent être acquis en 5 exemplaires, dont un exclu du prêt.

Dictionnaires : les dictionnaires bilingue et unilingue sont achetés en 10 exemplaires de grand format et 10 exemplaires de format compact. Seuls les dictionnaires de format compact sont empruntables. Les dictionnaires thématiques sont acquis en un seul exemplaire. Les dictionnaires spécialisés bilingues (droit, économie) sont achetés en un exemplaire et éventuellement doublonnés dans les disciplines concernées.

En littérature : chaque titre est acquis en un exemplaire, empruntable. Si un titre fait partie d'un programme de concours ou d'examen, il peut être acquis en 3 exemplaires, empruntables.

Niveau

Le fonds s'adresse à un public de niveau L à M.

En linguistique :

- 10% du fond de niveau élémentaire
- 80% du fonds niveau L
- 10% de niveau M (possibilité pour les étudiants de ce niveau de fréquenter les bibliothèques spécialisées)

En littérature, en plus des textes de référence, les études critiques relèvent du niveau L ou M.

Langue

Les ouvrages de linguistique sont achetés principalement en français, afin d'être largement accessibles au public visé par la bibliothèque Sainte-Barbe. En dehors des titres en anglais entrant dans le cadre des programmes universitaires des niveaux L à M, peu d'ouvrages en langue originale sont achetés pour cette partie du fonds.

Les dictionnaires de langue spécialisés (droit, économie, tourisme, etc.) sont achetés pour le fonds de langue anglaise et doublés, le cas échéant en multi-exemplaires, par les secteurs concernés.

Les textes littéraires sont achetés principalement en langue originale, et en version bilingue si elle existe. Les traductions françaises sont systématiquement acquises.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

- Ouvrages en français : un certain nombre d'éditeurs français publient des ouvrages visant un public universitaire et proposent des titres en linguistique anglaise : Ophrys, Ellipses, Hachette, Nathan, Bréal, Belin, A. Colin. S'ajoute à cette offre celle des presses universitaires, notamment les Presses de l'université Paris-Sorbonne et les Presses universitaires de Rennes. Le volume de publication annuelle reste assez modeste.

- Ouvrages en anglais : les principaux éditeurs anglophones couvrant les secteurs intéressant la bibliothèque Sainte-Barbe sont : Penguin, Oxford University Press, Cambridge University Press, Palgrave / Macmillan, Routledge, W. W. Norton, Longman, Vintage, Harper Perennial, Houghton Mifflin...

- Outils de sélection

- Bibliographies professionnelles : Livres Hebdo
- Bibliographies des enseignants des 4 universités contractantes
- Bibliographies d'autres universités : notamment Paris 7, Paris 8 et Paris 10
- Bibliographies d'ouvrages critiques
- Revues littéraires : La quinzaine littéraire, Le magazine littéraire
- Revues spécialisées : Etudes anglaises : revue du monde anglophone, Granta, Revue française d'études américaines
- Catalogues d'éditeurs
- Vigilibris : liste des nouveautés de la librairie Decitre
- Liste des nouveautés du fournisseur Dawson
- Sites internet :

<http://literature.britishcouncil.org/writers>

http://entertainment.timesonline.co.uk/tol/arts_and_entertainment/the_tls/

<http://www.nybooks.com/>

<http://www.booksinprint2.com/HomePage.aspx>

<http://www.americanlibraryinparis.org/> : bibliographie pour le Capes et l'agrégation

<http://www.saesfrance.org/> : programmes, annales et bibliographies pour le Capes et l'agrégation

Les choix d'acquisitions

Un tiers du fonds est consacré à la langue, avec un fort pourcentage attribué aux dictionnaires/vocabulaires, à la grammaire et à la linguistique appliquée (versions, thèmes).

Les deux tiers du fonds sont consacrés à la littérature.

Un fonds de littérature contemporaine non prescrite est développé en langue originale, afin de diversifier le choix de lecture des étudiants anglicistes et des étudiants non spécialistes qui souhaiteraient lire des textes en langue originale.

Ne sont pas achetés : albums de littérature jeunesse, littérature policière... Des ouvrages critiques sur ces genres peuvent être achetés.

Sont achetés par les autres disciplines : les titres de civilisation (en histoire).

Organisation du fonds

Le fonds de langue et littérature anglaises est organisé selon la classification Dewey.

22 cotes en linguistique anglaise

24 cotes en littérature américaine (corpus, généralités, études et critiques par siècles et par genres)

30 cotes en littérature anglaise (corpus, généralités, études et critiques par siècles et par genres)

14 cotes en littérature d'expression anglaise (corpus, études et critiques).

Les auteurs sont classés en corpus (81/... pour la littérature américaine ; 82/... pour la littérature anglaise ; A82 à NZ82 pour la littérature d'expression anglaise).

Les ouvrages traitant à la fois du domaine anglais et du domaine américain sont classés en 820 ; les ouvrages concernant l'un de ces 2 pays et un ou plusieurs autre(s) pays anglophone(s) seront classés en A820 ou A820.9

Désherbage

Après consultation des statistiques de prêt, sont dés herbés en priorité :

- les ouvrages très spécialisés de linguistique en français et surtout en anglais (ouvrages jamais empruntés depuis l'ouverture de la bibliothèque) ;
- les ouvrages de langue (essentiellement des grammaires) dont la qualité pédagogique a été jugée insuffisante (sans tenir compte de la date de parution) ;
- les romans contemporains qui n'ont pas fait l'objet d'études universitaires et/ou qui n'ont pas été empruntés.

Langue et littérature allemandes

Description quantitative du fonds

Le fonds de langue et littératures allemandes est situé dans la salle Ecosse du 1^{er} étage de la bibliothèque Sainte-Barbe. Sa capacité globale est de 4 288 volumes.

Public visé

Le fonds de langue et littérature allemandes s'adresse aussi bien à des germanistes qu'à des non spécialistes. Il intéresse en particulier les étudiants en lettres qui ont dans leur cursus un module de littérature comparée ou les étudiants qui effectuent un double cursus.

Université Paris Sorbonne-Paris 4

- Parcours allemand LLCE
- Parcours allemand-lettres
- Parcours allemand - français langue étrangère (FLE) à partir de la 3^{ème} année

Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

- Licence franco-allemande (relations culturelles, histoire et littérature comparées)
- Licence allemand, option littérature générale et comparée
- Parcours études germaniques (langue, littérature et civilisation)
- Parcours allemand / histoire
- Parcours allemand économique et commercial

Université Paris 2 Panthéon-Assas

- Pas d'enseignement obligatoire de langue en L1
- L2 : 1 TD de langue obligatoire/semaine
- L3 : Langue étrangère obligatoire
- DU de droit et langues avec l'Institut de droit comparé
- DU de civilisation, langue et droits allemands en 2 ans.

Les étudiants disposent d'un centre de ressource en langues sur les sites de Vaugirard et de Melun.

BerMuPa (Berlin-Munich-Paris) : de L1 à M2 : double master 2 / droits français et allemand (en association avec l'université Humboldt et l'université de Munich).

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Double diplôme en droit français et allemand (L et M ; association de l'université Paris 1 et de l'université de Cologne)

Lycée Henri-IV

Chaque année en juin, le lycée Henri-IV met en ligne les conseils de lecture des enseignants destinés aux élèves des classes préparatoires dans les différentes spécialités. Il s'agit de sujets et d'œuvres qui vont être étudiés dans l'année ainsi que des œuvres qui sont aux programmes des concours (en particulier concours de l'ENS).

Agrégation

Les ouvrages (textes au programme et ouvrages critiques) destinés aux candidats à l'agrégation d'allemand font l'objet d'acquisitions systématiques chaque année.

Bibliothèques de référence

- BPI
- BnF haut-de-jardin
- Bibliothèque Sainte-Geneviève
- DBU de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3
- SCD de l'université Paris Sorbonne-Paris 4 : bibliothèque Malesherbes - 108 boulevard Malesherbes, 75017 Paris. 70 000 ouvrages couvrant les domaines des études germaniques

Bibliothèques spécialisées :

- Bibliothèque d'allemand de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3. (Les fonds de la bibliothèque de l'institut d'études germaniques d'Asnières ont été intégrés à la DBU sur le site de Censier)

Le fonds de la bibliothèque a été conçu en fonction des enseignements du département des études germaniques de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 : langue, littérature, civilisation et économie allemandes et autrichiennes. Il est constitué de 31 762 volumes dont 60% en allemand et 98 titres de périodiques allemands et français (dont les principaux quotidiens allemands). Le prêt à domicile est réservé aux étudiants et personnels de Paris 3 ainsi qu'aux étudiants de l'INALCO

- La maison Heinrich Heine à la Cité universitaire internationale. 27 C, Boulevard Jourdan, 75014 Paris

20 000 ouvrages (90 % en allemand) couvrant la littérature, l'histoire, l'art, la philosophie, le cinéma, la psychologie, les sciences sociales, l'économie et le droit. Une centaine de périodiques allemands, français et anglais (quotidiens, hebdomadaires, revues spécialisées) peuvent être consultés sur place dans la salle de journaux (également Vorlesungsverzeichnisse (livrets d'étudiants des universités allemandes et brochures d'information du DAAD (Office allemand d'échanges universitaires)). Collections multimédia.

Accès aux résidents de la Maison Heinrich Heine et à toute personne avec de bonnes connaissances d'allemand.

- Bibliothèque du Goethe Institut. 17 avenue d'Iéna, 75116, Paris

Documents imprimés et audiovisuels, orientés vers la documentation contemporaine.

Nombre d'exemplaires

En langue : de 1 à 3 exemplaires. Certains manuels ou ouvrages de référence relevant des programmes universitaires peuvent être acquis en 5 exemplaires, dont un exclu du prêt.

Dictionnaires : les dictionnaires bilingues et unilingues sont achetés en 10 exemplaires de grand format et 10 exemplaires de format compact. Seuls les dictionnaires de format compact sont empruntables. Les dictionnaires thématiques sont acquis en un seul exemplaire. Les dictionnaires spécialisés bilingues (droit, économie) sont achetés en un exemplaire et éventuellement doublonnés dans les disciplines concernées.

En littérature : chaque titre est acquis en un exemplaire, empruntable. Si un titre fait partie d'un programme de concours ou d'examen, il peut être acquis en 2 exemplaires, empruntables.

Niveau

Le niveau du fonds d'allemand correspond au niveau visé par l'ensemble des collections de la bibliothèque : de L1 à M2.

Les critères de sélection des ouvrages tiennent compte des objectifs de l'établissement : favoriser l'autonomie des étudiants, développer leur esprit critique et leur curiosité.

Langue

Les ouvrages de linguistique sont achetés essentiellement en français. Seuls les ouvrages figurant au programme des universités cocontractantes sont achetés en allemand selon les indications des enseignants.

Les œuvres littéraires sont achetées en langue originale ou en édition bilingue quand celle-ci existe. Les traductions existantes sont systématiquement achetées comme aide à la compréhension pour les germanistes et pour permettre aux non-spécialistes l'accès à la littérature allemande.

Les ouvrages critiques sont achetés dans les deux langues selon l'offre éditoriale. Quand un ouvrage est paru en allemand et a été traduit, les deux versions sont achetées.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

Outre les outils classiques (catalogues d'éditeurs spécialisés), la production éditoriale allemande et les nouvelles parutions peuvent être suivies grâce à la base Perlentaucher, au Wissenschaftlicher Literaturanzeiger, au site de la librairie allemande Marissal Bücher (n'existe plus ?), au site du Goethe-Institut de Bordeaux (service aux bibliothèques), aux outils de veille proposés par les fournisseurs de la bibliothèque, au site de la maison Heinrich Heine, et à la rubrique des nouvelles acquisitions sur le site de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg (CADIST pour le domaine germanique).

Les choix d'acquisitions

Un tiers du fonds est consacré à la langue, deux tiers sont consacrés à la littérature. Le corpus occupe une place prépondérante au sein des collections de littérature. Un fonds de littérature contemporaine est développé en langue originale et traduction afin de diversifier les choix de lecture des étudiants et de tenir compte de l'évolution des programmes universitaires.

Sont achetés:

- En littérature : les textes littéraires, en priorité au format de poche (Reclam, Insel Taschenbuch, Fischer Taschenbuch, etc.). Il est toutefois nécessaire d'acquérir des ouvrages issus de maisons d'éditions plus spécialisées et/ou dans des formats plus

coûteux, en particulier pour la littérature antérieure au 17^{ème} siècle (Carl Hanser, Max Niemeyer, Peter Lang, ou encore Deutscher Klassiker Verlag, l'équivalent des éditions de la Pléiade).

Les grandes maisons d'édition allemandes comme françaises (Bertelsmann, Gallimard, Grasset) proposent des catalogues assez fournis d'éditions bilingues. Ces ouvrages sont acquis pour doubler les titres en langue originale. Si l'édition bilingue d'un texte faisant référence n'existe pas, il est acheté en traduction.

- Les textes critiques sur les œuvres sont achetés en allemand. Lorsqu'ils existent, ils sont achetés en français.

- En langue : Duden et Wahrig sont les deux maisons d'éditions principales de dictionnaires, auxquelles il convient d'ajouter Harrap's, Larousse ou encore Robert et Collins pour les dictionnaires bilingues. Toutes ces maisons proposent plusieurs formats d'édition.

Les ouvrages concernant l'apprentissage de la langue à un niveau universitaire (traduction, grammaire, vocabulaire) sont disponibles aussi bien en allemand (dans des éditions du type Cornelsen Verlag, UTB) qu'en français (de Boeck, Nathan, Armand Colin, etc.). Dans la mesure du possible, les ouvrages d'apprentissage de la langue sont achetés en français mais les titres spécialisés ne sont souvent disponibles qu'en langue originale (par exemple les ouvrages sur la réforme de l'orthographe de 1996).

Ne sont pas achetés : les romans policiers et les albums pour la jeunesse. Des ouvrages critiques sur ces genres peuvent être acquis.

Les textes littéraires d'auteurs allemands rédigés en latin ne sont pas acquis. S'il en existe une traduction en allemand ou une version bilingue latin / allemand, elle peut être acquise si l'auteur fait l'objet d'études au niveau L ou M.

Les livres de civilisation sont achetés dans le secteur histoire ou sciences politiques, voire art, sociologie ou philosophie.

Organisation du fonds

Le fonds langue et littérature allemandes est coté selon la classification décimale Dewey.

26 cotes en langue : de 430.1 à 439.2

50 cotes en littérature

Corpus des auteurs : de 83/1 à 83/5

Généralités : de 830.1 à 830.7

Etudes et critiques : de 830.9 à 838

1 cote pour la littérature Yiddish : 839.209

Désherbage

Après consultation des statistiques de prêt, sont dés herbés en priorité :

- les ouvrages très spécialisés de linguistique en français et surtout en allemand (ouvrages jamais empruntés depuis l'ouverture de la bibliothèque) ;

- les ouvrages de langue (essentiellement des grammaires) dont la qualité pédagogique a été jugée insuffisante (sans tenir compte de la date de parution) ;
- les romans contemporains qui n'ont pas fait l'objet d'études universitaires et/ou qui n'ont pas été empruntés.

Langue et littérature italiennes

Description quantitative du fonds

Le fonds langue et littératures italiennes est situé au 1^{er} étage, dans l'aile Chartière. Sa capacité globale est de 3 675 volumes.

Public visé

Ce fonds s'adresse aux étudiants débutants et avancés en langue et littérature italiennes, ainsi qu'à tout étudiant amené à pratiquer ce domaine (littérature comparée, histoire, histoire de l'art, etc.)

Université Paris Sorbonne-Paris 4

- Filières LLCE et LEA. Enseignements en langue, linguistique, littérature et civilisation
- Les étudiants des autres disciplines ont des UE obligatoires de langue

Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

- Filières LLCE et LEA. Enseignements en langue, littérature, histoire et civilisation
- Options de langues dans les autres filières
- L'institut d'études théâtrales propose l'étude de textes de différentes langues traduits en français

Université Paris 2 Panthéon-Assas

Option obligatoire ou facultative selon les filières, niveau débutant. Les étudiants disposent d'un laboratoire de langue et de deux bibliothèques, à Vaugirard et Melun.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Une langue vivante obligatoire et une langue vivante en option.

Agrégation

Les ouvrages (textes au programme et ouvrages critiques) destinés aux candidats à l'agrégation d'italien font l'objet d'acquisitions systématiques chaque année ; une bibliographie est mise en ligne et diffusée en salle de lecture en livret papier.

Bibliothèques de référence

- BPI
- BnF Haut-de-jardin.
- DBU de Paris 3 (centre Censier)
- Paris 4, bibliothèque Malesherbes (40 000 volumes) : ouverte à tous, prêt aux étudiants de Paris 4

Bibliothèques spécialisées :

- Bibliothèque de l'UFR d'italien et de roumain de Paris 3 (28 000 ouvrages) : ouverte à tous, le prêt est réservé aux étudiants de Paris 3 ;
- Bibliothèque de l'institut culturel italien (44 000 documents) : 50 rue de Varenne, 75007 Paris. Accès libre, caution de 50 € pour le prêt.

Nombre d'exemplaires

En langue : de 1 à 3 exemplaires. Certains manuels ou ouvrages de référence relevant des programmes universitaires peuvent être acquis en 5 exemplaires, dont un exclu du prêt.

Dictionnaires : les dictionnaires bilingue et unilingue sont achetés en 10 exemplaires de grand format et 6 exemplaires de format compact. Seuls les dictionnaires de format compact sont empruntables. Les dictionnaires thématiques et spécialisés sont acquis en un seul exemplaire.

En littérature : chaque titre est acquis en un exemplaire, empruntable. Si un titre fait partie d'un programme de concours ou d'examen, il peut être acquis en 2 exemplaires, empruntables.

Niveau

Le niveau des collections en langue comme en littérature correspond à celui des usagers accueillis à la bibliothèque : L et M.

Langue

Dans la mesure du possible, les ouvrages en linguistique, les études d'histoire littéraire générale ainsi que les biographies sont achetés en français.

Les textes au programme sont achetés en langue originale ; ils sont doublés en version bilingue si elle existe et pour les plus importants en version française.

Les différentes traductions d'une même œuvre classique sont toutes achetées, afin de permettre aux étudiants de les comparer et de travailler sur les choix effectués par les traducteurs.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

Outre la base Electre, les acquisitions en langue française se font à partir des catalogues des éditeurs universitaires pour la linguistique et les études littéraires (PUF, Ellipses, Nathan, Bréal, Belin, etc.) et des éditeurs généraux pour les œuvres (grands textes, bilingues).

Pour les acquisitions en italien, on consulte la base *Casalini libri* et les bibliographies de la librairie en ligne *Leggere per* (<http://www.leggereper.it/>). Les Cahiers pédagogiques du département d'italien de l'université Grenoble 3, (n° spécial concours) en ligne sont également un document de référence pour les acquisitions.

Pour les acquisitions suisses de langue italienne, on consulte la revue *Vice et Versa*, et le catalogue des éditeurs spécialisés.

Les bibliographies communiquées par les enseignants des universités Paris 1, 2, 3 et 4, ainsi que les catalogues en ligne des grandes bibliothèques parisiennes et des bibliothèques spécialisées sont également une référence importante.

Les choix d'acquisitions

Un tiers du fonds est consacré à la langue, avec un accent mis sur les dictionnaires/vocabulaires, la grammaire et la linguistique appliquée (versions,

thèmes, dissertation, explication), deux tiers sont consacrés à la littérature (textes et études critiques).

Certains genres littéraires ne sont pas achetés : romans policiers, albums pour la jeunesse. On achète en revanche des ouvrages critiques sur ces genres.

Organisation du fonds

Le fonds langue et littérature italiennes est coté en Dewey

19 cotes en langue, 62 cotes en littérature, 4 cotes pour la littérature corse, et suisse d'expression italienne

Les auteurs sont classés en corpus.

Langue italienne : de 450.1 à 459.

Littérature italienne : 850.1 à 858.

Autres littératures d'expression italienne : CH85, CH850.9, KO85, KO850.9

Corpus des auteurs de langue italienne : de 86/1 à 86/5.

Les livres de civilisation sont achetés dans le secteur histoire.

Nota : le fonds de littérature roumaine, initialement intégré aux collections de littérature italienne, a été transféré au sein des collections de littératures du monde suite aux travaux de politique documentaire menés en 2012.

Désherbage

Font l'objet d'un désherbage :

- En langue : les grammaires vieillissantes, les ouvrages de linguistiques trop pointus et en langue originale qui ne sont pas empruntés.
- En littérature : en priorité, les romans en plusieurs exemplaires, s'ils ne sont pas empruntés.

Langue et littérature espagnoles

Description quantitative du fonds

Le fonds de langue et littératures espagnoles est situé dans l'aile Chartière au 1^{er} étage. Sa capacité globale prévue est de 4 778 volumes.

Public visé

Les collections visent en priorité les étudiants de niveau L et M des universités Paris 1, 2, 3 et 4. Elles s'adressent à la fois à des hispanisants (Paris 3 et Paris 4) et à des étudiants non spécialistes (Paris 1, 2, 3 et 4).

Université Paris Sorbonne-Paris 4

- Coursus langues, littératures et civilisations étrangères et langues étrangères appliquées

- Parcours espagnol LLCE
- Parcours espagnol catalan, à partir de la 2^{ème} année
- Parcours espagnol – civilisation hispanique, à partir de la 2^{ème} année
- Parcours espagnol – littérature espagnole et hispano-américaine, à partir de la 2^{ème} année
- Parcours espagnol – langue et traduction, à partir de la 2^{ème} année
- Parcours espagnol – français langue étrangère (FLE), à partir de la 3^{ème} année
- Parcours espagnol préprofessionnalisation pour le concours de professeur des écoles, à partir de la 3^{ème} année

- Parcours "histoire-langues vivantes" à partir du 2^{ème} semestre

Université Sorbonne nouvelle - Paris 3

- Licence d'espagnol
- Espagnol, parcours littérature générale et comparée
- Espagnol, parcours didactique du français

Université Paris 2 Panthéon-Assas

- L1 : pas d'enseignement obligatoire de langue
- L2 : 1 TD de langue obligatoire / semaine
- L3 : Langue étrangère obligatoire
- Droits français et espagnol : L1 et L2 à Paris 1I, L3 et M1 à l'Université Autonoma de Barcelone
- DU de droit et langues avec l'institut de droit comparé

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Il n'y a pas d'enseignement de langue spécifique.

Bibliothèques de référence

Bibliothèque généralistes :

- BPI
- Bibliothèque nationale de France
- SCD de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

- SCD de l'université Paris Sorbonne-Paris 4, centre de Championnet

Bibliothèques spécialisées :

- Bibliothèque Marcel Bataillon : bibliothèque spécialisée en études ibériques et latino-américaines. Accessible aux étudiants de Paris 4 à partir du second cycle, et aux étudiants d'IUFM en partenariat avec Paris 3 ou Paris 4. 25 000 ouvrages, 160 titres de périodiques dont 54 en cours. Prêt, PEB.
- Bibliothèque et centre de documentation Pierre Monbeig (IHEAL). Spécialisée sur l'Amérique latine. Plus de 120 000 ouvrages en sciences humaines et sociales et littérature. 2 700 titres de périodiques dont 640 en cours. Associée au SCD Paris 3
- Bibliothèque de l'Institut Cervantès, Paris 8^{ème} : libre accès aux salles de lecture et au service d'information; emprunt possible après inscription payante (tarif étudiants : 8 €). 47 000 monographies, 500 titres de périodiques.
- Colegio de España, Paris 16^{ème} arrondissement : 19 000 volumes. 250 périodiques. Accès prioritaire aux titulaires d'une carte de lecteur du Colegio de España délivrée aux résidents du Colegio et à toute personne ayant des connaissances en espagnol. Pour une recherche limitée, accès sur présentation de la carte d'identité. Emprunt gratuit pour les résidents du Colegio, dépôt d'une caution (rendue à la fin de l'année scolaire) pour les autres lecteurs.

Nombre d'exemplaires

Langue : de 1 à 3 exemplaires maximum tous empruntables, jusqu'à 5 pour les manuels de références ou les textes au programme, dont 1 exclu du prêt.

Les dictionnaires :

- bilingues : 10 exemplaires maximum en grand format, toutes éditions confondues et exclus du prêt. Les formats de poche sont acquis en 5 exemplaires, empruntables.
- unilingues : 10 exemplaires maximum en grand format toutes éditions confondues exclus du prêt sauf le *diccionario Clave*, dont les exemplaires sont tous empruntables. Les formats compacts sont acquis par 10 exemplaires maximum, tous empruntables.
- de langue thématiques (droit, économie, etc.) : 1 exemplaire maximum empruntable, éventuellement en multi-exemplaires dans le secteur concerné.

Littérature : 1 exemplaire acheté sauf pour les textes au programme, qui peuvent être acquis en 3 exemplaires.

Niveau

Le fonds s'adresse aux étudiants de licence et de master.

En linguistique :

- 10% du fonds de niveau élémentaire
- 80% du fonds de niveau L
- 10% de niveau M (possibilité pour les étudiants de niveau M de fréquenter les bibliothèques spécialisées)

En littérature, en plus des textes de référence, les études critiques relèvent des niveaux L et M.

Langue

Les ouvrages de linguistique espagnole sont achetés principalement en français. En dehors des titres en espagnol au programme des universités contractantes, peu d'ouvrages en langue originale sont achetés.

Les textes littéraires sont achetés principalement en langue originale, et en version bilingue si elle existe. Les traductions françaises sont systématiquement acquises.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

Ouvrages en français :

60% du fonds. Les éditeurs visant un public universitaires (Ophrys, Ellipses, Hachette, Nathan, Bréal, Belin, Presses universitaires du Mirail) proposent des titres en linguistique espagnole, dans une proportion cependant assez restreinte.

En littérature, quelques éditeurs français ont une production de textes littéraires espagnols et hispano-américains assez importante : Métailié, MEET (Maison des écrivains étrangers et des traducteurs publie beaucoup de textes bilingues), Indigo & Côté-femmes, les Fondateurs de Briques.

Certaines presses d'universités ont des collections spécialisées dans le domaine hispanique : Bordeaux (Collection Maison des pays ibériques), Septentrion (Collection Lettres et civilisations des pays hispanophones), Perpignan (Collection Etudes hispaniques et hispano-américaines), Rennes (Collection Études hispaniques), Toulouse-Le Mirail, Saint-Etienne (Collection Études du monde ibérique et du monde ibéro-américain).

Ouvrages en espagnol :

40% du fonds. Principaux éditeurs hispanophones : Catedra, Punto de lectura, Alfabara, Suma de Letras, Gredos, Planeta, Seix Barral, Anagrama, Tusquets, Ariel. Les ouvrages publiés en Amérique latine sont difficiles à identifier et à obtenir.

Outils de sélection :

- Bibliographies professionnelles : Livres Hebdo
- Bibliographies des enseignants des 4 universités cocontractantes
- Bibliographies d'autres universités
- Bibliographies d'ouvrages critiques
- Revues littéraires : La quinzaine littéraire, Le magazine littéraire
- Revues spécialisées : Bulletin hispanique, Criticón
- Catalogues d'éditeurs
- Catalogues des CADIST Amérique latine & Afrique lusophone (Bordeaux 3) et langues, littératures et civilisations de la Péninsule ibérique (Toulouse Mirail)
- Sites internet :

<http://www.mcu.es/libro/CE/AgenciaISBN.html> : Agence espagnole de l'ISBN

<http://paris.cervantes.es/fr/default.shtm> : Institut Cervantès de Paris

<http://www.cervantes.com/> : librairie Cervantès

<http://www.casadellibro.com/> : librairie Casa del libro

<http://librairieespagnole.blogspot.fr/> : blog Librairie espagnole et Cie

<http://www.librairie-hispa.com/catalog/index.php> : librairie Hispa, librairie espagnole en France

Les choix d'acquisitions

Un tiers du fonds est consacré à la langue avec un fort pourcentage attribué aux dictionnaires/vocabulaires, à la grammaire et à la linguistique appliquée (versions, thèmes, dissertation, explication).

Les deux tiers du fonds sont consacrés à la littérature.

Un fonds de littérature contemporaine non prescrite est développé en langue originale, afin de diversifier le choix de lecture des étudiants hispanisants et des étudiants non spécialistes qui souhaiteraient lire des textes en langue originale.

Ne sont pas achetés : les albums de littérature jeunesse et la littérature policière. Des ouvrages critiques sur ces genres peuvent être acquis.

Sont achetés par le secteur histoire les ouvrages relatifs à la civilisation.

Organisation du fonds

Le fonds Langue et littérature espagnoles est coté en Dewey.

21 cotes en linguistique espagnole : de 460.1 à 468.97

24 cotes en littérature espagnole

Corpus : de 86/1 à 86/5

Généralités : de 860.1 à 860.7

Etudes et critiques par siècles et par genres : de 860.9 à 868.97

44 en littératures d'expression espagnole (auteurs, œuvres, histoire et critique) : de AME86 à VE860.9

Désherbage

Sont dés herbés les ouvrages faisant l'objet de réédition, lorsque l'édition en cours fait l'objet de peu d'emprunts.

Littératures du monde

Description quantitative du fonds

Le fonds de littérature du monde est situé au premier étage de l'aile Ecosse. Sa capacité globale est de 2 400 volumes.

Public visé

Ce fonds est un fonds de culture générale pour l'ensemble des étudiants des universités Paris 1, Paris 2, Paris 3 et Paris 4. Il est également destiné à fournir les traductions des textes littéraires étrangers dont les étudiants en littérature générale et comparée (Paris 3 et Paris 4) ainsi que ceux de l'Institut d'études théâtrales (Paris 3) ont besoin.

Il s'adresse en outre à tous les lecteurs souhaitant lire les grands textes de la littérature mondiale.

Bibliothèques de référence

Bibliothèques généralistes :

- Bibliothèque Sainte-Geneviève : ouverte à tous
- DBU de Paris 3 : ouvert à tous
- SCD de Paris 4, centres de Championnet et de Malesherbes : ouverts à tous
- Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne : accès en fonction du niveau d'études.

Bibliothèque spécialisée :

- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (Bulac)

Nombre d'exemplaires

Mono exemplaire, empruntable.

Niveau

Général

Langue

Le fonds est en français. Lorsque des éditions bilingues existent, elles sont également acquises.

Composition du fonds

Nota : le fonds de littérature roumaine, initialement intégré aux collections de littérature italienne a été transféré au sein des collections de littératures du monde suite aux travaux de politique documentaires menés en 2012.

Les outils d'acquisitions

La production de littérature étrangère (romans, nouvelles) est en augmentation ces dernières années. Pour les acquisitions en littératures du monde, les outils de sélection sont en priorité Livres Hebdo et les catalogues d'éditeurs tels que les Presses universitaires de Caen (Scandinavie et pays Baltes), le site de la Librairie Compagnie (afghan, chinois, hindi, bengali, tchèque, etc.), les différents sites sur

l'actualité des rentrées littéraires : critiques, articles de presse, blogs, etc.). Des titres spécifiques sont également acquis à partir des bibliographies des enseignants de littérature générale et comparée et d'études théâtrales. Sont également utilisés les revues littéraires critiques telles que la Quinzaine littéraire, le Magazine littéraire, la revue Transfuge, le Matricule des anges.

Les choix d'acquisitions

Sont achetés dans le fonds LMO : romans, nouvelles, poésie, théâtre et anthologies. Les ouvrages généraux sur les différentes littératures mondiales sont également achetés mais dans une bien moindre mesure car il ne s'agit pas d'un fonds d'étude mais bien de culture générale. Les ouvrages généraux sur les littératures (historiques, dictionnaires) sont achetés lorsqu'ils sont incontournables et qu'ils ne peuvent pas relever d'un autre secteur disciplinaire.

Les études critiques ne sont pas acquises.

La sélection des ouvrages ne doit pas se résumer à acquérir toutes les nouveautés au fur et à mesure de leur sortie, en fonction des effets de mode.

Trois secteurs sont prioritaires : arabe, russe, japonais. Ils sont développés en veillant à respecter un bon équilibre dans la représentation des différentes littératures.

D'autres secteurs sont maintenus sans être développés outre mesure : hébreu, portugais.

Certains secteurs sont à l'inverse minoritaires :

- flamand / néerlandais,
- chinois,
- coréen,
- vietnamien et autres littératures de langue asiatique.

Dans ces secteurs, les acquisitions se concentrent sur les auteurs phares ou les ouvrages de référence.

Organisation du fonds

Le fonds de littérature du monde est coté en Dewey :

Cotes par langue ou espace linguistique

35 cotes de littérature : de 839.3 à 839.82, de 869 à 869.8 et de 889 à 896.

Les ouvrages généraux sur les littératures (historiques, dictionnaires) sont cotés au pays ou à la langue correspondante de la même façon que les textes.

Désherbage

Il est pratiqué en fonction des usages constatés, afin de permettre un renouvellement constant de la collection. Les grands classiques ne sont pas dés herbés.

Arts

Dans le cadre des travaux de politique documentaire menés en 2012, il a été décidé de rédiger des plans de développement spécifiques aux disciplines artistiques ne relevant pas des beaux-arts au sens strict. En effet, cette partie des fonds a trouvé un public et des usages qui ne sont pas exactement superposables à ceux des beaux-arts. Les plans de développement qui suivent, et notamment ceux consacré aux arts du spectacle, au théâtre, à la danse et à la musique sont le reflet de cette évolution de la politique documentaire de l'établissement.

Arts – Beaux-arts

Description quantitative du fonds

Le fonds arts est situé au 2^{ème} étage de l'aile Chartière de la bibliothèque Sainte-Barbe. Il comprend 8 500 volumes.

Public visé

Il s'agit principalement des étudiants de licence et master en arts des universités cocontractantes et des établissements dépendants du ministère de la culture (Ecole du Louvre, écoles d'architecture, etc. qui représentent en 2012 14,15 % des inscrits de la bibliothèque sous la discipline arts), sans oublier les besoins importants en documentation dans le domaine de l'art des étudiants en lettres, en histoire et en philosophie.

Parmi les universités cocontractantes de la bibliothèque Sainte-Barbe, trois proposent des formations dans la filière arts :

Université de Paris 1 Panthéon – Sorbonne

- Licence et master en histoire de l'art et archéologie
- Licence et master en esthétique, arts et cultures
- Licence en préservation des biens culturels
- Master 2 professionnel marché de l'art
- Master 2 professionnel jardin historique, patrimoine, paysage
- Master 2 professionnel valorisation touristique des sites culturels
- Master 2 professionnel conservation, restauration des biens culturels et du patrimoine
- Licence, master, capes et agrégation arts plastiques et sciences de l'art
- Licence, master recherche et professionnel en cinéma et audiovisuel
- Master 2 en arts et médias numériques
- Master 2 en sciences et techniques de l'exposition

Université de la Sorbonne nouvelle Paris 3

- Licence d'études théâtrales, cinéma, audiovisuel
- Master théâtre et arts du spectacle
- Licence conception et mise en œuvre de projets culturels
- Master professionnel 2 didactique de l'image et pratique contemporaine de l'image
- Master professionnel 2 métiers de la production théâtrale
- Master professionnel 2 direction et conception de projets culturels
- Master professionnel 2 médiation et ingénierie touristiques et culturelles des territoires
- Licence et master professionnel en cinéma, audio-visuel

Université Paris – Sorbonne Paris 4

- Licence et master archéologie et histoire de l'art
- Master 2 professionnel art contemporain et son exposition
- Licence et master musique et musicologie
- Licence sciences et musicologie
- Master professionnel 2 administration et gestion de la musique
- Master professionnel 2 pratique de la musique médiévale

Bibliothèques de référence

- Bibliothèque de l'Institut national de l'histoire de l'art : CADIST en art et archéologie.
- Bibliothèque Sainte-Geneviève : fonds important en arts.
- Bibliothèque nationale de France, site Tolbiac : important fonds de monographies et de périodiques disponible en consultation sur place en haut de jardin.
- Bibliothèque Gaston Baty, Institut d'études théâtrales, Paris 3 : Cette bibliothèque possède un fonds documentaire sur les arts du spectacle (théâtre, cirque, opéra, mime, danse, marionnette, music-hall ...)
- Bibliothèques spécialisées des musées : Louvre, Musée des arts premiers, Cité de l'architecture, etc.
- Les bibliothèques de la Sorbonne nouvelle – Paris 3 et de Paris 8 possèdent des fonds importants en cinéma et en photographie.
- La BIFI (Bibliothèque du Film) et la Bibliothèque du cinéma François Truffaut (bibliothèque de la Ville de Paris) sont spécialisées en cinéma.
- Pour la photographie, la bibliothèque de la Maison européenne de la photographie constitue un des fonds les plus riches d'Europe.

Nombre d'exemplaires

Les ouvrages du fonds sont majoritairement acquis en 1 seul exemplaire. Certains documents de base souvent consultés de même que certains « Que sais-je ? » peuvent faire l'objet d'une acquisition en 2 exemplaires mais cela reste peu répandu. Seuls les manuels de Muséologie souvent empruntés sont achetés en 3 exemplaires.

Niveau

Les collections s'adressent en priorité aux étudiants de licence et master. Une partie des collections peut également satisfaire les besoins d'un public de grands débutants ou de futurs chercheurs.

Langue

Les ouvrages sont très majoritairement acquis en langue française (97%).

Composition du fonds

L'édition dans le secteur (*Sources livres-hebdo, n° 906, 20 avril 2012*)

En 2011, la production éditoriale en arts, 5 356 nouveaux titres et rééditions est en progression de 6,6% malgré la chute du nombre de livres en peinture-gravure et en urbanisme-paysage. Elle se répartit de la façon suivante :

- 20,5% peinture et arts graphiques
- 14,9% généralités
- 12,2% musique
- 11,4% photographie
- 9,3% architecture
- 9% cinéma et télévision
- 7% artisanat d'art
- 6,2% arts décoratifs, mode
- 3,5% arts du spectacle

- 2,4% sculpture, arts plastiques
- 2,1% urbanisme, paysage

Les choix d'acquisitions

Il s'agit de couvrir l'ensemble des disciplines artistiques et de constituer une collection qui donne accès aux ouvrages de référence, et, plus largement, à une documentation de base pour tous les étudiants des niveaux L et M.

Touchant des domaines divers, ce fonds doit offrir un vaste panorama qui permette des parcours et des découvertes qui pourront être approfondis dans les bibliothèques spécialisées.

Le fonds est composé de grandes synthèses par période, pays, style, genre artistique, ainsi que des monographies consacrées aux artistes. L'illustration y prend une part prépondérante pour donner à voir les œuvres. Les catalogues d'exposition dominent la production éditoriale. Ils sont acquis très largement.

Les travaux des historiens, les essais des théoriciens et des critiques, les ouvrages de vulgarisation des enseignants, les textes des artistes eux-mêmes ou des hommes d'art constituent un deuxième axe d'acquisitions.

La sélection des ouvrages se fait à l'aide de la documentation professionnelle (Électre), complétée par l'édition papier Livres-Hebdo pour suivre les nouveautés, les catalogues d'éditeurs, les bibliographies des manuels déjà acquis et des revues spécialisées.

Organisation du fonds

Les collections d'arts sont cotées selon la classification Dewey.

Arts généralités : 14 cotes, de 700.3 à 704.949

Musées : 14 cotes, de 708 à 708.99

Histoire de l'art : 13 cotes, de 709 à 709.05

Artistes : 10 cotes, de 709.2 à 709.205

Histoire de l'art par civilisation et par pays : 27 cotes, de 709.31 à 709.9

Urbanisme : 3 cotes, de 710 à 712

Architecture : 19 cotes, de 720.03 à 724.7

Sculpture : 2 cotes, 730.9 et 731

Céramique : 738

Art de métal : 739

Dessin : 3 cotes, de 741.09 à 741.6

Arts décoratifs : 7 cotes, de 745 à 749

Peinture : 29 cotes, de 750.03 à 759.99

Gravure : 2 cotes, 760 et 769.9

Utilisation du fonds

Après 5 années d'ouverture, il ressort que les parties du fonds les plus utilisées concernent :

- Les généralités sur l'art (cotes 700 à 702) et la danse (cote 792.8X)
- L'iconographie (cote 704)
- L'histoire de l'art (cote 709)
- Le cinéma (cote 791)
- L'urbanisme (cote 71X)

- La musique (cote 78X)

Les parties du fonds les moins utilisées sont :

- La gravure (cote 76X)
- Le dessin (cote 741)
- Les arts décoratifs (cotes 745 à 749)
- La sculpture, céramique, arts du métal (cote 73X) et les arts du spectacle (cote 790)
- L'architecture (cote 72X)

Une étude plus approfondie cote par cote des ouvrages empruntés permet de mieux cerner les secteurs les plus empruntés et éventuellement de réorienter les acquisitions vers ces domaines. Il ne faut pas négliger la part des consultations sur place qui peut être plus importante que celle des emprunts dans certaines cotes et dans certains formats. Les domaines les plus consultés sur place ne correspondent pas toujours aux domaines les plus empruntés et il convient d'être prudent dans le diagnostic d'utilisation des fonds.

Désherbage

Le désherbage porte en priorité sur les cotes où l'accroissement des collections n'est plus possible. Les ouvrages trop spécialisés et ceux jamais empruntés et qui s'avèrent peu consultés sont retirés.

Le désherbage est ensuite opéré dans les parties du fonds les moins consultées et dans les domaines les plus redondants comme les *monographies d'artistes*, les *catalogues de musées* et l'*architecture*. Le critère de sélection est également celui du faible nombre d'emprunt.

L'arrivée d'une nouvelle édition s'accompagne toujours du retrait de(s) édition(s) antérieure(s).

Enfin les ouvrages de grand format à caractère encyclopédique comme les collections « Citadelles & Mazenod » peu empruntées ne font pas l'objet de désherbage, du fait de leur taille, ces documents sont essentiellement consultés sur place.

Photographie

Description quantitative du fonds

Le fonds photographie est intégré au fonds arts. Il comporte 784 volumes en libre accès et empruntables.

Ce fonds est situé au 2^{ème} étage, dans la salle des arts de l'aile Chartière de la bibliothèque Sainte-Barbe.

Public visé

La bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe dessert en priorité les étudiants de Paris 1, Paris 2, Paris 3 et Paris 4, les quatre universités cocontractantes.

Il n'existe pas d'enseignement de photographie à proprement parler dans ces universités, mais des cours théoriques et pratiques de photographie figurent en licence d'arts plastiques, en licence d'art et sciences des arts mention cinéma et dans le master arts et médias à Paris 1.

La photographie s'inscrit ainsi dans l'histoire des arts comme une option mais ne constitue pas un cursus particulier, excepté à Paris 8 où il existe une licence arts plastiques parcours photographie.

Bibliothèques de référence

Les étudiants ont accès aux bibliothèques de Paris 1 au Centre Pierre-Mendès-France et à la bibliothèque de Paris 3 sur le site de Censier qui possède un fonds important de photographie.

Le SCD de l'université Paris 8 qui reste la référence en matière de fonds photographique.

La bibliothèque de la Maison européenne de la photographie constitue l'un des fonds les plus riches d'Europe, ainsi que la bibliothèque Château-d'Eau, bibliothèque de la ville de Paris, possédant un fonds spécialisé en photographie.

Nombre d'exemplaires

Règle générale : mono exemplaire, empruntable.

En fonction de leur taux de rotation, certains ouvrages de théorie sont rachetés en multi-exemplaires.

Certains ouvrages théoriques (comme *La chambre claire* de Roland Barthes), et certains textes essentiels en photographie qui sont acquis en 2 exemplaires.

Niveau

Le niveau des documents acquis doit permettre de desservir les besoins des étudiants de niveau licence et master des cursus cités ci-dessus.

Langue

Les ouvrages sont en français pour l'ensemble du fonds, sauf pour les ouvrages qui ne bénéficient pas de traduction en français.

Il faut souligner que l'activité éditoriale de la photographie est essentiellement internationale et que de ce fait, la langue de publication d'un ouvrage n'est pas un critère discriminant pour les acquisitions.

Composition du fonds

Les deux tiers du fonds sont constitués par les albums de photographie et sont classés en fonction du corpus des photographes acquis à la bibliothèque Sainte-Barbe, élaboré à l'occasion du travail de politique documentaire mené en 2012.

L'histoire de la photographie, la théorie, les ouvrages d'esthétique, ainsi que les ouvrages sur la pratique constituent globalement un tiers du fonds.

Le fonds d'albums est largement constitué et il est désormais nécessaire de développer les généralités (encyclopédies et ouvrages de pratique).

L'édition dans le secteur et les choix d'acquisitions

Pour les acquisitions, sont utilisés les catalogues d'éditeurs, les bases des fournisseurs de la bibliothèque, le site Electre, le comptoir des presses universitaires et l'association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur.

La constitution du fonds se fait entre autres à partir du programme des cours des universités citées ci-dessus. Le fonds couvre les domaines de la pratique de la photographie argentique et numérique, de l'histoire et de l'esthétique de la photographie.

Certaines revues spécialisées comme *Etudes photographiques* peuvent être utilisées pour les acquisitions. Pour les ouvrages en anglais, la revue *Aperture* est une ressource utile.

Les catalogues d'éditeurs sont également un outil d'acquisition. La production éditoriale en photographie a connu une hausse très importante depuis quelques années (hausse de 42% en 2004). Un nombre très important d'ouvrages de photographie grand public sont publiés chaque année. Ils ne sont pas acquis à la bibliothèque Sainte-Barbe, sauf exception (certains albums de Robert Doisneau par exemple).

Il est nécessaire de surveiller les éditeurs spécialisés comme Actes Sud (collection « Photopoche » en particulier, qui constitue d'ailleurs une collection suivie), Delpire, les petits éditeurs diffusés par Inextenso, ainsi que certains éditeurs étrangers basés à Paris : Phaidon, Taschen, Thames and Hudson et Steidl.

D'autres éditeurs étrangers, en particulier allemands, sont tout aussi importants pour la photographie (Schirmer-Mosel, Könemann, etc.).

En ce qui concerne l'édition portant sur les techniques de la photographie, elle a aussi pris de l'importance avec la montée du numérique. Les principaux éditeurs en la matière sont Dunod, la Compagnie du Livre et Eyrolles.

Les éditions reliées seront privilégiées, mais certaines collections n'existent qu'en format de poche et sont malgré tout nécessaires. Ainsi, il est intéressant de bien suivre notamment les deux principales collections de poche en photographie : Photopoche chez Actes Sud et 55 chez Phaidon, qui couvrent un large panel de photographes. Mais, dans la mesure du possible, il est intéressant de doubler ces livres de petit format avec des albums d'un format supérieur.

Les périodiques sont indispensables à l'approche de la discipline : la bibliothèque est abonnée à une revue grand public (Réponses photo) ainsi qu'à des revues d'études plus spécialisées (Etudes photographiques) dont une revue anglaise (Aperture).

Organisation du fonds

Le fonds est classé selon la classification décimale Dewey.

6 cotes de photographie, de 770 à 779.06, dont une cote pour le corpus des photographes : 770.92.

Evaluation et désherbage

Les opérations de désherbage relèvent de deux types :

Un désherbage régulier tout au long de l'année, en fonction de l'arrivage de nouveaux ouvrages dans les rayonnages, et en appliquant les critères de désherbage propres aux collections de la bibliothèque (âge des documents, état des documents, cohérence avec la charte documentaire, nombre des documents et leur taux d'emprunts).

Un désherbage ponctuel : il procède par ciblage, qu'il s'agisse de groupes d'ouvrages ou d'ouvrages isolés, en respectant les critères de désherbage applicables aux collections bibliothèque. Remarquons que ce dernier type d'actions peut être lié aux chantiers de reclassement ou de refoulement.

Cinéma

Description quantitative du fonds

Le fonds cinéma est intégré au fonds arts. Il comporte 1 055 volumes en libre accès et empruntables.

Ce fonds est situé au 2^{ème} étage, dans la salle des Arts de l'aile Chartière, de la bibliothèque Sainte-Barbe.

Public visé

La bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe dessert en priorité les étudiants de Paris 1, Paris 2, Paris 3 et Paris 4, les quatre universités cocontractantes.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Une licence de cinéma et deux masters recherche et professionnel.

Université Sorbonne nouvelle – Paris 3

Une licence de cinéma, audio-visuel, ainsi qu'un master professionnel. Il existe à Paris 3 la possibilité de suivre un enseignement en cinéma dans un cursus de double formation, en particulier avec les lettres modernes.

D'autres universités parisiennes développent des enseignements dans ce domaine, en particulier Paris 8, Paris 7 et Paris 10.

D'autres étudiants peuvent aussi se référer à ce fonds dans le cadre de leurs études, en particulier les étudiants des filières information/communication, de lettres, ou des candidats à la préparation à certains concours (une œuvre cinématographique a été inscrite au programme de l'agrégation 2012 de lettres modernes par exemple).

La bibliothèque Sainte-Barbe s'adresse en priorité aux étudiants de niveau licence et master.

Bibliothèques de référence

Les étudiants ont accès aux bibliothèques de Paris 1 au Centre Pierre-Mendès-France.

La bibliothèque de Paris 3 sur le site de Censier, possède un fonds très important en ce qui concerne le cinéma, de même que Paris 8 est une référence importante en matière de fonds cinématographique.

A Paris, certaines bibliothèques sont spécialisées en cinéma, notamment la BIFI (Bibliothèque du Film) située dans le bâtiment de la Cinémathèque française à Bercy. La ville de Paris possède aussi une bibliothèque municipale spécialisée, la bibliothèque du cinéma François Truffaut, qui se situe près du Forum des Images dans le Forum des Halles.

Nombre d'exemplaires

Globalement, les ouvrages ne seront achetés qu'en un exemplaire sauf certains manuels et ouvrages théoriques, « bibles » des étudiants en cinéma, qui seront acquis en au moins 2 exemplaires.

Niveau

15% du fonds de cinéma sont prévus en niveau élémentaire, 80% à un niveau de première spécialisation et 5% à un niveau recherche

Langue

Les ouvrages seront acquis à 100% en français, sauf dans de rares cas, lorsque les ouvrages ne bénéficient pas de traduction en français.

Composition du fonds

Les études sur les cinéastes constituent environ 40% du fonds et sont classées selon le corpus des réalisateurs de la bibliothèque Sainte-Barbe. Le fonds sur les réalisateurs étant constitué, il est mis à jour suivant les éventuelles nouvelles éditions (cette mise à jour est accompagnée du désherbage des éditions précédentes).

L'histoire du cinéma, la théorie, la critique et les études sur les genres constituent environ la moitié du fonds.

Les ouvrages sur la pratique représentent 10% du fonds.

L'édition dans le secteur et les choix d'acquisitions

Pour les acquisitions, sont utilisés les bases des libraires fournisseurs de la bibliothèque, ainsi que la base Electre, le comptoir des presses universitaires, l'association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur et la sélection mensuelle des *Cahiers du Cinéma* et de la revue *Positif*.

Les bibliographies et intitulés des cours permettent d'acheter en fonction des programmes des études : les cours de licence de cinéma recouvrent principalement des notions d'histoire du cinéma, d'analyse de l'image et du film, d'esthétique. Il semble utile aussi d'acquérir quelques ouvrages concernant l'économie du cinéma, en complémentarité avec les collections d'économie. En revanche, le droit du cinéma est acheté en droit.

En outre, il s'avère nécessaire d'acquérir quelques ouvrages de pratique étant donné les enseignements délivrés.

Certaines revues comme *Cinémaction* (un thème par numéro) peuvent être très utiles pour les acquisitions et peuvent être intégrées au fonds sous la forme de périodiques isolés.

Les catalogues d'éditeurs spécialisés sont aussi utilisés pour la constitution du fonds. Il s'agit principalement des éditeurs suivants : Armand Colin (et sa collection « Cinéma »), les Cahiers du cinéma, Le Cerf (et sa collection « 7^{ème} Art »), Actes Sud / Institut Lumière, La Transparence, Dis Voir, Capricci, Yellow Now, les éditions du Céfal, les Presses universitaires de Rennes (et leur collection « Le Spectaculaire ») et les éditions Dixit.

La production éditoriale en cinéma est très hétéroclite : sont acquis principalement les livres à destination explicite du public étudiant ainsi que les « écrits cinéphiles », c'est-à-dire les ouvrages théoriques sur le cinéma ou sur certains réalisateurs (et même écrits par certains réalisateurs) dans la mesure où ils sont d'un niveau de première spécialisation ou de recherche (mais dans une moindre mesure). La production éditoriale est riche d'un grand nombre d'ouvrages grand public qui sont

très peu acquis par la bibliothèque, sauf dans le cas d'ouvrages d'un bon niveau d'étude sur un réalisateur (biographie ou beaux livres, ou catalogues d'exposition).

En ce qui concerne les ouvrages sur les acteurs, ils ne sont pas achetés sauf s'il s'agit d'études poussées sur des acteurs particulièrement emblématiques. Ils se retrouvent rassemblés à la cote 790.209 2 – Artistes (comédiens, acteurs, danseurs). Les études sur des films (collection Synopsis par exemple) sont achetées dans la mesure où elles offrent une analyse de l'œuvre et elles se retrouvent classées dans le corpus des réalisateurs correspondant, corpus élaboré dans le cadre des travaux de politique documentaire de l'année 2012.

Enfin, il est nécessaire d'acheter quelques ouvrages de pratique (scénario, pratique de réalisation sur support de pellicule ou vidéo numérique) dans la mesure où la réalisation d'un film fait partie des attendus dans la plupart des cursus de cinéma. Les principaux éditeurs en la matière sont Eyrolles, Dixit et Dujarric.

Les éditions reliées seront privilégiées, mais certaines collections n'existent qu'en format de poche et sont malgré tout importantes (ex. : Petite bibliothèque des Cahiers du cinéma).

Les périodiques : la bibliothèque est abonnée aux revues classiques de cinéma d'actualité (Cahiers du cinéma, Positif), ainsi qu'à des revues plus spécialisées et théoriques (type Trafic).

Aucun DVD de film n'est acheté.

Organisation du fonds

Le fonds est classé selon la classification décimale Dewey.

6 cotes de cinéma : de 791.43 à 791.436. Les réalisateurs sont regroupés en corpus, coté à l'indice 791.430 92

Il existe par ailleurs une cote pour le corpus des artistes (comédiens, acteurs, danseurs) : 790. 209 2

Désherbage

Les opérations de désherbage relèvent de deux types :

Un désherbage régulier tout au long de l'année, en fonction de l'arrivage de nouveaux ouvrages dans les rayonnages, et en appliquant les critères de désherbage propres aux collections de la bibliothèque (âge des documents, état des documents, cohérence avec la charte documentaire, nombre des documents et leur taux d'emprunts).

Un désherbage ponctuel : il procède par ciblage, qu'il s'agisse de groupes d'ouvrages ou d'ouvrages isolés, en respectant les critères de désherbage applicables aux collections bibliothèque. Remarquons que ce dernier type d'actions peut être lié aux chantiers de reclassement ou de refoulement.

Théâtre

Description quantitative du fonds

Le fonds de théâtre relève des collections d'arts, situées dans la salle des arts de l'aile Chartière, au deuxième étage de la Bibliothèque Sainte-Barbe. La collection existante compte 400 titres, tous récents.

Public visé

La bibliothèque Sainte-Barbe ayant le statut d'établissement interuniversitaire, il s'agit de desservir en priorité les étudiants des niveaux L et M des universités cocontractantes, à savoir Paris 1, Paris 2, Paris 3 et Paris 4, qui proposent des cursus incluant le théâtre et les arts du spectacle avec des approches très diversifiées.

D'autres universités, non cocontractantes de la bibliothèque mais dont les étudiants sont accueillis au même titre, proposent des parcours liés au théâtre : Paris 5 (master « arts-thérapies »), Paris 8 (licence « théâtre ») et Paris 10 (licence « arts du spectacle » : « cinéma et théâtre »).

Bibliothèques ou fonds de références

- La bibliothèque de la SACD (Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques) (5, rue Ballu, 75009 Paris),
- Le Centre National du Théâtre (134, rue Legendre, 75017 Paris),
- La Bibliothèque Gaston Baty, Etudes Théâtrales, de l'Université Paris 3 (13, rue de Santeuil, 75013 Paris)
- La bibliothèque Oscar Wilde (12, rue du Télégraphe, 75020 Paris).

Nombre d'exemplaires

Les documents sont achetés en un seul exemplaire, sauf dans de très rares exceptions.

Niveau

Sont acquis les ouvrages de niveau universitaire et les ouvrages de spécialistes du domaine, accessible aux étudiants désireux de se familiariser avec les études théâtrales, ou déjà engagés dans ce cursus.

Langue

Les documents sont achetés uniquement en français.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

Sont utilisés la base *Electre*, *Livres hebdo* et son supplément mensuel, les catalogues d'éditeurs, le comptoir des presses universitaires et l'association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Une attention particulière est accordée aux catalogues des éditeurs suivants : Les solitaires intempestifs, Actes Sud (et sa collection « Papiers »), les éditions du C.N.R.S. (et leur collection « Les voies de la création théâtrale »), les éditions du

C.N.R.S. et les Presses Universitaires de Rennes (et leur collection « Le Spectaculaire »).

Les choix d'acquisitions

L'essentiel du fonds est constitué d'ouvrages permettant une première approche générale sur le théâtre, du point de vue de son histoire, de sa représentation et de ses metteurs en scène. Il ne s'agit pas d'acquérir des textes de théâtre, qui ont leur place en littérature.

Seuls sont achetés les livres évoquant le théâtre dans sa représentation. Ainsi, ce fonds propose aussi bien des ouvrages traitant de l'histoire d'un théâtre en tant qu'institution ou que bâtiment, que des études sur les théâtres des diverses aires culturelles.

Les metteurs en scène sont rassemblés au sein d'un corpus à la cote 792.092. Ce corpus a été mis à jour au mois de décembre 2012.

Sont exclus des achats : les livres de textes de théâtre qui trouvent leur place en littérature.

Toutes les zones géographiques sont représentées. L'Europe y est majoritaire, mais il s'agit plus d'une conséquence de l'activité éditoriale que d'un véritable choix.

Organisation du fonds

Le fonds est organisé en 4 cotes Dewey :

792 : Théâtre - Généralités

792.02 : Théâtre – Mise en scène, décor, art du comédien

792.09 : Théâtre – Histoire

792.092 : Théâtre – Metteurs en scène

Désherbage

Les opérations de désherbage relèvent de deux types :

Un désherbage régulier tout au long de l'année, en fonction de l'arrivage de nouveaux ouvrages dans les rayonnages, et en appliquant les critères de désherbage propres aux collections de la bibliothèque (âge des documents, état des documents, cohérence avec la charte documentaire, nombre des documents et leur taux d'emprunts).

Un désherbage ponctuel : il procède par ciblage, qu'il s'agisse de groupes d'ouvrages ou d'ouvrages isolés, en respectant les critères de désherbage applicables aux collections bibliothèque. Remarquons que ce dernier type d'actions peut être lié aux chantiers de reclassement ou de refoulement.

Autres arts du spectacle et danse

Description quantitative du fonds

Les fonds des arts du spectacle et de danse relèvent des collections d'arts, situées dans la salle des arts de l'aile Chartière, au 2^{ème} étage de la Bibliothèque Sainte-Barbe.

Public visé

L'objectif est de répondre à une demande d'information générale sur les arts du spectacle et sur la danse, en fonction des parcours d'études proposés par les universités de l'environnement de la bibliothèque Sainte-Barbe.

De manière générale, les étudiants inscrits à l'université Paris 1 Panthéon - Sorbonne dans l'UFR 04, dans le secteur « arts plastiques & sciences de l'art » (niveaux licence et master) peuvent être concernés par ces deux fonds.

L'université Sorbonne nouvelle - Paris 3 propose un parcours études théâtrales (niveaux licence et master).

L'université Paris 5 propose un parcours arts-thérapies (niveau master).

L'université Paris 8 propose un parcours arts du spectacle (niveaux licence et master).

L'université Paris 10 propose un parcours arts du spectacle (niveaux licence et master).

Bibliothèques ou fonds de références

Pour la danse :

- la médiathèque du Centre national de la danse (1, rue Victor Hugo à Pantin)
- la bibliothèque du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris

Pour les arts du spectacle :

- Bibliothèque Gaston Baty, Etudes Théâtrales, de l'Université Paris 3 (13, rue de Santeuil, 75013 Paris)
- Hors les murs, centre national des ressources des arts de la rue (68, rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris).

Nombre d'exemplaires

Les documents sont achetés en 1 seul exemplaire, sauf dans de rares exceptions.

Niveau

Sont acquis les ouvrages de niveau universitaire et les ouvrages de spécialistes du domaine, accessible aux étudiants désireux de se familiariser avec les domaines des arts du spectacle et de la danse, ou déjà engagés dans ces cursus.

Langue

Les documents sont achetés uniquement en français.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

Sont utilisés la base *Electre*, *Livres Hebdo* et son supplément mensuel, les catalogues d'éditeurs, le comptoir des presses universitaires, l'association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Une attention particulière doit être portée aux catalogues des éditeurs suivants : les Presses Universitaires de Rennes (et leur collection « Le spectaculaire »), Scope Editions (notamment pour les monographies sur les acteurs qu'ils proposent), Actes Sud (et sa collection « Théâtre ») et les publications du Centre National de la Danse.

Les choix d'acquisitions

Ne sont acquises que les monographies, les autres supports étant exclus vu le niveau visé. L'essentiel du fonds est constitué d'ouvrages permettant une approche générale des arts du spectacle et de la danse.

La couverture géographique du domaine ne comporte pas de limite, mais les ouvrages portant sur les arts du spectacle ou la danse dans le monde occidental demeurent majoritaires.

Les activités éditoriales concernant les arts du spectacle et de la danse demeurant relativement faible, tous les formats sont les bienvenus dans ces deux domaines.

Organisation du fonds

Le fonds des arts du spectacle est organisé de la manière suivante :

790.2 – Arts du spectacle – Généralités

790.209 2 – Artistes (comédiens, acteurs, danseurs) : corpus

Remarque : la dernière mise à jour du corpus « Artistes » a été effectuée au mois de décembre 2012.

Le fonds de danse est organisé de la manière suivante :

792.8 : Danse – Généralités

792.809 : Danse – Histoire

792.809 2 : Danse – Chorégraphes

La dernière mise à jour du corpus « Danse – Chorégraphes » a été effectuée au mois de décembre 2012.

Désherbage

Les opérations de désherbage relèvent de deux types :

Un désherbage régulier tout au long de l'année, en fonction de l'arrivage de nouveaux ouvrages dans les rayonnages, et en appliquant les critères de désherbage propres aux collections de la bibliothèque (âge des documents, état des documents, cohérence avec la charte documentaire, nombre des documents et leur taux d'emprunts).

Un désherbage ponctuel : il procède par ciblage, qu'il s'agisse de groupes d'ouvrages ou d'ouvrages isolés, en respectant les critères de désherbage applicables aux collections bibliothèque. Remarquons que ce dernier type d'actions peut être lié aux chantiers de reclassement ou de refoulement.

Particularités

Bien que le fonds sur la danse soit microscopique, le taux de rotation des ouvrages est très élevé. Il faut prendre en compte ce paramètre et avoir conscience que les livres sur la danse, bien que peu représentés dans l'actualité éditoriale en général, représentent une denrée rare pour les étudiants concernés, qui se retrouvent amenés à les chérir.

Musique

Description quantitative du fonds

Le fonds de musique relève des collections d'arts, situées dans la salle des arts de l'aile Chartière au deuxième étage de la bibliothèque Sainte-Barbe. Sa capacité est de 650 exemplaires.

Public visé

La bibliothèque Sainte-Barbe ayant le statut d'établissement interuniversitaire, il s'agit de desservir en priorité les étudiants des niveaux L et M des universités cocontractantes, à savoir Paris 1, Paris 2, Paris 3 et Paris 4, qui proposent des cursus incluant le théâtre et les arts du spectacle avec des approches très diversifiées.

L'objectif est de répondre à une demande d'information générale ou présentant un objectif de spécialisation sur la musique. Cette demande peut aussi bien provenir des étudiants des parcours de musicologie proposés par l'Université Paris 4, que des étudiants suivant d'autres parcours, dans d'autres universités, dans lesquels la musique constitue une composante. Par exemple, l'université Pierre-et-Marie Curie (UPMC) propose également un cursus « musique et sciences ». De la même manière, l'université Paris 8 propose un Master « musicologie, création, musique et société ». Par ailleurs, la musique peut être intégrée dans les programmes de préparation à des concours comme le CAPES ou l'agrégation.

Bibliothèques ou fonds de références

Il existe à Paris de plusieurs bibliothèques spécialisées dans la musique, au sein de différents établissements et relevant de différents statuts, auxquelles les étudiants peuvent avoir accès :

- la médiathèque de la Cité de la musique,
- la médiathèque musicale de Paris (du réseau des bibliothèques municipales de la ville de Paris),
- la médiathèque musicale Gustav Mahler (bibliothèque privée accessible sur rendez-vous),
- la bibliothèque-musée de l'Opéra,
- l'espace musique de la BPI,
- la bibliothèque d'art et d'archéologie du centre Michelet (à laquelle fut intégrée la bibliothèque de musique et musicologie Pierre-Aubry) de l'Université Paris 4,
- la bibliothèque du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

Niveau

Sont acquis les ouvrages de niveau universitaire et les ouvrages de spécialistes du domaine, accessibles aux étudiants désireux de se familiariser avec les divers aspects de la musique, ou déjà engagés dans un cursus de musicologie.

Langue

Les documents sont achetés uniquement en français.

Nombre d'exemplaires

Les documents sont achetés en un seul exemplaire, sauf pour de très rares exceptions.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

Sont utilisés la base *Electre*, *Livres Hebdo* et son supplément mensuel, les catalogues d'éditeurs, le comptoir des presses universitaires, l'association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Une attention toute particulière doit être portée aux catalogues des éditeurs suivants : Minerve (et sa collection « Musique ouverte »), Allia (et sa série du livre sur les courants musicaux), Le Mot et le reste, Fayard (et sa collection « Musique »), Actes Sud, Rivages (et sa collection « Rivages rouge ») et l'Harmattan (et sa collection « Univers Musical »)

Plus que la caution de la maison d'édition, c'est le contenu de l'ouvrage qui est déterminant : ne sont pas acquis les ouvrages trop impressionnistes, peu documentés, qui abordent les compositeurs, les interprètes ou un genre uniquement pour leur aura.

Objectifs d'acquisition :

L'essentiel du fonds est constitué d'ouvrages permettant une première approche générale sur la musique : ouvrages généraux, dictionnaires, approche historique d'un genre de musique, approche géographique d'un genre de musique, biographies de compositeurs et d'interprètes (en évitant d'acheter des biographies non documentées, à caractère grand public), ainsi que les documents évoquant les rapports entre la musique et d'autres domaines. Considérant le niveau visé, les mélanges, colloques et thèses sont exclus des acquisitions.

Notons que les compositeurs de musique sont rassemblés dans un corpus.

Sont exclus les ouvrages qui ne proposent pas une approche critique d'un sujet musical.

Ne sont acquises que les monographies, quel qu'en soit le format, les autres supports étant exclus vu le niveau visé. Ainsi, la bibliothèque Sainte-Barbe n'acquiert ni partition ni musique sur support audio.

Les musiques occidentales sont largement plus représentées que les musiques ayant d'autres origines, du fait, d'une part du public desservi en priorité et, d'autre part, de la production éditoriale

Désherbage

Les opérations de désherbage relèvent de deux types :

Un désherbage régulier tout au long de l'année, en fonction de l'arrivage de nouveaux ouvrages dans les rayonnages, et en appliquant les critères de désherbage propres aux collections de la bibliothèque (âge des documents, état des

documents, cohérence avec la charte documentaire, nombre des documents et leur taux d'emprunts).

Un désherbage ponctuel : il procède par ciblage, qu'il s'agisse de groupes d'ouvrages ou d'ouvrages isolés, en respectant les critères de désherbage applicables aux collections bibliothèque. Remarquons que ce dernier type d'actions peut être lié aux chantiers de reclassement ou de refoulement.

Organisation du fonds

Le fonds est organisé en 5 cotes Dewey :

780 Musique – Généralités

780.9 Musique – Histoire

780.92 Musique – Compositeurs

782 Musique vocale et interprètes

786 Musique – Instruments et interprètes

Sciences humaines et sociales

Histoire

Description quantitative du fonds

Le fonds d'histoire relève des collections sciences humaines et sociales. Il est situé dans l'aile Ecosse, au deuxième étage de la bibliothèque Sainte-Barbe. Sa capacité globale est de 11 550 ouvrages, tous en libre accès.

Public visé :

La bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe dessert en priorité les étudiants des niveaux L et M de ses universités cocontractantes.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- une licence d'histoire,
- six licences avec double parcours,
- un master en histoire (5 mentions possibles, dont une en partenariat avec Paris 4 et l'ENS Ulm).

Université Paris 4 Sorbonne

- une licence (quatre parcours possibles),
- 4 bi-licences histoire-langues associant histoire et langues vivantes,
- 4 licences bi-cursus associant deux établissements universitaires),
- un master en histoire (8 mentions possibles),
- un master co-habilité avec l'Université Paris 2 Panthéon Assas,
- un bi-master histoire-anglais.

Les universités associées en licence sont : l'université Pierre et Marie Curie (Paris 6), l'université Panthéon-Assas (Paris 2), et l'IEP de Paris.

Il faut ajouter à ces diplômes les options non spécialistes offertes par l'UFR d'histoire aux étudiants d'autres UFR.

Université Paris 2 Assas

Pas d'UFR d'histoire ; l'université propose une licence double cursus en droit et histoire, en partenariat avec Paris 4 (cf. *supra*). Pas de master.

Université Sorbonne nouvelle – Paris 3

Pas d'UFR d'histoire ; les étudiants peuvent ou doivent selon leur UFR de rattachement et leur parcours suivre des enseignements transversaux, répertoriés dans la brochure détaillée des enseignements.

Assistent à des UE générales ou spécifiques d'histoire ou de civilisation les étudiants en : espagnol, licence et masters ; études arabes, licence et masters ; allemand parcours histoire, licence ; études germaniques modernes et contemporaines, parcours allemand-histoire, masters (séminaire de spécialité : au choix allemand à Paris 3 ou histoire ou géographie à Paris 7) ; études hébraïques et juives parcours histoire, licence et masters (l'enseignement est dispensé sous la responsabilité des universités Paris 1, Paris 3 et Paris 4) ; études internationales, licence et

masters ; études anglophones, licence et masters ; études lusophones, licence et masters ; études indiennes, licence ; études européennes, licence et masters.

Bibliothèques de référence

Dans le Quartier latin se trouvent la bibliothèque de la Sorbonne, qui n'est pas accessible aux étudiants de niveau L, et la bibliothèque Sainte-Geneviève, accessible à tous mais en consultation sur place uniquement.

Les étudiants de Paris 1 fréquentent le SCD de Tolbiac, ceux de Paris 4 la bibliothèque de Clignancourt, ceux de Paris 3 la bibliothèque universitaire de Censier.

Politique d'exemplaires

3 exemplaires pour les manuels de niveau L et M, les titres généralistes des collections synthétiques de type *Que-sais-je ?* ou *128*. En cas de forte demande, certains manuels peuvent être acquis en 5 exemplaires. Dans ce cas, un exemplaire reste en consultation sur place.

2 exemplaires pour les ouvrages de méthodologie, de préparation aux concours du CAPES et de l'agrégation, les ouvrages de fonds (classiques incontournables) ; les dictionnaires de poche et autres vocabulaires, les dictionnaires et chronologies ; les ouvrages figurant dans les bibliographies des enseignants.

1 exemplaire pour les manuels généraux d'archéologie, et les autres ouvrages.

Niveau

Le niveau universitaire est visé pour l'ensemble des collections d'histoire.

Langue

Le français représente 95% du fonds. Le reste des acquisitions est principalement pratiqué en anglais, puis en espagnol, italien et allemand afin de répondre aux besoins d'ouvrages de civilisation des étudiants de lettres et langues (la plupart de ces ouvrages sont classés en histoire contemporaine).

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

Comme l'ensemble du secteur éditorial des sciences humaines et sociales, les publications en histoire connaissent des difficultés certaines. Le tirage moyen diminue, mais le nombre de titres reste élevé, surtout pour l'histoire du 20^e siècle, ce qui pose un problème de sélection. Les éditeurs diversifient leurs collections pour tenir compte de la demande d'un public cultivé, brouillant ainsi la lecture éditoriale de la discipline. La production suit de près les événements commémoratifs. Les biographies sont toujours très nombreuses, surtout pour les personnages contemporains. Les rééditions de classiques se font désormais au format poche.

Sont utilisés comme outils d'acquisitions les sites internet des libraires, la base *Électre*, le périodique *Livres Hebdo*, ainsi que les bibliographies des manuels et

ouvrages destinés aux étudiants. On utilise également quelques revues : *Historiens et géographes*, *Annales*, *Histoire*, *économie et société*, *L'Histoire*, *Le Débat*, etc.

Objectifs d'acquisition

Les quatre périodes historiques (antiquité, moyen âge, histoire moderne et histoire contemporaine) sont étudiées à part égale aussi bien à Paris 1 qu'à Paris 4. De même, l'histoire de France est tout au long du cursus répartie également entre histoires médiévale, moderne et contemporaine.

Comme l'édition ne suit absolument pas cette ligne, mais privilégie fortement l'histoire contemporaine, c'est par la politique d'exemplaires et une rigoureuse sélection en histoire contemporaine qu'est garantie la représentativité de chaque période dans les collections. Une légère prépondérance de l'histoire contemporaine est justifiée par l'acquisition d'ouvrages de civilisation pour les étudiants de lettres et langues et ceux de sciences politiques : ces ouvrages sont en effet cotés en histoire contemporaine.

L'ensemble des domaines de l'histoire (politique, sociale, économique) est couvert, ainsi que toutes les zones géographiques. L'histoire de France représente 50% du fonds parce qu'elle est bien plus étudiée que le reste du monde au niveau L.

Aucun format n'est privilégié, le format poche prédominant pour la plupart des classiques des études historiques et permettant un gain de place appréciable sur les rayonnages. Lorsque c'est possible, un panachage des formats est pratiqué en cas de multi-exemplaires.

Organisation du fonds :

Le fonds est organisé selon la classification Dewey. La classification sépare l'antiquité des autres périodes, et procède ensuite à une répartition géographique puis chronologique.

Cf. Dictionnaire des cotes de la bibliothèque Sainte-Barbe.

Disciplines connexes

- religion,
- arts,
- sciences politiques.

Il est souhaitable de limiter la présence cumulée de certains ouvrages dans plusieurs fonds de la bibliothèque. En cas de doute : se référer au parcours des auteurs (historien, politologue, journaliste) pour déterminer le rattachement d'un ouvrage aux collections d'histoire ou à celles d'autres disciplines.

Un certain nombre de principes sont appliqués :

- les livres sur l'histoire des religions sont achetés en histoire,
- l'archéologie est acquise au titre de l'histoire,
- la préhistoire : rester généraliste dans les acquisitions en histoire ; les ouvrages illustrés sont acquis pour les collections d'arts.

- limitations chronologiques : les ouvrages traitant de l'histoire des pays après 1980 sont acquis au titre des sciences politiques.

Désherbage

Après une grande opération de désherbage effectuée en 2012, les collections d'histoire sont réactualisées et désherbées tout le long de l'année universitaire. Les ouvrages sont retirés en fonction de :

- leur obsolescence : nouveaux programmes de concours, nouvelles éditions disponibles, etc.
- le faible nombre de prêts constaté : peu ou pas du tout empruntés par les étudiants.

Géographie

Description quantitative du fonds

Le fonds de géographie relève des collections sciences humaines et sociales, situé dans l'aile Chartière au deuxième étage de la bibliothèque Sainte Barbe. Sa capacité globale est de 3 200 exemplaires.

Public visé

La bibliothèque Sainte-Barbe dessert en priorité les étudiants de niveaux L et M de ses universités cocontractantes, à savoir Paris 1, Paris 2, Paris 3 et Paris 4. Sont également pris en considération les étudiants en reprise d'études, en réorientation professionnelle ou encore en formation continue, étudiants qui ont généralement un projet professionnel défini.

En ce qui concerne les étudiants en formation initiale dans les universités cocontractantes, il faut en distinguer deux types : ceux qui suivent la filière géographie, avec des mentions différentes, et ceux qui ne suivent que des options au sein d'une autre filière (histoire par exemple), parfois en mineure.

Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- 3 licences avec une mention aménagement, analyse territoriale, environnement,
- 3 licences bi-disciplinaires géographie et droit, histoire ou économie,
- 1 licence professionnelle géomatique et environnement,
- 12 masters (professionnel et recherche) : télédétection et géomatique, urbanisme et aménagement du territoire, développement durable et pays émergents, géographie humaine, géoprisme, géopolitique, gestion des risques, biodiversité, environnement, enseignement.

Université Paris – Sorbonne Paris 4

- 1 licence en géographie et aménagement, avec 3 parcours possibles : géographie ; histoire – géographie ; géographie – gestion et aménagement des collectivités territoriales (à partir de la 3ème année),
- 1 licence professionnelle aménagement du territoire et urbanisme spécialité aménagement et géomatique,
- 9 masters (professionnel et recherche) en géographie, aménagement, environnement et logistique des échanges.

Parmi les autres universités parisiennes *intra-muros*, seule Paris 7- Diderot offre une filière en géographie, licence et master :

- 4 parcours sont proposés en licence : aménagement et développement local, environnement, géographie (parcours général), et 2 mineures géographie/histoire et géographie/langues orientales,
- 5 masters recherche dans les domaines de l'enseignement, de l'environnement, de l'espace et des risques, de la géographie des pays émergents, du géoprisme,
- 4 masters professionnels espaces et milieux, pratiques du développement, sciences des territoires et cartographie, télédétection et géomatique.

Parmi les autres universités d'Ile-de-France :

L'université Paris 8 - Saint-Denis

- 2 licences (majeure et mineure) pluridisciplinaires,
- 1 master recherche et professionnel géographie avec 3 parcours : développement, inégalités socio-spatiales, environnement et risques – géomatique, géomarketing et multimédia – concertation et communication en environnement,
- 1 master recherche géopolitique : enjeux territoriaux des rivalités de pouvoir,
- 1 master professionnel géopolitique locale : aménagement, gestion et enjeux de territoires.

Paris 10 – Ouest Nanterre-La Défense

- 1 licence avec 3 parcours : géographie et aménagement – enseignement – valorisation et développement du patrimoine touristique et des territoires.
- 1 licence professionnelle : aménagement du territoire et urbanisme,
- 4 masters (professionnel et recherche) en aménagement, urbanisme et durabilité des territoires, dynamiques comparées des développements, géographie de la santé.

Enfin l'université Paris 12 Est Créteil Val-de-Marne, l'université Paris 13 Nord, l'université Cergy-Pontoise, l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, l'université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines offrent des filières géographie licence et master.

Bibliothèques de référence

Les bibliothèques du Quartier latin couvrant le domaine de la géographie sont la bibliothèque Sainte-Geneviève et la bibliothèque de la Sorbonne, cette dernière comprenant la bibliothèque de l'Institut de géographie, situé rue Saint-Jacques. La bibliothèque Sainte-Geneviève, ouverte à tous les étudiants mais pour consultation sur place uniquement, est dépositaire du dépôt légal pour les récits de voyage. La bibliothèque de la Sorbonne est ouverte aux étudiants à partir du niveau M. Quant à la bibliothèque de l'Institut de géographie, créée en 1927, elle est depuis 1989 CADIST de géographie ; elle est réservée aux chercheurs.

Nombre d'exemplaires

Les manuels sont globalement acquis en plusieurs exemplaires : 5 exemplaires pour ceux qui introduisent les différents sujets et pour ceux de niveau L relevant des sujets fortement privilégiés décrits ci-dessous. Les manuels de niveau L sur un sujet spécifique, les manuels généraux de niveau M, ainsi que les ouvrages de méthodologie, sont acquis en 3 exemplaires.

Niveau

Les mélanges, colloques ou thèses sont peu acquis. En revanche, l'acquisition de manuels doit être importante, et on n'exclue pas les manuels de terminale et même de première pour la géographie physique. Le fonds comporte toutes les grandes encyclopédies et bibliographies des disciplines, ainsi que des atlas, qui sont acquis quel que soit leur format

Langue

Les acquisitions se font principalement en français. Les ouvrages en langue étrangère ne dépassent pas 4% du fonds, et sont majoritairement en anglais. Les bibliographies des enseignants peuvent contenir des ouvrages en langues étrangères, du fait notamment de l'absence de références en français pour certaines régions du globe. Ces ouvrages sont acquis.

Le fonds vise un niveau de première approche universitaire de la discipline et propose également la documentation nécessaire à une première spécialisation.

Composition du fonds

Il convient de trouver un équilibre entre les enseignements dispensés dans les universités, les usages prévisibles des étudiants et les dominantes de la production éditoriale qui correspondent aux problématiques actuelles. Une attention particulière est portée aux questions environnementales, qui, dans le domaine universitaire, font l'objet de peu d'études en France, mais de nombreuses publications étrangères, notamment américaines.

L'édition dans le secteur

En géographie pure, les titres nouveaux sont peu nombreux, soit une centaine par an.

L'édition est surtout dominée par les problématiques actuelles dominantes :

- ressources naturelles, eau, énergie,
- développement durable,
- mondialisation, géographie économique,
- urbanisation,
- alimentation (question agricole mondiale),
- géographie de la population (surpopulation, vieillissement),
- environnement,
- climatologie.

Un travail précis de sélection permet de concentrer les acquisitions sur les ouvrages à caractère universitaire et permettant une approche spécialisée du domaine.

Sont principalement utilisés en appui aux acquisitions les veilles et alertes des libraires, Livres Hebdo et son supplément mensuel, les comptes-rendus d'acquisition mensuels de l'Institut de géographie, le catalogue de la librairie La géographie, les catalogues d'éditeurs (Ellipses, Masson, Belin, Autrement, Edition du temps, Vuibert, Armand Colin notamment), la base Electre, la base de l'Appel du Livre, et la base Dawson pour les ouvrages en langue étrangère. Viennent en appoint les revues de géographie : *Historiens et géographes*, *Hérodote*, *Information géographique*, *Carto* ; les bibliographies des enseignants ainsi que les bibliographies des manuels et ouvrages destinés aux étudiants de L et M.

Les choix d'acquisitions

L'accent est mis sur les secteurs les plus sollicités par les étudiants :

- géographie urbaine (910.130 776)
- géographie économique (910.133)

- géographie de l'Europe (914 à 914.36)
- géographie de la France (914.4)

Les autres domaines de la géographie faisant également l'objet d'acquisitions régulières sont :

- géographie / généralités (910.0X),
- géographie thématique (et surtout la géographie humaine, la géographie de la population et la géographie rurale) (910.1X),
- géographie du tourisme (910.133 8),
- géographie du commerce et des échanges (910.138),
- aménagement du territoire et urbanisme (910.133 3),
- géographie politique (910.132 012),
- géographie par pays (914 à 919),
- cartographie (912 à 912.0X),
- climatologie (910.155 16),
- environnement (910.157 45),

Certains secteurs seront également couverts mais dans une moindre mesure, soit parce qu'ils ne font pas l'objet de prêts ou de consultations sur place suffisamment nombreux, soit parce qu'ils relèvent d'une spécialisation avancée en géographie dans ses aspects scientifiques :

- géographie physique (à l'exception de la climatologie et de l'environnement) : (910.155 1 à 910.155 2),
- géographie sociale (910.130 34),
- géographie culturelle (910.130 6),
- géographie historique (911),
- géographie de la France par régions (914.41 à 914.49),
- télédétection (912.028 X),
- histoire de la représentation du monde (912.09).

Les travaux de politique documentaire menés en 2012 ont conduit à décider de cesser les acquisitions de récits de voyage : d'une part la bibliothèque Sainte-Geneviève, voisine, est pôle associé de la BnF sur ce secteur, d'autre part, il a été décidé d'intégrer les récits de voyage aux collections de littérature. Le segment géographes, explorateurs et grandes découvertes continue à être alimenté.

En ce qui concerne la géographie par région ; l'accent est être mis sur la France et l'Europe, mais aucune partie du monde n'est exclue *a priori*.

Organisation du fonds

Le fonds est organisé selon la classification Dewey. Il couvre les domaines suivants :

- généralités / introduction à la discipline : 7 cotes, de 910 à 910.092
- géographie thématique : 12 cotes, de 910.1 à 910.138
- géographie physique : 13 cotes, de 910.155 1 à 910.157 45
- récits de voyages : 7 cotes, de 910.9 à 910.99
- géographie historique : 1 cote 911

- cartographie : 6 cotes, de 912 à 912.1
- géographie par régions du monde :
 - 11 cotes pour la France, de 914.4 à 914.49
 - 10 cotes pour l'Europe, 914 à 914.36 et 914.5 à 914.96
 - 7 cotes pour l'Asie, de 915 à 915.9
 - 4 cotes pour l'Afrique, de 916 à 916.9
 - 3 cotes pour l'Amérique du nord, de 917 à 917.3
 - 4 cotes pour l'Amérique latine, de 918 à 918.1
 - 1 cote pour les autres parties du monde : 919

Désherbage

En géographie, les ouvrages deviennent très vite obsolètes : un ample désherbage est nécessaire chaque année pour ôter ces ouvrages aux contenus périmés et les multi-exemplaires peu empruntés.

Un désherbage courant est nécessaire pour permettre le renouvellement des éditions.

Disciplines connexes

Deux cotes sont particulièrement concernées : la géographie politique (910.132 012) et la géographie économique (910.133). L'aménagement du territoire et l'urbanisme (910.133 3) nécessitent également, bien que de manière moins marquée, une certaine vigilance pour éviter les recoupements avec l'histoire de l'art.

Pour ces sujets, et afin d'éviter les doublons, il convient de veiller aux critères suivants : point de vue adopté sur le problème traité (il doit être d'abord géographique avant d'être économique ou politique) ; qualifications, domaines d'étude et publications antérieures de l'auteur ; domaine de la collection et/ou de l'éditeur ; concertation avec les responsables des autres collections concernées ; classement du document dans les autres bibliothèques.

Philosophie

Description quantitative du fonds

Le fonds de philosophie relève des collections sciences humaines et sociales, situées dans l'aile Chartière au deuxième étage de la bibliothèque Sainte-Barbe. Sa capacité globale est de 6 300 exemplaires.

Tous les auteurs classiques sont représentés, ainsi que de nombreux contemporains.

En plus des ouvrages d'histoire de la philosophie, d'épistémologie, d'esthétique, ou sur les systèmes et écoles, sont également disponibles, entre autres, de nombreuses parutions récentes traitant de l'éthique médicale, de la philosophie des sciences, de la nature, ou du langage.

Les œuvres au programme du CAPES et de l'agrégation sont systématiquement achetées.

La bibliothèque propose également des bases de données bibliographiques ou textuelles.

Publics visés

Les publics visés sont, prioritairement, les étudiants des universités cocontractantes, de niveaux L et M.

Université Paris 4 -Sorbonne

- Site Clignancourt, UFR de philosophie et sociologie. Licence de philosophie (L1, L2, L3).
- Site Sorbonne. 3 masters. Domaine : SHS, mention : philosophie et sociologie. Spécialités : philosophie politique et éthique ; esthétique et philosophie de l'art ; histoire de la philosophie.
- Master professionnel. Domaine : SHS, mention : philosophie et sociologie. Spécialité : Conseil éditorial et gestion des connaissances.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne & Université Paris 4 -Sorbonne

Master LoPhiSC (Logique, philosophie des sciences et de la connaissance).

Autres universités parisiennes

Université Paris 5 René Descartes : master « construction européenne et sciences de la santé ».

Université Paris 6 Pierre et Marie Curie : enseignement en philosophie des sciences et éthique et double cursus *sciences et philosophie* (UPMC / P4-Sorbonne).

Bibliothèques de référence

- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : bibliothèque du Centre Pierre Mendès-France, Rue de Tolbiac, 13ème. Accès à partir de L1, prêt pour les étudiants de Paris 1.

- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : bibliothèque de philosophie Cuzin, rue de la Sorbonne, à partir du niveau L3, réservée aux étudiants de Paris 1, aux enseignants et aux chercheurs.
- DBU de l'université Paris 3 : bibliothèque centrale, rue de Santeuil, Paris 5ème. Accès pour tous, prêt réservé aux étudiants de Paris 3.
- Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève. Accès pour tous, pas de prêt.
- Université Paris 4-Sorbonne : bibliothèque de Clignancourt, rue Championnet, Paris 18ème. Accessible à tout public pour la consultation sur place. Prêt réservé aux étudiants de Paris 4.
- Université Paris 4-Sorbonne : bibliothèque générale de philosophie (bibliothèque de composante). Accès sur autorisation du responsable de la bibliothèque.
- Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne : accès à partir du L3.

Nombre d'exemplaires

En règle générale, les livres sont achetés en un seul exemplaire. Les ouvrages sont acquis en exemplaires multiples (jusqu'à 3 exemplaires), lorsqu'ils figurent dans une bibliographie de concours (CAPES ou agrégation), de cours de licence ou de classe préparatoire.

L'achat d'éditions différentes d'un même texte, plutôt que l'acquisition de plusieurs exemplaires d'une même édition, est privilégié pour offrir aux lecteurs des traductions et des apparats critiques diversifiés.

Niveau

Le niveau visé reste majoritairement licence ou master (90 % des achats). Cependant, quelques livres de niveau doctorat sont acquis dans le but de compléter des thématiques moins riches (5%) ou de permettre une première spécialisation.

Sont également acquis certains ouvrages d'initiation (5%) : il s'agit de manuels ou commentaires de textes philosophiques destinés aux élèves de terminales qui peuvent servir d'introduction aux étudiants en début de cursus.

Langue

La majorité des textes étrangers sont achetés en traduction française. Les éditions bilingues sont systématiquement acquises et quelques ouvrages sont achetés en anglais. Les grands textes de philosophes sont achetés en langue originale, lorsqu'elle fait partie des langues présentes par ailleurs à la bibliothèque Sainte-Barbe.

Composition du fonds

Les outils d'acquisitions

Sont actuellement utilisés les sites internet des fournisseurs de la bibliothèque, la base Electre, le périodique *Livres Hebdo*, les sites d'éditeurs spécialisés comme *Vrin*, ceux d'autres non spécialisés en philosophie mais éditant également des ouvrages de philosophie comme les *Belles lettres* ou les éditions du *Cerf*, les éditeurs scolaires tels que *Armand Colin* et *Ellipse* et enfin certaines presses universitaires (sur le site du *Comptoir des presses universitaires*).

Pour effectuer des acquisitions, en plus des outils classiques (*Livres hebdo*, autres revues professionnelles) peuvent être utilisées les bibliographies en ligne des universités. Notons aussi que plusieurs institutions, comme le lycée Henri IV, proposent des bibliographies à l'attention des étudiants en licence, ainsi que les éditeurs dont les catalogues en ligne, permettant de constituer une collection d'un niveau cohérent.

Les choix d'acquisitions

Les acquisitions sont pratiquées de façon à suivre chaque courant philosophique et mettent un accent particulier sur la philosophie occidentale.

Les enseignements de philosophie ont été modifiés profondément ces dernières années. Les parcours sont souvent bi-disciplinaires en master (philosophie et sciences politiques par exemple). Cela a un impact sur les pratiques d'acquisition.

L'achat des monographies constitue la partie la plus importante des acquisitions. La répartition est la suivante :

Les textes des philosophes étudiés dans les programmes de licence et masters sont, de préférence, achetés en plusieurs exemplaires (3 au maximum). Par ailleurs, il est important de préciser qu'un ouvrage (même titre), d'un même philosophe est acquis en de multiples éditions pour favoriser une plus grande diversité dans les traductions et les commentaires mais aussi afin de permettre une plus grande disponibilité pour le prêt.

Les textes des philosophes hors programmes d'enseignement ou de concours sont achetés en un seul exemplaire. Leur acquisition vise à renforcer la cohérence et l'actualité des corpus d'œuvres des philosophes.

Les études sur les philosophes sont en général achetées en un seul exemplaire. Elles permettent d'éclairer le corpus de textes d'un philosophe et de compléter un aspect d'une théorie ou d'un concept particulier.

Les ouvrages visant à la préparation d'un concours, CAPES ou agrégation (les programmes sont les mêmes pour les deux concours), sont achetés quel que soit le sujet, étude d'un auteur ou d'un concept.

Les ouvrages pour une première approche, une initiation, sont achetés largement, y compris des produits éditoriaux estampillés « baccalauréat ». En revanche, la majorité des essais achetés sont de niveau recherche.

Les ouvrages de référence, dictionnaires et encyclopédies, sont achetés en un seul exemplaire et ne sont pas destinés au prêt. Quelques exemplaires multiples de dictionnaires ont été achetés afin de pouvoir permettre le prêt.

Compte tenu de l'évolution récente des enseignements de philosophie, tendant à la bi-disciplinarité, il est parfois nécessaire d'acquérir, en double, des ouvrages présents également dans les fonds de sciences politiques, sociologie, histoire ou psychologie.

Les livres concernant l'ésotérisme ne sont pas achetés.

La décision initiale, d'acquérir, dans les divers catalogues de périodiques, et de traiter en monographies, les numéros en fonction des thématiques et du niveau des articles, est toujours appliquée. Le catalogage se fait donc au numéro ; les fascicules se retrouvent rangés avec les monographies sur un même sujet.

Le désherbage

Les critères de désherbage sont les suivant : les éditions obsolètes des classiques rachetés dans de nouvelles éditions systématiquement ; les multi-exemplaires des œuvres ou études sur des œuvres qui ont été au programme et qui ne le sont plus.

Organisation du fonds

Le fonds de philosophie est côté en Dewey, comme le reste des monographies de la bibliothèque. 95 cotes permettent de regrouper les collections dans des sous-ensembles logiques.

De 101 à 116	Généralités (12 cotes)
De 121 à 128.6	Théorie de la connaissance, causalité, genre humain (8 cotes)
De 141 à 174.2	Systèmes et écoles philosophiques (10 cotes)
De 180 à 188.092	Philosophie de l'antiquité (16 cotes)
De 189 à 189.092	Philosophie du moyen âge (2 cotes)
De 190 à 190.51	Philosophie occidentale moderne (7 cotes)
De 191 à 199.8	Philosophes et philosophie d'autres pays (40 cotes)

Disciplines connexes

La philosophie politique est acquise dans le secteur sciences politiques. La philosophie de la religion est acquise dans le secteur religion.

Psychologie

Description quantitative du fonds

Le fonds de psychologie est situé au 2^e étage de la Bibliothèque Sainte-Barbe, dans l'aile Chartière. Sa capacité globale est de 5 000 exemplaires.

Publics visés

Les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Panthéon-Assas Paris 2, Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et Paris Sorbonne-Paris 4 sont les quatre universités cocontractantes de la bibliothèque Sainte-Barbe. Les publics visés par la bibliothèque, compte tenu de ses missions, sont les étudiants du L1 au M2.

Publics potentiels : universités cocontractantes, enseignements en psychologie/psychanalyse

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le Service général des sciences sociales propose des enseignements complémentaires dans diverses disciplines. Concernant la psychologie sont proposés des enseignements généraux en psychologie sociale, psychanalyse, ethnologie et méthodes en sciences sociales

Licences :

- Licence arts plastiques, mention arts plastiques (psychologie, psychanalyse),
- Licence histoire de l'art et archéologie (histoire et théories de la psychanalyse),
- Licence esthétique, arts et cultures, parcours esthétique et sciences de l'art,
- Licence philosophie, parcours sciences sociales.

Masters :

- Master 1 et 2 : économie & psychologie (économie comportementale, fondements de la psychologie),
- Master 2 professionnel affaires publiques : ingénierie de la concertation (psychologie de la communication),
- Master 2 recherche économie et sciences humaines : épistémologie, méthodes et théories.

Université Sorbonne nouvelle - Paris 3

Licences :

- Licence médiation culturelle, domaine : arts, lettres, langues (psychosociologie)
- Licence sciences du langage, parcours communication, domaine : sciences humaines et sociales, mention sciences du langage (psychologie de la communication et de la médiation)
- UE métiers liés aux jeunes (éléments de psychologie de l'enfant)

Masters :

- Master mention arts thérapies, spécialité : dramathérapie (théâtre)

Université Paris 4 Sorbonne

Licences de philosophie 1 et 2 : éthique du corps et de la santé, psychanalyse (fondamentaux)

Université Paris 2 Assas : pas d'enseignements en psychologie ou en psychanalyse.

En résumé, les universités cocontractantes ne délivrent pas de diplômes dans les domaines de la psychologie ou de la psychanalyse *stricto sensu*, en revanche deux d'entre elles dispensent des enseignements dans certains domaines de ces disciplines : généralités en psychanalyse, psychologie de la médiation, psycholinguistique, art thérapie, etc.

Les étudiants des universités cocontractantes ont bien sûr accès aux bibliothèques de leurs SCD.

Publics potentiels : autres universités parisiennes : enseignements en psychologie / psychanalyse

Les établissements parisiens dispensant des diplômes dans ces domaines sont :

- Université Paris Descartes (Paris 5), Institut de psychologie (Centre Henri Piéron) : clinique psychanalytique, psychopathologie.
- Université Paris Diderot-Paris 7, U.F.R. sciences humaines cliniques (SHC) : master 2 à l'Institut de psychologie.
- Université Paris 8, UFR psychologie pratiques cliniques et sociales : licence de psychologie et masters (psychologie cognitive, clinique, sociale, du travail, de l'enfance et de l'adolescence).
- Université de Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris 10) : licence mention psychologie et masters (psychologie cognitive, du travail, ergonomie et psychopathologie psychanalytique).
- Université de Paris 13 Nord : licence et masters de psychologie (psychologie de l'enfant et de l'adolescent, psychologie clinique et pathologique).
- Paris INETOP (CNAM), master (psychologie du travail et des organisations, psychologie et pratiques de l'orientation professionnelle).

Par ailleurs les étudiants en médecine reçoivent des enseignements en psychologie et en psychiatrie tout au long de leur cursus depuis la première année de leurs études (tronc commun, PAES).

Bibliothèques de référence

Les bibliothèques voisines du Quartier latin proposant des collections de psychologie sont la bibliothèque Sainte-Geneviève et la bibliothèque de la Sorbonne. La bibliothèque Sainte-Geneviève a une orientation pluridisciplinaire et pluraliste reposant sur un socle "Lettres, arts, sciences humaines et sociales". Elle est ouverte à tous les étudiants, le fonds est disponible pour la consultation sur place uniquement. Elle couvre bien la psychanalyse grâce au dépôt légal ; ce fonds est consulté par des spécialistes. La bibliothèque a également un fonds en sciences du vivant (dont biologie, biochimie, médecine et neurosciences). Enfin elle acquiert aussi des études générales et des ouvrages de vulgarisation de qualité.

La bibliothèque de la Sorbonne accueille les étudiants en lettres et sciences humaines des universités de Paris 1, 3, 4, 5 et 7 à partir du niveau L3 et à partir du M1 pour les autres universités. Les acquisitions couvrent essentiellement le noyau

dur des collections (philosophie, épistémologie, littérature), mais aussi les ouvrages interdisciplinaires qui se situent à la croisée avec les sciences humaines.

La bibliothèque de référence en psychologie est la bibliothèque Henri Piéron, relevant de Paris 5 et située à Boulogne. Cette bibliothèque a réussi à capter son public étudiant et reçoit également beaucoup d'étudiants extérieurs venant de Nanterre, d'écoles privées parisiennes, du CNED, de l'école d'orthophonie de la Salpêtrière, etc. Elle reçoit aussi des étudiants de haut niveau et des chercheurs de toute la France.

Les étudiants des universités cocontractantes ont bien sûr accès aux SCD de ces universités :

- le centre Pierre Mendès-France sur le site de Tolbiac pour Paris1, destiné aux licences ;
- le centre Vaugirard réservé aux licences pour Paris 2, dont les étudiants peuvent aussi consulter les fonds d'Assas ;
- le centre Censier pour Paris 3, spécialisé en langues, littératures, civilisations et information/communication ;
- les étudiants de Paris 4 disposent de deux bibliothèques : le centre de Malesherbes, spécialisé en littérature, notamment pour les licences, et le centre de Clignancourt, spécialisé en sciences humaines et sociales, réservé aux licences.

Au niveau de la région parisienne, l'ouest de Paris est bien couvert sur le plan documentaire en psychologie, tandis que l'offre documentaire à l'est est essentiellement située aux SCD de Paris 7 (site des Grands Moulins) et de Paris 8.

Autres bibliothèques

Sur le site de Tolbiac la bibliothèque François Mitterrand offre aussi des collections en psychologie et psychanalyse, fonds en consultation sur place, accès payant.

La bibliothèque Sigmund Freud située dans le 5^e arrondissement est la bibliothèque de la Société Psychanalytique de Paris (SPP), fonds en consultation sur place, accès payant. La spécialisation des fonds et les horaires d'ouverture restreints en font une bibliothèque de spécialistes.

Niveau

Les ouvrages de niveau recherche ne sont pas acquis (thèses) ou bien acquis sporadiquement (actes de colloques).

Les pratiques d'acquisitions veillent à maintenir, compte tenu des publics potentiels, un bon équilibre entre les manuels indispensables à la formation universitaire initiale et les ouvrages nécessaires à une approche spécialisée et/ou professionnalisante de la psychologie.

Nombre d'exemplaires

Manuels, règle de base : 1 exemplaire acquis sauf pour les tranches de cotes les plus empruntées où le nombre d'exemplaires acquis est de 3, dont 1 exclu du prêt.

Sont également acquis en 3 exemplaires (dont 1 exclu du prêt) :

- les ouvrages prescrits par les enseignants des universités cocontractantes et si possible des autres universités précitées (Paris 5, Paris 7, Paris 8 et Paris 10 si et seulement si les ouvrages sont cohérents en thématique et en niveau avec les fonds de la bibliothèque Sainte-Barbe)
- Les ouvrages les plus empruntés, sur consultation des statistiques d'usages.
- Les ouvrages de type encyclopédies ou dictionnaires (en fonction du coût)

Ouvrages des corpus : 1 exemplaire, sauf les éditions de références des œuvres de Sigmund Freud et les "Séminaires" de Jacques Lacan, qui sont acquis en 2 exemplaires.

Langue

Sauf les ouvrages de type lexiques et vocabulaires ainsi que les dictionnaires et encyclopédies, les ouvrages acquis sont en langue française.

Composition du fonds

Les outils d'acquisition

- "Livres Hebdo" et son supplément mensuel,
- Alertes et fils RSS sur les sites des éditeurs (Albin Michel, Armand Colin Belin, De Boeck, Dunod, Eres, Gallimard, In Press, L'Harmattan, Masson, Odile Jacob, Payot, PUF et autres presses universitaires, etc.),
- Alertes thématiques sur les sites internet des fournisseurs de la bibliothèque
- Certaines revues reçues sur abonnement à la bibliothèque Sainte-Barbe (par exemple "L'Autre", "Books", "Journal des psychologues", "Philosophie magazine")
- Base de données bibliographiques Santé Psy,
- Emissions de radio, films documentaires,
- Bibliographies des enseignants obtenues sur les sites des universités,
- Bibliographies des enseignants obtenues par l'entremise de la responsable des relations pédagogiques de la bibliothèque Sainte-Barbe auprès des universités.

Les choix d'acquisitions

Il s'agit de maintenir les points forts de la collection, déterminés par l'analyse des statistiques de prêt menée à l'occasion des travaux de politique documentaire durant l'année 2012.

- Les ouvrages de référence

Les lexiques, vocabulaires, dictionnaires et encyclopédies en plusieurs exemplaires dont 1 exclu du prêt. Ce type d'ouvrages lorsqu'ils sont empruntables figure en effet parmi les ouvrages régulièrement prêtés. Ils constituent une offre attractive en direction de nos publics car ils sont probablement exclus du prêt dans la plupart des bibliothèques universitaires.

- En psychanalyse

Le fonds de psychanalyse prévu initialement pour constituer 30% du total du fonds atteint en 2012 la proportion de 33%, le pourcentage des prêts en revanche varie selon que l'on considère les ouvrages du corpus (cote 159.092) et les autres.

Les acquisitions portent en particulier sur les nouvelles éditions des grands textes classiques de la discipline, les éditions enrichies d'apparats critiques ou les nouvelles traductions.

Les ouvrages transversaux traitant de la psychanalyse et des arts, de la psychanalyse et des sciences et de la psychanalyse et de la littérature sont également acquis.

- En psychologie

Les acquisitions portent sur l'ensemble des domaines de la psychologie avec un accent fort sur la psychologie différentielle et du développement et les domaines faisant l'objet d'enseignement dans les universités cocontractantes.

Les ouvrages traitant de la psychiatrie dans ses aspects médicaux ne sont pas achetés.

D'une manière générale, une attention particulière est portée à la qualité éditoriale des livres acquis ; les ouvrages de vulgarisation sont exclus des acquisitions.

Les travaux de politique documentaire menés en 2012 ont conduit à entériner l'arrêt des acquisitions pour la cote 156 – Psychologie comparée – Ethologie, en-dehors du maintien de quelques ouvrages basiques et de référence.

Cas particulier des usagers hors universités cocontractantes

- Les CPGE

Les étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles se révèlent constituer un public d'emprunteurs réguliers, difficiles à repérer dans les statistiques car ils sont inscrits dans diverses catégories de lecteurs (pluridisciplinaires, lettres, philosophie, etc.). Ils sont des emprunteurs quasi exclusifs des ouvrages du corpus de psychanalyse, en particulier des textes de Sigmund Freud.

- Les étudiants en médecine

Ils constituent un public nombreux mais ils n'empruntent pas, ou peu.

Une bibliographie en direction des PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) orientée sciences humaines, est éditée chaque année.

Les PAES sont une cible particulière car, n'ayant pas accès à la bibliothèque interuniversitaire de santé, ils constituent une importante cohorte à la recherche de places en raison de la saturation des bibliothèques des SCD de Paris 5 (rue des Saints-pères) et de Paris 6 (site des Cordeliers). Il importe, dans la mesure où la charte documentaire de la bibliothèque Sainte-Barbe est respectée, de leur offrir la documentation adéquate.

Organisation du fonds

Le fonds est organisé selon la classification Dewey remaniée.

Il couvre :

- la psychologie – généralités, théories et écoles (12 cotes de 150 à 150.9)
- la psychologie cognitive incluant les processus mentaux, la neuropsychologie, la psychologie expérimentale et comparative... (15 cotes de 152 à 154)
- la psychologie différentielle et du développement (9 cotes de 155 à 155.9)
- la psychologie comparée (cote 156)

- la psychiatrie et la psychopathologie (13 cotes de 157 à 157.7)
- la psychologie appliquée (5 cotes de 158 à 158.7)
- la psychanalyse de (13 cotes 159 à 159.88)

Enfin, les corpus des œuvres des psychologues et psychanalystes fondateurs dans leurs disciplines respectives sont regroupés sous 2 cotes, respectivement 150.92 et 159.092.

La révision de la Dewey a entraîné la fermeture des cotes 157 et 159, la question du reclassement du fonds de psychologie est donc à envisager.

Désherbage

Deux importantes opérations de désherbage ont été effectuées en 2011/2012 et pendant l'été 2013. La première avait pour objectif principal l'élimination d'exemplaires en surnombre en raison de l'insuffisance du nombre de prêts et avait concerné environ 20 % du fonds. Pour la seconde opération, d'une ampleur équivalente (19% du fonds), la base de travail était une liste de tous les ouvrages empruntables acquis depuis plus de 5 ans et jamais empruntés.

Le désherbage courant porte sur le même critère et l'existence d'une nouvelle édition.

Disciplines connexes

La psychologie sociale est acquise en sociologie, la psychologie criminelle, du délinquant et la victimologie sont acquises en droit, les ouvrages concernant le management, les compétences professionnelles et le monde de l'entreprise sont acquis en gestion et enfin la psycholinguistique est acquise en linguistique.

Sociologie / Ethnologie

Description quantitative du fonds

Le fonds de sociologie / ethnologie est situé au deuxième étage de l'aile Chartière de la bibliothèque Sainte-Barbe. Sa capacité globale est de 12 000 ouvrages.

Public visé

La bibliothèque Sainte-Barbe dessert en priorité les étudiants de niveau L et M de ses universités cocontractantes. Sont également visés les étudiants en reprise d'études, en réorientation professionnelle ou encore en formation continue, étudiants qui ont généralement un projet professionnel défini.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- Double cursus licence et master de sociologie et licence master de sciences économiques
- Enseignement en sociologie et ethnologie/anthropologie dispensé aux étudiants d'autres filières : philosophie, AES, histoire
- Licence et master de démographie

Université Paris 2 Assas

Pas d'enseignement dans ces disciplines

Université Sorbonne nouvelle – Paris 3

Enseignement en sociologie et ethnologie/anthropologie accessible aux étudiants d'autres filières.

Université Paris 4 Sorbonne

Licence et master de sociologie

D'autres universités parisiennes proposent des formations en sociologie et/ou ethnologie. Il s'agit de l'université René Descartes (Paris 5), qui propose une licence et un master de sociologie, et une licence et un master d'ethnologie.

L'université Paris 7 propose une licence et un master de sociologie ainsi qu'un master d'ethnologie, une mineure de sociologie en licence d'histoire et de géographie, une UE de culture générale en histoire comprenant de la sociologie et de l'ethnologie, et une option d'initiation à la sociologie pour les deux licences.

Bibliothèques de référence

La bibliothèque Sainte-Geneviève, ouverte à tous les étudiants, mais pour consultation sur place uniquement, propose des collections comprenant les textes fondamentaux, les ouvrages critiques de base et les grandes collections. Ses collections en ethnologie/anthropologie comportent essentiellement des ouvrages publiés en France ou des publications étrangères francophones.

Les collections d'ethnologie/anthropologie de la bibliothèque de la Sorbonne couvrent l'anthropologie historique et l'ethnologie de la France, mais sans aborder ses disciplines de façon très spécialisée. En sociologie, la bibliothèque de la Sorbonne acquiert les ouvrages classiques et sur les questions théoriques. Les

publications récentes et les problématiques contemporaines comme l'économie sociale, la sociologie urbaine et la sociologie du monde contemporain, sont beaucoup moins présentes.

La bibliothèque du musée du Quai Branly est CADIST et pôle associé de la BnF en ethnologie.

Niveau

Les ouvrages acquis à la bibliothèque Sainte-Barbe permettent une première approche de la discipline, y compris pour des étudiants non spécialistes. La documentation proposée en sociologie/ethnographie permet de répondre au besoin immédiat d'information, d'enrichir les connaissances des étudiants en début de parcours, de nourrir leur réflexion et de les soutenir dans leur préparation des examens.

Vu le niveau visé, les mélanges, colloques ou thèses sont peu acquis. En revanche, l'acquisition de manuels est importante ; le fonds comporte toutes les grandes encyclopédies et bibliographies des disciplines.

Nombre d'exemplaires

Les ouvrages ne sont achetés qu'en un exemplaire, sauf les manuels relevant des sujets fortement privilégiés, les ouvrages théoriques majeurs ou les auteurs phares, qui sont acquis en au moins 2 exemplaires.

Langue

Les acquisitions se font principalement en français. Les ouvrages en langues étrangères n'excèdent pas 3% du fonds. Les principales œuvres des auteurs des corpus sont achetées en langue originale et en traduction. Les ouvrages théoriques majeurs sont également achetés en langue étrangère lorsqu'ils n'existent pas en français.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

L'édition des sciences sociales est en pleine mutation actuellement. Les grandes maisons publiant la documentation intéressant la bibliothèque Sainte-Barbe en sociologie et ethnographie restent Le Seuil, Armand Colin, La Découverte, les PUF ou encore L'Harmattan. Plus que la caution de la maison d'édition, c'est le parcours de l'auteur et le niveau de l'ouvrage qui sont déterminants dans les choix d'acquisition.

La base *Électre*, *Livres Hebdo* et son supplément mensuel, les catalogues d'éditeurs, les bibliographies des revues spécialisées ainsi que les bibliographies des manuels et ouvrages destinés aux étudiants de niveau L et M servent à élaborer les choix d'acquisitions.

Les choix d'acquisitions

Les acquisitions en sciences sociales portent sur les théories, les courants de pensée, les manuels, la méthodologie et l'histoire des sciences sociales.

Les acquisitions de sociologie portent en priorité sur les ouvrages introduisant à la discipline, qui sont utiles aux étudiants des filières de sociologie, d'ethnologie et à ceux qui n'étudient cette matière qu'en option.

Tous les secteurs de l'ethnologie/anthropologie sont couverts, tant pour les ouvrages d'introduction que pour ceux permettant une première spécialisation.
Les grands auteurs sont acquis au titre du corpus des auteurs en sciences sociales.

Il convient de respecter un équilibre en fonction des enseignements dispensés dans les universités cocontractantes, de la production de niveau universitaire et des usages prévisibles des étudiants.

La répartition cible entre les divers secteurs est la suivante :

Sciences sociales 15%

Sociologie 55%

Démographie 10%

Ethnologie/Anthropologie 20%

Les acquisitions veillent à enrichir les collections notamment dans tous les récents développements de la sociologie en rapport avec l'écologie et tous ceux en rapport avec le management culturel. L'interdisciplinarité avec les cursus d'information/communication est à prendre en compte.

Organisation du fonds

Le fonds est organisé selon la classification décimale Dewey. Il couvre les disciplines suivantes : sciences sociales, sociologie, démographie et ethnologie/anthropologie.

300.1 à 300.9 Sciences sociales (5 cotes)

301 à 301.09 Sociologie – Généralités (5 cotes)

302 à 302.542 Interaction sociale des groupes (7 cotes)

303 à 304.5 Processus sociaux (12 cotes)

304.6 à 304.8 Démographie (10 cotes)

305 à 305.800 98 Groupes sociaux (19 cotes)

306 à 306.2 Culture et normes de comportement (2 cotes)

306.3 à 306.360 98 Sociologie économique et du travail (16 cotes)

306.4 à 306.9 Sociologie de la culture et de la vie quotidienne (25 cotes)

307 à 307.760 98 Sociologie rurale et urbaine (20 cotes)

309 à 309.9 Anthropologie – Ethnologie (30 cotes)

Les travaux de politique documentaires menés en 2012 ont conduit à entériner la suppression de la cote anthropologie juridique (309.025).

Désherbage

Sont déséchérisés en priorité les ouvrages d'introduction à la discipline lorsqu'ils sont obsolètes, les multi exemplaires totalisant peu de prêts.

Disciplines connexes

Certains domaines sont communs à plusieurs disciplines :

- sociologie des médias,
- sociologie de l'éducation,
- sociologie de l'art,
- anthropologie politique.

La qualité de l'auteur et le point de vue adopté décident de leur rattachement aux collections de sociologie, ethnologie/anthropologie.

En ce qui concerne la sociologie de la lecture, elle est acquise en information/communication si elle est étudiée dans une perspective historique ou d'analyse factuelle. Lorsqu'elle l'est du point de vue de la perception et de l'analyse du comportement, elle est acquise en sociologie.

Information / Communication

Description quantitative du fonds

Le fonds information-communication est situé au deuxième étage de la Bibliothèque Sainte-Barbe, dans l'épi de l'aile Chartière. Sa capacité globale est de 2 170 ouvrages.

Public visé

La bibliothèque Sainte-Barbe dessert en priorité les étudiants de niveau L et M de ses universités cocontractantes. Sont également visés les étudiants en reprise d'études, en réorientation professionnelle ou encore en formation continue, étudiants qui ont généralement un projet professionnel défini.

Les étudiants du Celsa, relevant de l'université Paris 4 Sorbonne, qui disposent de leur propre bibliothèque spécialisée, ne font pas partie du public cible des collections d'information-communication de la bibliothèque Sainte-Barbe.

Les universités de Paris et d'Ile de France et leurs formations en lien avec l'information-communication

Universités Paris 1 Panthéon Sorbonne	Licences (et D.U.T) Licence Préservation des biens culturels	Masters Master 1 et 2 Cinéma & audiovisuel Master 1 et 2 Journalisme (sciences politiques) Master 2 Affaires publiques : communication politique locale Master 2 Marketing Master 2 Projets culturels dans l'espace public
Paris 2 Panthéon Assas	Licence en sciences politiques et sociales mention information et communication	Master 1 en sciences politiques et sociales mention information et communication Master 1 professionnel sciences politiques et sociales mention Journalisme Master 2 Journalisme (finalité professionnelle) Master 2 Médias et mondialisation (finalité recherche) Master 2 Médias et publics (finalité professionnelle) Master 2 Médias, langages et sociétés (finalités recherche) Diplôme universitaire de l'Institut Français de la Presse (IFP)
Paris 3 Sorbonne Nouvelle	Licences : information, communication, parcours allemand, italien, lettres, portugais, sciences du langage	Master 1 Information communication Master 2 Recherche information communication Master 2 professionnel communication des entreprises et des institutions Master 2 Ingénierie des échanges culturels Master 2 professionnel journalisme culturel
Paris 4 Sorbonne	Parcours « communication des entreprises et des institutions » à partir de la 3 ^{ème} année Parcours « communication, médias et médiatisation », à partir de la 3 ^{ème} année Parcours « marketing, publicité et communication », à partir de la 3 ^{ème} année Parcours « ressources humaines et communication », à partir de la 3 ^{ème} année	
Paris 5 Descartes Paris 6 UPMC Paris 7 Diderot	Licence Enseignement, information et communication scientifiques (EICS)	Master Cinéma, documentaire, médias
Paris 8	Licence Information communication (médias et médiatisation, communication des organisations, médiations culturelles et scientifiques, multimédias)	Master Culture et communication (création, innovation, information numériques ; culture et médias ; information et communication dans les organisations)

Paris 9 Paris 10	Licence professionnelle Activités et techniques de communication. Mention : communication audiovisuelles et multimédias locales et de proximité Licence sciences humaines et sociales mention : information et communication	Master professionnel. Mention : information communication (conception et gestion de projets numériques territoriaux ; documents électroniques et flux d'informations (DEFI) ; métiers du livre ; communication rédactionnelle dédiée au multimédia) Master recherche. Mention information et communication (mutations et enjeux pour la société)
Paris 11 Paris 12		Master, mention information-communication (Master 1 et 2 : communication politique et publique en France et en Europe) Master 2 histoire et médias, conservation et documentation de l'image et du son Master, mentions édition ; culture et médias ; information et communication dans les organisations ; création, innovation, information numériques
Paris 13	Licence, mention information et communication	

Bibliothèques de référence

Les étudiants des universités cocontractantes ont accès aux SCD de leurs universités.

La bibliothèque universitaire de l'université Sorbonne nouvelle – Paris 3, sur le site Censier, (accessible à tous les étudiants, prêt réservé aux étudiants de Paris 3) est notamment spécialisé en information-communication, l'offre de formation de cette université étant importante dans ce domaine.

Tout ou partie du domaine de l'information-communication est également couvert par la bibliothèque Sainte-Geneviève (accessible à tous, consultation sur place uniquement) et par la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (accessible à partir du L3 pour les étudiants de ses universités cocontractantes).

Quant au CDML (Centre de documentation des métiers du livre) situé à la bibliothèque Buffon (Paris 5^{ème}), il s'agit un centre de ressources privilégié pour la préparation des concours des métiers du livre.

Niveau

Compte tenu du secteur éditorial, le niveau de vulgarisation est à proscrire. Les acquisitions se concentrent sur les publications universitaires, permettant une première approche et un premier degré de spécialisation.

Langue

Les ouvrages sont acquis en langue française à 100%, sauf pour de rares exceptions, lorsque l'ouvrage s'avère indispensable et que sa traduction en français n'existe pas.

Nombre d'exemplaires

Globalement, les ouvrages ne sont achetés qu'en un exemplaire, sauf les manuels relevant des sujets fortement privilégiés, qui sont acquis en au moins 2 exemplaires. Quelques titres bien précis : par exemple *Médias et sociétés* (Francis Balle), *Les médias* (Francis Balle, aux éditions La Découverte, collection « Repères »), *Histoire des médias en France* (Fabrice d'Almeida, aux éditions Flammarion, collection « Champs Universités »), *Une histoire des médias* de Jean-Noël Jeanneney (au Seuil, collection « Points ») ou encore les manuels de préparation aux concours d'école de journalisme (*Préparer les concours des écoles de journalisme* aux

Presses Universitaires de France, *Concours d'entrée en école de journalisme* aux éditions Foucher, *Entrée en école de journalisme* aux éditions Vuibert), qui font l'objet de nombreux emprunts sont acquis en plusieurs exemplaires.

Il faut souligner qu'un nombre assez important d'ouvrages transdisciplinaires figurent à la bibliothèque Sainte-Barbe à la fois dans les collections d'information-communication et dans d'autres collections de sciences humaines et sociales. Cela permet d'éviter de saturer les collections d'information-communication par un trop grand nombre d'exemplaires et de valoriser la transdisciplinarité des collections de sciences humaines et sociales lorsque le sujet de l'ouvrage s'y prête.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

Elle est abondante, avec des domaines privilégiés comme l'analyse et la critique des médias, la communication, les nouvelles technologies. Il nous faut cependant remarquer qu'au sein de cette abondante production éditoriale, se trouvent quantités d'ouvrages n'ayant pas leur place dans une bibliothèque universitaire. Par exemple, les ouvrages traitant des événements du 11 septembre 2001 qui peuvent souvent figurer dans les sélections présentées par les libraires ou ceux sur les systèmes de veille documentaire, ces ouvrages étant entourés de mots-clés liés à l'information-communication.

Sont utilisés en appui aux acquisitions la base *Electre* ; *Livres Hebdo* et son supplément mensuel ; la base bibliographique *Mémoire de trame* ; le site de l'association Acrimed ; les catalogues d'éditeurs ; le site du comptoir des presses universitaires et celui l'association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, des bibliographies des disciplines ainsi que les bibliographies des manuels et ouvrages destinés aux étudiants des niveaux L et M.

Les choix d'acquisitions

Tous les domaines de l'information-communication font l'objet d'acquisitions courantes. L'équilibre permettant de desservir les étudiants des universités cocontractantes avec une documentation adéquate au regard de la profusion éditoriale est un souci constant.

Le fonds respecte une conception généraliste du domaine, la bibliothèque Sainte-Barbe n'étant pas un établissement documentaire marqué par la spécialisation, quelle que soit la discipline.

Sont fortement privilégiés les thèmes suivants :

- l'audiovisuel,
- la dimension professionnelle de l'information et de la communication,
- l'histoire des médias,
- la communication interne,
- le marketing,
- le multimédia,
- la sémiologie (sauf la sémiologie médicale),
- la théorie de la communication
- l'histoire du livre, de l'édition et de la librairie
- les écrits de journalistes
- les manuels de préparation aux écoles de journalisme

La couverture géographique des sujets privilégié très fortement la France.

Sont exclus tous les ouvrages de technique ou technologie pures. Sont acquis en revanche les ouvrages traitant de la sémiologie de l'image, y compris de l'image cinématographique.

Au sein des sciences de l'information et documentation, certains éditeurs sont à rapprocher de certaines cotes : les publications des Presses de l'ENSSIB et les Editions du Cercle de la Librairie sont achetées de manière suivie pour les cotes de 020 à 027.

En communication, c'est-à-dire pour les cotes de 040 à 043.2, les ouvrages publiés par les éditeurs suivants sont privilégiés : les éditions de Boeck, l'I.N.A. (souvent présent en tant que coéditeur), les éditions La Découverte et Nouveau Monde Editions.

Pour la section médias, journalisme, métiers du livre (cotes de 070 à 070.5), les éditeurs avec lesquels il demeure possible de travailler de façon suivie sont les suivants : Le mot et le reste, les éditions de Boeck, Nouveau Monde Editions, les éditions du Cercle de la Librairie.

Organisation du fonds

Hormis ce qui relève de la bibliothéconomie (classe 02) et des médias (classe 07), les sujets étudiés en information-communication sont marqués par la transdisciplinarité.

Le fonds recouvre donc :

- les généralités sur les sciences de l'information et de la communication ainsi que la bibliothéconomie (020-029) ;
- les médias (avec adjonction de la sociologie des médias),
- l'édition et la librairie (070-071.2) ;
- la théorie et l'analyse de la communication (072-074) ;
- la communication des entreprises et des organisations, interne, externe et comprenant la publicité (075-075.3) ;
- le droit des communications et des réseaux (076).

Dans le cadre des travaux de politique documentaire menés en 2012, une cote a été supprimée : 020.8 Informatique documentaire ; une cote a été créée : 070.43 Ecrits de journalistes. Elle regroupe les textes produits par les journalistes sur leurs pratiques, parcours et expériences.

Désherbage

Les livres bénéficiant d'éditions mises à jour sont systématiquement dés herbés.

Disciplines connexes

Quelques sujets sont exclus du fonds d'information-communication :

- l'économie des médias et la gestion des entreprises médiatiques (éco-gestion), l'histoire du cinéma (fonds arts),
- l'informatique et les réseaux (fonds informatique).

En ce qui concerne le marketing et la communication des entreprises, sont achetés les ouvrages correspondant aux critères suivants : perspective adoptée sur le sujet ; qualités et notoriété des auteurs dans les domaines de la communication. Lorsque les livres traitent du marketing du point de vue du fonctionnement de l'entreprise, ils sont acquis en gestion.

Sciences de l'éducation

Description quantitative du fonds

Le fonds des sciences de l'éducation est situé au deuxième étage de l'aile Chartière de la bibliothèque Sainte-Barbe. Sa capacité globale est de 2 205 volumes en libre accès.

Public visé

L'université Paris Descartes (Paris 5) est la seule université de Paris *intra muros* à proposer une licence en sciences de l'Éducation ; elle propose aussi des masters.

Depuis la rentrée 2013, les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) accueillent les étudiants se destinant ces métiers. Le nouveau master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) prépare aux concours de recrutement de l'enseignement et de l'éducation, dont les modalités d'épreuves ont été profondément revues. Il est cohabilité par sept universités parisiennes, dont trois des quatre universités cocontractantes que la bibliothèque Sainte-Barbe dessert prioritairement : Panthéon-Sorbonne (Paris 1), Sorbonne Nouvelle (Paris 3), Paris Sorbonne (Paris 4) ; s'y ajoutent l'université Paris-Descartes (Paris 5), Pierre et Marie Curie (Paris 6) et Paris Diderot (Paris 7) et l'INALCO.

L'université de Vincennes Saint-Denis (Paris 8), de Nanterre (Paris 10), de Paris-Est Créteil (Paris 12), de Paris-Nord (Paris 13) offrent également des cursus (L et M) en sciences de l'éducation.

Les étudiants concernés sont les étudiants de licence et master en sciences de l'éducation, les étudiants préparant les concours de l'enseignement : concours de professeur des écoles, CAPES, agrégation, concours de conseiller principal d'éducation et de conseiller d'orientation, ainsi que les non-spécialistes dont le parcours nécessite une connaissance des sciences de l'éducation, les étudiants en psychologie, histoire et sociologie notamment.

Bibliothèques de référence

Bibliothèque Sainte-Geneviève

Les collections de cet établissement couvrent l'histoire de l'éducation, de l'enseignement et de l'éducation spécialisée. Les acquisitions courantes portent davantage sur les études théoriques que sur les manuels ou les méthodes d'apprentissage ou de pédagogie.

Bibliothèque de la Sorbonne

Les collections en sciences de l'éducation de cet établissement couvrent l'histoire de la discipline, et plus précisément l'histoire de l'éducation, l'histoire de l'université de Paris et l'histoire des universités en général. Du fait de la présence de l'INRP dans le Quartier latin jusqu'à une date relativement récente, cette bibliothèque n'accueillait que peu de chercheurs en sciences de l'éducation et n'a pas particulièrement développé son fonds.

Les deux médiathèques de l'ESPE de Paris dans les 16^{ème} et le 17^{ème} arrondissements, de taille moyenne, ont des collections spécialisées. Le prêt à domicile est réservé aux étudiants et professeurs stagiaires en formation à l'ESPE et

aux membres de Sorbonne Universités. Pour le public extérieur, notamment les candidats libres aux concours, l'inscription est payante (32 €).

Niveau

Les collections de sciences de l'éducation de la bibliothèque Sainte-Barbe s'adressent à la fois à des futurs spécialistes et à des étudiants non-spécialistes dont le parcours nécessite une connaissance des sciences de l'éducation : étudiants en psychologie, histoire et sociologie notamment.

Le niveau élémentaire est donc particulièrement représenté dans les collections de la bibliothèque Sainte-Barbe.

Les mélanges, colloques ou thèses ne sont pas acquis.

Des manuels scolaires peuvent être acquis s'ils peuvent servir à se préparer aux épreuves d'admissibilité des concours rénovés. Ils doivent être récents et utilisés par les enseignants. Les disciplines retenues sont le français, l'histoire, la géographie, l'éducation civique, l'allemand, l'anglais, l'italien et l'espagnol. Leur niveau recouvre ceux de l'enseignement élémentaire et secondaire.

L'acquisition de manuels universitaires est importante, notamment pour les étudiants préparant les concours de professeurs des écoles, étudiants de niveau M exclusivement depuis la réforme du concours de professeur des écoles.

Les manuels de préparation aux différents CAPES et agrégations figurent dans les collections des disciplines concernées.

Langue

Tous les livres en sciences de l'éducation sont achetés en langue française.

Nombre d'exemplaires

Les titres sont principalement acquis en exemplaire unique empruntable, compte tenu de l'usage modeste de la collection : les taux de rotation et de fonds utile sont très modérés. En ce qui concerne les titres de préparation aux concours, on privilégie la diversité des éditeurs plutôt que la multiplication des exemplaires chez certains éditeurs, dans la mesure où les statistiques ne laissent apparaître aucune préférence franche au niveau des prêts.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur

Les principaux éditeurs et collections en sciences de l'éducation sont :

- Hachette éducation (Profession enseignant, L'école au quotidien, Pédagogie pratique à l'école, etc.),
- Presses universitaires de France (Que sais-je, Éducation et formation, Pédagogues et pédagogies, Apprendre),
- ESF (coll. Pédagogies, Pratiques et enjeux pédagogiques),
- De Boeck (Pédagogies en développement, Outils pour enseigner, Perspectives en éducation et formation, etc.),
- Dunod (Enfances. Psychologie et pédagogie),
- Belin (Histoire de l'éducation),
- L'Harmattan (Savoir et formation),
- Bordas,
- Retz,

- Vuibert.

Les annales de concours sont principalement développées par :

- Vuibert,
- Hachette éducation,
- Foucher,
- Nathan,
- Hatier,
- Bordas,
- Scéren-CRDP Académie de Montpellier,
- Ellipses,
- Studyrama.

Les choix d'acquisitions

La répartition visée est la suivante :

Sujets	Proportion	Cotes
Généralités	30%	370 à 370.9
Systèmes éducatifs – organisation	35%	371 à 371.9
Enseignement primaire, secondaire, adultes	10%	372 à 374
Didactique	10%	376 à 376.9
Concours	15%	377 à 377.4
Enseignement supérieur	2%	378 à 378.1
Politiques publiques en matière d'éducation	3%	379

Les principaux outils d'acquisition sont Le Livre du mois, et les alertes des sites internet des fournisseurs de la bibliothèque.

Il s'agit de proposer un fonds couvrant les généralités dans le domaine de l'éducation, représentant l'essentiel des grands courants éducatifs, de l'œuvre des pédagogues illustres, du fonctionnement du système éducatif dans son ensemble.

En ce qui concerne les généralités, l'histoire et la psychologie de l'éducation sont privilégiées. L'histoire de l'éducation est le segment le plus sollicité par les emprunts au vu des statistiques de prêts 2012-2013 : il doit être une priorité d'acquisition, tout en poursuivant le développement des autres secteurs. Les ouvrages des grands pédagogues sont aussi acquis.

L'accent est également mis sur les concours de l'éducation et les outils de préparation à ces concours. Les manuels scolaires sont regroupés sous une cote unique (371.32).

La couverture géographique de la discipline privilégie la France.

Les sciences de l'éducation relèvent d'un secteur éditorial riche, aux parutions nombreuses, d'où la nécessité d'une sélection drastique du fait du faible volume d'acquisitions annuel : on exclut par exemple les ouvrages à destination des parents, les ouvrages de débat partisan ou trop orienté ou trop ponctuel ; les critères de sélection s'orientent plus sur le statut de l'auteur et le positionnement de l'éditeur. Les ouvrages de niveau universitaire sont privilégiés, en excluant les sujets trop pointus, trop spécialisés, trop professionnels et trop tournés sur la pratique enseignante.

Ainsi, la pédagogie appliquée sort du cadre choisi. Elle demeure donc un domaine peu couvert par les acquisitions, notamment pour les nombreux documents traitant de la manière d'enseigner une discipline donnée dans une classe donnée.

La didactique et la formation des adultes, présentes dans les collections, ne sont, elles non plus, pas un secteur prioritaire.

Enfin, le secteur éditorial des sciences de l'éducation est sujet à de nombreuses rééditions, souvent sans réactualisation ou compléments, d'où une vigilance indispensable (vérification sur le Sudoc, Electre, les sites éditeurs) pour repérer et n'acquérir que les véritables mises à jour.

Organisation du fonds

Le fonds est organisé selon la classification décimale Dewey (de 370 à 379). Il couvre les domaines suivants :

- | | |
|----------------------|--|
| 370 | généralités des sciences de l'éducation : philosophie et théorie, les grands pédagogues, psychologie et histoire de l'éducation, |
| 371 | systèmes éducatifs et leur organisation, les pédagogies et méthodes d'enseignement et d'apprentissage, |
| 372, 373, 374 et 378 | les 3 niveaux d'enseignement (élémentaire, secondaire, supérieur) et la formation pour adultes, |
| 376 | didactique des disciplines, sauf la didactique des langues qui se trouve dans le pôle des lettres et langues, |
| 377 | préparation aux concours de conseiller principal d'éducation, de conseiller d'orientation et surtout de professeur des écoles. Les ouvrages préparant aux concours de l'enseignement secondaire (CAPES et agrégation) figurent dans leurs disciplines respectives, |
| 379 | politiques publiques en matière d'éducation. |

Les ouvrages acquis pour la formation continue dans le secteur sciences de l'éducation sont, à l'image de la collection, généralistes et axés sur la pédagogie. En gestion, ils concernent plus la gestion des ressources humaines.

Désherbage

L'obsolescence est un des critères prépondérants du désherbage en sciences de l'éducation.

Disciplines connexes

Les ouvrages sur la psychologie de l'enfant et de l'adolescent sont situés dans le fonds de psychologie, ceux de sociologie de l'école dans le fonds de sociologie.

Tous les ouvrages de propédeutique à une discipline se trouvent dans le fonds de la discipline concernée.

L'illettrisme est coté en sociologie.

Religion

Description quantitative du fonds

Le fonds de religion relève des collections de sciences humaines et sociales, situé au deuxième étage de la bibliothèque Sainte-Barbe. Sa capacité globale est de 1 050 ouvrages.

Public visé

La bibliothèque Sainte-Barbe ayant le statut d'établissement interuniversitaire, il s'agit de desservir en priorité les étudiants des niveaux L et M des universités cocontractantes, à savoir Paris 1, Paris 2, Paris 3 et Paris 4.

L'objectif est de répondre à une demande d'information générale sur les différentes traditions, de lecture des textes, de développement de la culture religieuse, en connexion avec les autres secteurs (beaux-arts, littérature, histoire, philosophie etc.). Seule l'université de Strasbourg propose un cursus en théologie. Nous pouvons néanmoins remarquer que la question religieuse peut être intégrée dans des parcours extrêmement divers des étudiants parisiens, comme l'histoire ou la philosophie.

Bibliothèques de référence

La bibliothèque Sainte-Geneviève est un établissement de référence en sciences religieuses, notamment dans les domaines du catholicisme, de l'histoire du christianisme, du judaïsme et de l'islam. Elle possède également une importante collection d'ésotérisme.

Autres bibliothèques de référence : la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et la bibliothèque du Saulchoir.

Niveau

Compte tenu des objectifs d'approche transdisciplinaire et de culture générale, le niveau visé est celui d'une documentation universitaire et généraliste.

Langue

Les documents sont achetés uniquement en français.

Nombre d'exemplaires

Les documents sont achetés en 1 seul exemplaire, sauf les grands textes religieux, et quelques dictionnaires, atlas et manuels basiques d'introduction au domaine qui sont acquis en 2 exemplaires.

Composition du fonds

Les outils d'acquisition et le secteur éditorial

Sont utilisés la base *Electre*, *Livres Hebdo* et son supplément mensuel, les catalogues d'éditeurs, le comptoir des presses universitaires, l'association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, la revue « Le Monde des religions », les dossiers spéciaux du magazine « Sciences Humaines », la revue « Manière de voir » et les tables de présentation du secteur religion de la librairie Gibert Joseph.

Ne sont acquises que les monographies, les autres supports étant exclus.

Les choix d'acquisitions

L'essentiel du fonds est constitué d'ouvrages permettant une première approche générale des principales religions du monde : ouvrages généraux sur les religions, sur chaque tradition, dictionnaires, encyclopédies, atlas. Les textes fondamentaux de chaque tradition sont acquis. En ce qui concerne les grandes figures religieuses, leurs textes sont exclus, en revanche les livres sur les personnages ou grandes figures de chaque tradition, sur les principaux saints catholiques peuvent être acquis. Sont retenus les livres aidant à la lecture et à la compréhension des textes religieux (ex. : *La Bible pour les nuls*), les ouvrages d'information sur les principaux courants, les ordres religieux, les fêtes et pratiques religieuses, etc.

Ne sont pas acquis les ouvrages relevant d'un prosélytisme religieux. Les acquisitions en religion constituent un exercice parfois périlleux parce que les éditeurs appartenant à des organisations religieuses sont à l'origine de l'essentiel de l'activité d'édition de livres sur le sujet de la religion. Sont privilégiés les livres provenant de l'univers éditorial universitaire.

Sont exclus des achats : les livres de spiritualité et textes de prière ; les manuels de catéchisme, guides de vie chrétienne, témoignages personnels, récits factuels purement liés à l'actualité, les ouvrages très spécialisés, les ouvrages faisant l'apologie des sectes ; les encycliques ; les ouvrages sur les débats internes aux Eglises (miracles, célibat des prêtres, remariage...).

Sont également exclus tous les ouvrages touchant à l'ésotérisme.

Les acquisitions permettent de couvrir les zones d'influence de chaque tradition mais l'Europe y est largement représentée.

Organisation du fonds

Le fonds est organisé en 27 cotes Dewey:

- Généralités (5 cotes)
- Généralités sur le christianisme (6 cotes)
- Religion catholique (4 cotes)
- Autres églises chrétiennes (3 cotes)
- Religion comparée (1 cote)
- Judaïsme (2 cotes)
- Islam (2 cotes)
- Religions originaires de l'Asie (3 cotes)
- Autres religions, sociétés secrètes et franc-maçonnerie (1 cote).

Désherbage

Sont désherbés les ouvrages bénéficiant d'une édition mise à jour.

Disciplines connexes

Les ouvrages d'histoire des religions ne sont acquis que s'ils restent généraux, i.e. sans bornes chronologiques ni géographiques (par exemple *Histoire du*

protestantisme). Dans le cas contraire, ils sont acquis en histoire (*Histoire de la France religieuse* en histoire de France).

Les ouvrages sur les mythologies et religions anciennes sont acquis soit en histoire, soit en anthropologie. La sociologie religieuse est acquise en sociologie. Les ouvrages traitant des rapports Eglises / société sont acquis en sciences politiques.

Les arts religieux sont acquis en arts. Il est nécessaire de marquer une différence claire et précise avec les ouvrages traitant de l'iconographie religieuse, qui se trouvent dans le fonds des arts.

Droit – Sciences politiques

Droit

Description quantitative du fonds

La collection de droit de la bibliothèque Sainte-Barbe se situe au troisième étage de la bibliothèque Sainte-Barbe (aile Chartière). Sa capacité globale est de 23 670 volumes.

Public visé

Les étudiants de niveau L à M en droit et sciences politiques des universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris 2 Panthéon-Assas sont le public directement visé par les collections de la bibliothèque Sainte-Barbe. Les deux disciplines sont abordées conjointement dans les cursus proposés par ces deux universités aux niveaux couverts à la bibliothèque Sainte-Barbe.

Bibliothèques de référence

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le SCD de cette université comporte deux sites proposant la documentation en droit : le site de Tolbiac et celui de Broca.

Université Paris 2 Panthéon-Assas

La réouverture récente de la bibliothèque au sein du Learning center du site d'Assas a permis une très nette augmentation des collections de droit accessibles aux étudiants en début de parcours.

La bibliothèque Sainte-Geneviève est très fréquentée par les étudiants en droit mais ne suffit pas à répondre à la demande en nombre de places. De nombreux ouvrages sont en magasin, pour une consultation sur place uniquement.

Enfin, la bibliothèque interuniversitaire Cujas, CADIST en sciences juridiques n'accueille les étudiants de Paris 1 et Paris 2 qu'à partir du L2 et offre une part restreinte de ses collections en libre-accès.

Niveau

L'essentiel de la documentation en droit présente à la bibliothèque Sainte-Barbe s'adresse aux étudiants des niveaux L et M.

En ce qui concerne les ouvrages plus spécialisés, la bibliothèque Sainte-Barbe vise la complémentarité avec la bibliothèque Cujas et n'a, par conséquent, *a priori* pas vocation à acquérir ce type d'ouvrages.

Les thèses éditées sont acquises lorsque leur sujet peut concerner les étudiants des cinq premières années du cursus.

La littérature générale tout-public en droit est présente de façon très marginale dans les collections de la bibliothèque Sainte-Barbe.

Langue

L'essentiel des acquisitions se fait en français. Les documents fondamentaux sont acquis, s'ils n'existent pas en français, en langue étrangère.

Nombre d'exemplaires

L'achat en multi-exemplaires prévaut pour les collections de droit, ce qui se justifie par la nature de la documentation juridique d'une part et la part importante des étudiants juristes au sein du public de la bibliothèque d'autre part.

Les études peuvent être achetées en 2 exemplaires.

Les manuels sont acquis entre 3 et 6 exemplaires en fonction du sujet et des usages constatés sur les éditions antérieures.

Les codes, en fonction du domaine sont achetés au maximum en 7 exemplaires.

Composition du fonds

Les critères de sélection et les choix d'acquisitions

Les acquisitions sont pratiquées à partir des catalogues d'éditeurs spécialisés en droit et sciences politiques, en privilégiant les titres édités depuis 2000. En ce qui concerne les manuels qu'il semble indispensable de posséder, ils sont achetés en se référant à des listes fournies par les SCD de Paris 1 et Paris 2.

Sont achetés systématiquement :

- les codes (Dalloz, Litec)
- Dictionnaires, lexiques et encyclopédies spécialisés
- Précis (Dalloz, Litec, A. Colin, etc.) et manuels
- Grands traités
- Grands textes du droit (Dalloz)
- Grands arrêts de jurisprudence
- Grandes décisions
- Les collections de méthodologie et d'exercices, mémento (LGDJ, Montchrestien, Dalloz, Litec, Gualino)
- Les rapports de la cour de cassation et du conseil d'Etat
- Les ouvrages publiés dans le cadre des presses universitaires lorsqu'ils entrent en cohérence avec le niveau des collections
- Les thèses publiées par LGDJ lorsque leur sujet rencontre les préoccupations des étudiants des quatre premières années d'étude.
- Les titres concernant le droit et les sciences politiques des collections encyclopédiques de type « Que sais-je ? »

Tout en veillant à maintenir un équilibre entre les différentes branches du droit et une cohérence sur le plan quantitatif, il est tenu compte des domaines faisant l'objet d'enseignements dans les universités Paris 1 et Paris 2.

Les mélanges ne font plus l'objet d'acquisitions depuis 2014.

Organisation du fonds

La collection de droit est organisée selon la classification décimale Dewey.

129 cotes ont été retenues en droit (340-348.03, 351, 355, 364-365).

Un ensemble de cotes a été créé par la BnF pour regrouper tout ce qui concerne l'Union européenne. Il est utilisé également à la bibliothèque Sainte-Barbe : 341.8 à 341.89 (15 cotes au total).

Les droits spécialisés sont inclus dans les deux grandes branches du droit – droit privé (346) et droit public (342-343),

Ex : droit bancaire 346.08, droit de la propriété intellectuelle 346.048, droit de l'environnement 343.078

Les institutions politiques sont classées en droit constitutionnel (342.02)

La criminologie reliée au domaine du droit (pénal) possède une cote distincte (364-365) ainsi que l'administration publique (351) et l'art et science militaires (355).

Cotes en droit à la bibliothèque Sainte-Barbe :

340 à 340.07 Généralités (4 cotes)

340.1 à 340.15 Philosophie et théorie du droit (3 cotes)

340.2 Droit comparé (1 cote)

340.5 à 340.53 Systèmes juridiques et histoire du droit (7 cotes)

340.6 à 340.68 Droit par pays (sauf France) (9 cotes)

340.9 à 340.96 Droit international privé (4 cotes)

341 à 341.77 Droit international public (15 cotes)

341.8 à 341.89 Droit communautaire (16 cotes)

342 à 342.08 Droit constitutionnel et droit administratif (23 cotes)

343.007 à 343.099 Finances publiques, droit fiscal, droit économique (8 cotes)

344 à 344.09 Droit social (7 cotes)

345 à 345.08 Droit pénal (9 cotes)

346 à 346.09 Droit privé, droit civil (13 cotes)

347 à 347.09 Justice (7 cotes)

348 à 348.03 Lois, jurisprudence (2 cotes)

351 à 351.08 Administration publique (3 cotes)

355 Art et science militaires (1 cote)

364 et 365 Criminologie (2 cotes)

Désherbage

Le désherbage systématique d'anciennes éditions est prévu au moment du catalogage des nouvelles. Il est réalisé après le retour de reliure de ces nouvelles éditions.

Des opérations ponctuelles sont effectuées en fonction des contraintes de place, les critères retenus étant l'ancienneté de l'ouvrage, et le nombre de prêts.

Pour les codes, les 3 dernières années sont conservées, le désherbage systématique est pratiqué en fin d'année universitaire.

Disciplines connexes

Les problèmes de frontières disciplinaires se posent surtout avec la philosophie, les sciences politiques et l'économie.

La philosophie du droit est acquise en droit.

L'histoire du droit est acquise en droit.

Les relations internationales sont acquises par les sciences politiques.

La fiscalité publique est acquise par le droit, la fiscalité des entreprises par l'économie.

Les DCG sont acquis en gestion.

Science politique

Description quantitative du fonds

Les collections de science politique de la bibliothèque Sainte-Barbe se situent au troisième étage de la bibliothèque Sainte-Barbe (aile Chartière). Leur capacité globale est de 11 470 volumes.

Public visé

Les sciences politiques font l'objet d'un enseignement à partir du niveau L3. Pour ce qui concerne les sciences politiques, ce sont les étudiants de niveau M1 et M2 de l'université Paris 1 puis de la FNSP qui fréquentent le plus la bibliothèque Sainte-Barbe. Outre ces derniers, les collections de la bibliothèque visent également les étudiants en histoire, en droit et en économie qui ont besoin d'approfondir leurs connaissances des sciences politiques.

Bibliothèques de référence

- Le SCD de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- La bibliothèque Sainte-Geneviève
- La bibliothèque de la FNSP (accès restreint)

Niveau

L'essentiel de la documentation en science politique est de niveau L3/M. Quelques ouvrages plus pointus sont acquis, s'ils entrent en cohérence avec les usages constatés des collections.

Langue

L'essentiel des acquisitions se fait en français.

Nombre d'exemplaires

Les ouvrages ne sont achetés qu'en un exemplaire, sauf les manuels relevant des sujets fortement privilégiés, les ouvrages théoriques majeurs ou les auteurs phares, qui sont acquis en au moins 2 exemplaires.

Composition du fonds

Les critères de sélection l'édition dans le secteur et les choix d'acquisitions

A la différence d'autres matières, comme l'histoire par exemple, il n'existe quasiment pas de catalogues et de collections universitaires propres aux sciences politiques chez les éditeurs.

Les outils permettant la sélection sont les suivants :

- Veille sur les sites des libraires,
- Thématiques « 320 Politique, Théorie, idéologies, partis », « 320.9 Politique, Conditions et conjonctures politiques, Personnages politiques » et « Relations internationales » de *Livres Hebdo*.

Les références trouvées sont systématiquement vérifiées sur Electre et les ouvrages sélectionnés sont ceux dont les auteurs sont essentiellement des universitaires, diplômés pour leur très grande majorité en sciences politiques, maître de conférence ou professeur en université(s) ou des experts dans le domaine.

Parmi les ouvrages sélectionnés, et comme le nombre d'acquisition en science politique est limité, il faut déterminer lesquels correspondent à notre public cible, lesquels sont trop pointus, lesquels correspondent en réalité à un autre domaine d'acquisition, lesquels ne correspondent pas à une étude universitaire, lesquels sont trop grand public ou tout public.

Organisation du fonds

77 cotes ont été retenues en science politique (320 à 327.9).

Les grands textes de science politique sont classés en corpus, ce qui permet de les rapprocher des œuvres critiques d'un même auteur. Les idées et philosophies politiques relevant d'un courant particulier ont une cote spécifique (320.51 à 320.58).

320 à 320.04 Généralités (7 cotes)

320.1 et 320.3 Etat (2 cotes)

320.5 à 320.58 Idées et philosophies politiques (14 cotes)

320.6 à 320.663 9 Politiques publiques (5 cotes)

320.9 à 320.98 Politique intérieure par pays (19 cotes)

321 à 321.9 Systèmes politiques (3 cotes)

322 à 322.4 Relations de l'Etat et des groupes organisés (3 cotes)

323 et 323.6 Droits civils et politiques (2 cotes)

324 à 324.6 Vie politique et partis politiques (8 cotes)

327 à 327.2 Relations internationales (4 cotes)

327.4 à 327.72 Relations extérieures (18 cotes)

Les travaux de politique documentaire de 2012 ont conduit à supprimer deux cotes :

320.58 : Féminisme

324.1 : Organisations politiques internationales

et à en créer une : 320. 663.7 : Politique de l'environnement.

Désherbage

Les ouvrages obsolètes sont systématiquement dés herbés.

Disciplines connexes

Les problèmes de frontières disciplinaires se posent surtout avec la philosophie, la sociologie, l'histoire et la géographie.

La philosophie politique est acquise en science politique, tout comme la sociologie politique, sauf s'il s'agit d'un ouvrage traité clairement d'un point de vue des sciences sociales (par ex. si l'auteur est un sociologue et non un politiste).

L'histoire politique des États et de la France en particulier est acquise en histoire jusqu'en 1980. Les ouvrages traitant d'une période postérieure relèvent de la science politique.

Les relations internationales voisinent avec l'histoire universelle, notamment pour ce qui est des relations internationales après la seconde guerre mondiale. Les ouvrages traitant de la période antérieure à 1990 sont acquis en histoire. Ceux traitant de la période postérieure à 1990 sont acquis en science politique. La géopolitique est acquise en science politique. Si l'auteur est un géographe, elle sera acquise en géographie.

Sciences économiques et de gestion

Economie

Description quantitative du fonds

Les collections d'économie de la bibliothèque Sainte-Barbe, d'une capacité totale de 8070 volumes se situent au troisième étage de l'aile Ecosse

Les collections sont en libre accès, et empruntables dans leur très grande majorité.

Public visé

Les étudiants en sciences économiques des universités cocontractantes de la bibliothèque Sainte-Barbe sont le public prioritaire.

Les collections s'adressent aux étudiants de niveau licence et master préparés dans ces universités, ayant comme formation l'économie ou des disciplines ayant une spécialité en relation avec l'économie.

Université de Paris 1 : 15 licences et 50 masters

Université de Paris 2 : 10 licences et 28 masters

Université de Paris 3 : 2 licences 7 masters

Université de Paris 4 : 3 licences 4 masters

Bibliothèques de référence

Les SCD de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de Paris 2 Panthéon-Assas sont des bibliothèques pluridisciplinaires possédant des collections en sciences économiques.

Les grandes bibliothèques voisines, Sainte-Geneviève et Cujas, n'offrent pas de collections conséquentes et en libre accès dans les sciences économiques pour un public de niveau licence/master.

Les autres universités couvrant ce domaine sont géographiquement plus éloignés (Paris 9 et Paris 12).

Niveau

Les collections d'économie de la bibliothèque Sainte-Barbe visent un niveau universitaire et ont pour objectif de répondre à la demande des étudiants de niveau L et M.

Langue

Les documents sont achetés en langue française depuis le début de la constitution du fonds. La grande majorité des ouvrages d'origine anglo-saxonne, y compris les manuels, sont traduits et commercialisés en français. La bibliothèque Sainte Barbe achète les traductions.

Pour ce qui est des rares ouvrages acquis en langue étrangère, c'est l'anglais, langue des affaires, qui prédomine.

Nombre d'exemplaires

5 exemplaires pour certains manuels de niveaux L et M, certaines encyclopédies et quelques dictionnaires. Un exemplaire reste en consultation sur place

3 exemplaires pour les ouvrages de méthodologie, pour les ouvrages de préparation aux concours (grandes écoles de commerce)

1 exemplaire pour les ouvrages généraux d'économie.

Après les différents désherbages, il a été constaté que pour certains titres, le nombre d'exemplaires est trop important.

Il a été décidé de revoir à la baisse le nombre d'exemplaires à l'achat des rééditions

- 2 exemplaires empruntables au lieu de 5 exemplaires pour les titres généralistes des collections ("Que sais-je" ou "Repères" restant disponibles avec le statut exclu du prêt au titre des collections encyclopédiques conservées au Kiosque), pour les ouvrages de méthodologie jamais empruntés.

- 3 exemplaires dont un exclu du prêt pour les manuels peu empruntés.

L'achat des ouvrages programmé en 1 exemplaire peut être augmenté le cas échéant jusqu'à deux, en fonction des usages constatés.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur et les outils d'acquisition

Le dossier publié sur livres Hebdo du mois d'octobre 2012 fait ressortir que la discipline vit un rebond dans la production éditoriale. Le taux d'accroissement annuel pour la bibliothèque tourne autour de 400 à 500 exemplaires.

La sélection des ouvrages se fait à l'aide :

- des catalogues en ligne :
 - libraires fournisseurs de la bibliothèque ;
 - Électre (complétée par l'édition papier « Livres-Hebdo »)
 - d'autres catalogues d'éditeurs et des revues spécialisées (dont

Alternatives économiques)

- de bibliographies issues des manuels déjà acquis, catalogues d'éditeurs format papier.

Les choix d'acquisitions

En économie, les acquisitions sont concentrées en priorité sur les généralités de la discipline, la présentation de la pensée et des systèmes économiques, les outils d'analyse mathématique et l'étude des situations économiques par pays. Sont achetés des livres sur l'économie du travail, l'économie financière, l'économie spatiale et les questions d'environnement, l'économie sociale, l'économie publique, l'économie internationale. Les ouvrages traitant de la production et du développement durable font également partie des domaines couverts par la bibliothèque.

Les manuels sont très demandés par les étudiants car en lien direct avec leurs enseignements.

Les ouvrages écrits par les enseignants sont privilégiés, en excluant les sujets de niveau recherche.

Les ouvrages de synthèse, les lexiques, les encyclopédies et les dictionnaires sont systématiquement acquis.

Désherbage

Les ouvrages faisant l'objet d'édition mises à jour sont systématiquement remplacés. Les collections d'économie étant très sollicitées par les usagers, l'état matériel de l'ouvrage est fréquemment un critère de désherbage.

Disciplines connexes

Les sciences économiques partagent des thèmes ou segments connexes avec :

- La gestion

Les ouvrages de comptabilité sont cotés en gestion (657), sauf la comptabilité nationale (339.32). La gestion sociale, des salaires et le temps de travail considérés sous l'angle du dirigeant d'entreprise sont cotés en gestion. Tous les ouvrages du diplôme d'expertise comptable (DCG et DSCG) sont en gestion.

- Le droit

Le droit des finances publiques se trouve en droit. Les ouvrages sur les finances publiques (système fiscal, budget, dette publique, politique fiscale) en économie (336). Les documents traitant de l'aspect économique de la protection sociale sont en économie (334.961). Ceux décrivant les organismes et les régimes (maladie, retraite) et la législation sont en droit.

- Les sciences politiques

Les politiques économiques (politique commerciale, relations économiques) sont en économie. Le fonctionnement des institutions économiques et politiques (UE) : en sciences politiques, celui des institutions financières (FMI) : en économie (332.1).

- L'histoire

L'histoire économique avant le 20ème siècle est cotée en 330.9, l'histoire économique du 20ème siècle en 330.904. Cependant, les ouvrages plus généraux seront en histoire. Les ouvrages d'histoire de la pensée économique (cote 330.109), des banques (cote 332.1) et de la monnaie (cote 332.4) sont en économie. L'histoire des entreprises jusqu'à la fin du 19ème siècle est traitée en histoire.

- La géographie

La géographie économique se trouve en géographie. La démographie est classée en sociologie (304). Seuls les ouvrages de démographie économique figurent dans les collections d'économie. L'économie urbaine, spatiale et régionale (333) relève de l'économie.

- La sociologie

Les ouvrages très généraux sur la sociologie du travail se trouveront en sociologie. La sociologie du travail se trouve en interférence avec l'économie du travail : cotes 331 (main d'œuvre), 331.25 (temps de travail). La sociologie économique est partagée entre la sociologie et l'économie en fonction de l'orientation des ouvrages ou des auteurs. L'anthropologie économique est classée en anthropologie : 309.03

La philosophie économique et le comportement économique sont classés en 330.01

Organisation du fonds

Les collections d'économie de la bibliothèque Sainte-Barbe sont classées en fonction de la classification décimale Dewey. Quelques modifications d'indice ont été apportées en 2012.

Les collections se répartissent en grandes divisions et sous divisions qui couvrent :

330 Généralités	39 sous cotes
331 Economie du travail	8 sous cotes
332 Economie financière	11 sous cotes
333 Economie de la terre et des ressources naturelles	4 sous cotes
334 Economie sociale	5 sous cotes
336 Economie publique	5 sous cotes
337 Economie internationale	11 sous cotes
338 Economie de la production	21 sous cotes

Gestion

Description quantitative du fonds

Les collections de gestion de la bibliothèque Sainte-Barbe, d'une capacité totale de 7160 volumes se situent au troisième étage de l'aile Ecosse

Les collections sont en libre accès, et empruntables dans leur très grande majorité.

Public visé

Les étudiants inscrits en gestion des universités cocontractantes de la bibliothèque Sainte-Barbe sont le public prioritaire.

Les collections s'adressent aux étudiants de niveau licence et master préparés dans ces universités, ayant comme formation la gestion ou des disciplines ayant une spécialité en relation avec la gestion (voir annexe 1 : liste des diplômés préparés).

Université de Paris 1 : 15 licences et 50 masters

Université de Paris 2 : 10 licences et 28 masters

Université de Paris 3 : 2 licences et 7 masters

Université de Paris 4 : 3 licences et 4 masters

Bibliothèques de référence

Les SCD de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de Paris 2 Panthéon-Assas sont des bibliothèques pluridisciplinaires possédant des collections en gestion.

Les grandes bibliothèques voisines, Sainte-Geneviève et Cujas, n'offrent pas de collections conséquentes en gestion et en libre accès, pour un public de niveau licence/master.

Les autres universités couvrant ce domaine sont plus éloignés (Paris 9 et Paris 12).

Niveau

Les collections de gestion de la bibliothèque Sainte-Barbe visent un niveau universitaire et ont pour objectif de répondre à la demande des étudiants de niveau L et M.

Langue

Les documents sont achetés en langue française quasiment exclusivement. La grande majorité des ouvrages d'origine anglo-saxonne, y compris les manuels, sont traduits et commercialisés en français. La bibliothèque Sainte-Barbe achète les traductions.

Pour ce qui est des ouvrages en langue étrangère, c'est l'anglais, langue des affaires, qui prédomine.

Nombre d'exemplaires

5 exemplaires pour certains manuels de niveaux L et M, certaines encyclopédies et quelques dictionnaires. Un exemplaire reste en consultation sur place

3 exemplaires pour les ouvrages de méthodologie, pour les ouvrages de préparation aux concours (grandes écoles de commerce)

1 exemplaire pour les ouvrages généraux d'économie.

Après les différents désherbages, il a été constaté que pour certains titres, le nombre d'exemplaires est trop important.

Il a été décidé de revoir à la baisse le nombre d'exemplaires à l'achat des rééditions

- 2 exemplaires empruntables au lieu de 5 exemplaires pour les titres généralistes des collections ("Que sais-je" ou "Repères" restant disponibles avec le statut exclu du prêt au titre des collections encyclopédiques conservées au Kiosque), pour les ouvrages de méthodologie jamais empruntés.
- 3 exemplaires dont un exclu du prêt pour les manuels peu empruntés.

L'achat des ouvrages programmé en 1 exemplaire peut être augmenté le cas échéant jusqu'à deux, en fonction des usages constatés.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur et les outils d'acquisition

Les analyses paysage éditorial font ressortir que la discipline vit un rebond de production. Le taux d'accroissement annuel pour la bibliothèque tourne autour de 400 à 500 exemplaires.

La sélection des ouvrages se fait à l'aide :

- des catalogues en ligne :
 - libraires fournisseurs de la bibliothèque ;
 - Électre (complétée par l'édition papier « Livres-Hebdo »)
 - d'autres catalogues d'éditeurs et des revues spécialisées (dont *Alternatives économiques*)
- de bibliographies issues des manuels déjà acquis, catalogues d'éditeurs format papier.

Les choix d'acquisitions

Les acquisitions en gestion permettent de couvrir les différentes fonctions de l'entreprise.

Les fonctions générales (organisation, économie de l'entreprise, comptabilité) sont étudiées au niveau licence. Les ouvrages de ce niveau constituent le cœur des collections de gestion.

Les fonctions liées de plus près à l'activité professionnelle et à l'univers de l'entreprise (direction, GRH, marketing, contrôle de gestion) concernent le niveau master et sont également acquis.

Les ouvrages de comptabilité (DSG et DSCG) font l'objet d'acquisitions régulières.

Organisation du fonds

Le fonds de Gestion est coté en Dewey version simplifiée.

Les huit sous-classes de la gestion représentent les différentes fonctions de l'entreprise :

657 Comptabilité	5 sous cotes
658 Gestion et économie de l'entreprise	8 sous cotes
658.1 Organisation de l'entreprise	3 sous cotes
658.2 Gestion physique et écologique	
658.3 Gestion des ressources humaines	5 sous cotes
658.4 Direction de l'entreprise	6 sous cotes
658.5 Gestion de la production	2 sous cotes
658.7 Logistique	
658.8 Gestion commerciale	6 sous cotes
659 Publicité et relations publiques	2 sous cotes

Fin 2012, modification de présentation de cotes sur les ouvrages du DSG et DSCG : l'indice 657.073 DSG ou DSCG est suivi des trois lettres de l'auteur ou du titre.

Désherbage

Les ouvrages faisant l'objet d'édition mises à jour sont systématiquement remplacés. Les collections de gestion étant très sollicitées par les usagers, l'état matériel de l'ouvrage est fréquemment un critère de désherbage.

Disciplines connexes

Pour ce qui est des recoupements et chevauchements possibles entre le fonds de gestion et le fonds de sciences économiques et, les arbitrages suivants ont été rendus :

Les mathématiques de gestion regroupent de fait les méthodes utilisées pour les questionnaires et les enquêtes, piliers du marketing. Ils sont donc acquis en gestion, sous la cote 658.015.

Les notions d'environnement, de commerce équitable, de matières premières, de développement durable et de responsabilité sociale de l'entreprise sont acquises en gestion, dans le cas où un point de vue opérationnel pour l'entreprise est développé dans l'ouvrage. Dans les autres cas, ils appartiennent au fonds de sciences économiques.

Les ouvrages portant sur les conditions de travail et la gestion des carrières sont acquis en gestion dans le cadre de la gestion des ressources humaines. En revanche, les textes les réglementant font partie du fonds sciences économiques.

Même chose pour la gestion des salaires : ce qui relève des logiciels de paie et des grilles en usage dans les entreprises est acquis en gestion, le reste en sciences économiques.

Enfin, la cote 659 (publicité et relations publiques) peut se recouper avec le fonds d'information-communication. Ne sont acquis en gestion, que les ouvrages concernant l'entreprise, ainsi que les marques et leur histoire.

Informatique

Description quantitative du fonds

Le fonds Informatique est implanté dans le Kiosque. Sa capacité globale est de 1680 ouvrages.

Public visé

Ce fonds doit être utile à l'ensemble des étudiants L et M, toutes disciplines confondues.

Nombre d'exemplaires

Les ouvrages sont achetés en 1 à 3 exemplaires. Une surveillance régulière du nombre d'emprunts doit permettre l'ajustement du nombre d'exemplaires des titres proposés. Le domaine connaissant une constante et rapide mise à jour, on veillera à remplacer régulièrement les anciennes éditions, dans un nombre d'exemplaires cohérent avec le nombre d'emprunts du ou des exemplaires de l'édition remplacée.

Genre de documents acquis

Livres, dictionnaires, encyclopédies, guides et manuels.

Langue

Les documents de langue française seront principalement retenus.

Composition du fonds

Le fonds informatique a une visée particulièrement pratique. Le fonds ne s'adressent pas à des étudiants en informatique mais à tous les étudiants qui sont amenés à utiliser des outils informatiques dans le cadre de leurs travaux universitaires.

Il propose des majoritairement des manuels d'utilisation de logiciels, de programmation et de création de contenus sur Internet. En outre, il met à disposition des usagers des ouvrages théoriques ou historiques sur l'informatique et Internet (parfois dans des domaines connexes à d'autres disciplines représentées dans la bibliothèque : information-communication, économie-gestion, etc.). Enfin, il propose, dans un volume restreint, des documents techniques sur l'administration de réseaux, de bases de données, et la sécurité informatique.

Au vu du niveau d'acculturation à l'outil informatique de notre lectorat, les ouvrages généraux pour grands débutants sont à proscrire.

Organisation du fonds

Le fonds est coté selon la classification Dewey, certaines cotes faisant en outre l'objet d'un corpus thématique.

004.01 : Informatique - Généralités : Ouvrages généraux, dictionnaires, préparation au C2I...

004.65 : Informatique - Réseaux : Manuels techniques d'administration réseaux.

004.67 : Informatique - Internet - Généralités : Ouvrages généraux sur Internet, approches pluridisciplinaires...

004.678 : Informatique - Applications Internet : Manuels théoriques et techniques de production de contenus sur Internet, création et administration de sites, utilisation des réseaux sociaux...

005 : Informatique - Logiciels (CORPUS) : Manuels techniques de logiciels, classés au nom du logiciel.

005.1 : Informatique - Programmation (CORPUS) : Manuels de programmation, classés au nom du langage de programmation, et manuels d'initiation et d'algorithmique.

005.4 : Informatique - Systèmes d'exploitation (CORPUS) : Manuels techniques d'utilisation de systèmes d'exploitation, avec une très forte prépondérance des systèmes ouverts et plus complexes (Linux et Android), classés au nom du système d'exploitation.

005.7 : Informatique - Fichiers et bases de données : Manuels techniques d'administration de bases de données.

005.8 : Informatique - Sécurité des données : Manuels techniques de sécurisation informatique.

Vie de l'étudiant

Description quantitative du fonds

Les collections concernant la vie de l'étudiant sont localisées dans le Kiosque (aile Écosse). Elles comptent 300 titres (500 exemplaires).

Public visé

Ce fonds doit être utile à l'ensemble des étudiants L et M fréquentant la bibliothèque Sainte-Barbe, toutes disciplines confondues.

Bibliothèques de référence

- SCUIO Paris 1 - Panthéon Sorbonne (droit, arts, économie et gestion, sciences humaines).
- SCUIO Paris 2 - Panthéon Assas (droit, sciences politiques, sciences économiques et gestion, communication).
- SCUIO Paris 3 - Sorbonne Nouvelle (lettres, langues, audiovisuel, communication).
- SCUIO Paris 4 - Sorbonne (lettres, langues, sciences humaines, musicologie).
- SCUIO Paris 5 - René Descartes (santé, sciences humaines, sport).
- SCUIO Paris 6 - Pierre et Marie Curie (sciences et techniques, santé).
- SCUIO Paris 7 - Denis Diderot (sciences humaines, lettres, langues, communication, sciences, santé).
- SCUIO Paris 8 - Saint-Denis (lettres et langues, arts, sciences humaines, droit, économie sciences et technologies, urbanisme).
- SCUIO Paris 9 - Dauphine (sciences économiques, gestion)
- SCUIO Cergy-Pontoise (droit, sciences et techniques, lettres et sciences humaines, langues, économie et gestion).
- SCUIO Paris 10 - Nanterre (lettres, langues, sciences humaines, droit, sciences économiques, sport, systèmes industriels).
- SCUIO Paris 11 - Paris-Sud (santé, sciences et technologies, sport, droit, économie, gestion, pharmacie)
- SCUIO Paris 12 - Paris Val-de-Marne (droit, économie, gestion, sciences politiques, sciences et technologie, lettres, langues, sciences humaines santé, sport).
- SCUIO Paris 13 (lettres, langues, sciences humaines et sociales, droit, économie et gestion, sciences et technologies, santé, sport).
- SCUIO Marne-la-Vallée (sciences et technologies, lettres, langues, économie, gestion, sciences humaines, arts, sport).
- SCUIO Evry Val d'Essonne (sciences et technologie, sciences économiques, droit, sciences sociales et gestion).
- SCUIO Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (sciences et techniques).
- CIDJ

Langue

Les acquisitions se font majoritairement en français.

Nombre d'exemplaires

De 1 à 3, en fonction des usages constatés

Composition du fonds

Les critères de sélection

L'existence du fonds de vie de l'étudiant est indissolublement lié à la mission de la bibliothèque Sainte-Barbe de fournir aux étudiants des premières années d'université les outils nécessaires à leur réussite et à faciliter leur évolution dans les cursus universitaires. De ce point de vue, ce fonds propose l'ensemble des documents susceptibles d'aider les étudiants dans leur vie quotidienne et dans leurs études.

Les choix d'acquisitions

Le fonds est divisé en deux volets : orientation d'une part, vie pratique d'autre part.

Le volet orientation (70%) comprend :

- les ouvrages publiés aux éditions de l'Etudiant, Studyrama, Onisep, etc.
- les guides sur les métiers et les filières

Le volet vie pratique (30%) comprend l'ensemble des outils nécessaires à la vie pratique de l'étudiant, du guide pour la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation à ceux d'aide au logement, en passant par les guides de Paris et banlieue, ceux de bonnes adresses et les livres de cuisine étudiante.

Sont acquis : livres, dictionnaires, encyclopédies, guides et manuels. Les acquisitions sur support papier ne seront pas pratiquées lorsque la même ressource existe sous forme électronique.

Organisation du fonds

Le fonds de vie de l'étudiant est coté de la façon suivante :

- Pour le volet orientation :
 - 371.425 suivi des 3 premières lettres de l'éditeur : ONI pour Onisep, STU pour Studyrama, ETU pour l'Etudiant (uniquement pour les collections de guides des métiers).
371.425 suivi des 3 premières lettres de l'auteur pour le reste des éditions.
 - 378.194 suivi des 3 premières lettres de l'éditeur : ONI pour Onisep, STU pour Studyrama, ETU pour l'Etudiant (uniquement pour les collections de guides des études).
378.194 suivi des 3 premières lettres de l'auteur pour le reste des éditions.
 - 378.365 suivi des 3 premières lettres de l'auteur.
- Pour le volet vie pratique :
378.37 suivi de 3 lettres correspondant à des rubriques.
Les ouvrages regroupés sous cette cote proviennent de disciplines dont les indices originaux sont tous différents. C'est pourquoi nous avons choisi de les subdiviser en rubriques identifiables par leurs 3 premières lettres.

Rubriques	Cotes
Aide aux formalités administratives	378.37 AID
CV, lettres de motivations	378.37 CV
Travailler à l'étranger	378.37 INT
Logement étudiant	378.37 LOG

Paris	378.37 PAR
Vie quotidienne	378.37 QUO

Désherbage

L'obsolescence est le principal critère de désherbage.

Outils documentaires d'aide à la réussite

Description quantitative du fonds

Une des priorités documentaires de la bibliothèque Sainte-Barbe étant de mettre à disposition des étudiants de niveau L et M une documentation facilement accessible et de les aider dans leur appropriation des disciplines universitaires, la création d'un fonds d'outils documentaires d'aide à la réussite a été décidée dès l'origine du projet. La capacité du fonds d'outils documentaires à la réussite est de 1 260 exemplaires, à laquelle s'ajoute la capacité globale pour les encyclopédies évolutives (3 780 exemplaires).

Ces collections sont localisées au kiosque.

La volumétrie du fonds d'outils documentaires d'aide à la réussite est la suivante :

- Méthodologie, didactique, techniques de rédaction : 420 titres, 1 260 exemplaires
- Encyclopédies évolutives : 2 000 titres, 3 780 exemplaires
- Les usuels des salles de travail : 47 titres, 560 exemplaires, dans chacune des 7 étagères mobiles d'usuels

Implantation des collections d'outils documentaires d'aide à la réussite :

- Méthodologie, didactique, techniques de rédaction : dans le Kiosque
- Encyclopédies évolutives dans le Kiosque
- 7 ensembles d'usuels dans chacune des 7 étagères mobiles d'usuels (une par salle de travail)

Public visé

Ce fonds doit être utile à l'ensemble des étudiants L et M, toutes disciplines confondues. Il reflète fortement la mission d'aide à la réussite de la bibliothèque Sainte-Barbe.

Langue

L'essentiel des acquisitions porte sur des documents en langue française.

Niveau

Les ouvrages s'adressent aux étudiants de niveau L et M.

Nombre d'exemplaires

Pour une offre de titres variée, on privilégie l'acquisition d'un seul exemplaire par titre, en multipliant les éditions.

A défaut, on acquiert 3 exemplaires par titre.

Les ouvrages du fonds « Encyclopédies évolutives » sont acquis en 1 exemplaire exclu du prêt.

Composition du fonds

L'édition dans le secteur et les outils de sélection

- Bibliographie professionnelle : Livres Hebdo
- Sites des libraires fournisseurs de la bibliothèque

- Catalogues d'éditeurs : Vuibert, Foucher, Ellipses, Dunod, la Documentation française...

Les choix d'acquisitions

Ce fonds couvre la méthodologie des travaux universitaires, la didactique, les techniques de rédaction. Il donne accès également aux encyclopédies évolutives (Repères, Que sais-je ? et 128) en collection complètes exclues du prêt.

Pour le fonds de méthodologie, didactique, techniques de rédaction, ce sont essentiellement des livres, guides et manuels qui sont acquis.

Les dictionnaires, atlas et encyclopédies acquis au titre de ce fonds ne sont pas exclusifs des ouvrages généraux concernant les diverses disciplines couvertes à la bibliothèque Sainte-Barbe et qui sont aussi acquis et classés dans les différents secteurs disciplinaires de la bibliothèque.

Didactique, méthodologie, techniques de rédaction

Sont acquis :

- Les ouvrages généraux de préparation aux concours de la fonction publique ou d'entrée aux grandes écoles.
- Les ouvrages d'aide aux travaux de rédaction, la plupart des diplômes comportant aujourd'hui des enseignements de (re)mise à niveau en français.
- Les ouvrages de culture générale pouvant aider à la préparation aux concours (fonction publique, catégories A/B/C) ou à la dissertation (fiches et exercices, à l'écrit et à l'oral).
- Les ouvrages de méthodes et techniques de l'expression écrite et orale (dissertation, note de synthèse, résumé...).
- Les ouvrages de techniques de prise de note, de lecture rapide, de mémorisation.
- Les ouvrages de méthodologie de la recherche et de rédaction de travaux universitaires (rapport de stage, mémoire, etc.).
- Les ouvrages de préparation aux tests psychotechniques et de logique.

A noter que sont acquis par les divers secteurs disciplinaires et localisés dans leurs collections :

Les ouvrages sur la didactique d'une discipline particulière, les QCM spécialisés lorsqu'ils sont indispensables, les ouvrages de préparation aux concours des disciplines spécifiques, les annales et les rapports de jury pour certains concours propres aux disciplines concernées.

Encyclopédies évolutives

3 collections complètes sont achetées de façon exhaustive :

- Que sais-je ? (PUF)
- Repères (La Découverte)
- 128 (Nathan)

Les titres sont envoyés dès parution par le fournisseur, à raison d'un exemplaire par titre.

Le fonds comprend également des titres des collections suivantes :

- Bouquins (R. Laffont) seulement pour les documentaires

- Encyclopédies d'aujourd'hui / La Pochothèque (LGF)
- Licence (PUF)

Certains titres des collections encyclopédiques peuvent être acquis à la fois dans le fonds d'outils documentaires d'aide à la réussite et dans les secteurs disciplinaires concernés, où ils sont empruntables.

Organisation du fonds

Les ouvrages du fonds « Méthodologie, didactique, techniques de rédaction » sont cotés en Dewey et répartis en deux cotes principales :

- **001.2 : Acquisition du savoir et des connaissances**

Elle-même subdivisée en 7 sous-cotes, suivies des deux premières lettres du nom de l'auteur en minuscule (ou, à défaut, du titre) :

PREP : préparation concours

DISS : dissertation

TECH : prise de notes, lecture rapide

SYNT : note de synthèse, résumé, commentaire de texte

EXPR : expression écrite et orale

CULT : manuels de culture générale (fiches, exercices, QCM)

TEST : Tests psychotechniques et de logique

- **001.4 + 3 premières lettres du nom de l'auteur : Recherche (méthodologie de la recherche et de la rédaction de travaux universitaires, recherche documentaire)**

Toutes les collections encyclopédiques du fonds sont cotées avec l'indice 034 suivi des 3 premières lettres du nom de la collection (+ éventuellement d'autres éléments) :

- Que sais-je ? : 034 QSJ + n° de collection
- Repères : 034 REP + n° de collection
- 128 : 034 CEN
- Bouquins : 034 BOU + 2 premières lettres du titre en minuscule
- Pochothèque : 034 POC + 2 premières lettres du titre en minuscule
- Licence : 034 LIC

Les titres des collections Que sais-je ? et Repères sont classés dans le fonds par numéro de collection.

Les titres de la collection 128 sont classés par numéro de collection pour les titres parus avant 2007 et par domaines (lettres, psychologie, cinéma-image, etc. ...) pour les titres parus depuis 2007.

Les titres des collections Bouquins et Pochothèque sont classés par titre.

Les titres de la collection Licence sont classés par domaines (lettres, économie, droit etc.).

Désherbage

Chaque nouvelle édition acquise entraîne le désherbage de l'édition précédente, à l'exception de la collection Que sais-je ? pour laquelle toutes les éditions sont

conservées, l'offre électronique de l'éditeur ne donnant pas accès aux collections rétrospectives.

NB

La bibliothèque Sainte-Barbe est abonnée à CAIRN qui donne accès, via les postes informatiques de la bibliothèque, au texte intégral de plus de 1500 titres des collections Que sais-je ? et Repères.

Usuels

Description quantitative du fonds

Les collections concernant les kits usuels sont localisées à chaque étage. Une étagère mobile se trouve dans l'aile Chartière et une dans l'aile Écosse au R1, au R2 et au R3, et une au kiosque, ce qui fait 7 étagères mobiles au total. Elles comptent 46 titres (476 exemplaires).

Public visé

Ce fonds doit être utile à l'ensemble des étudiants L et M fréquentant la bibliothèque Sainte-Barbe, toutes disciplines confondues. Ces collections d'usuels très accessibles sont conçues pour aider les étudiants en début de cursus dans leur processus d'appropriation des connaissances.

Langue

Les acquisitions se font en langue française principalement, à l'exception des dictionnaires de langue.

Composition du fonds

Sont acquis :

- des atlas
- des dictionnaires de français et des dictionnaires bilingues des langues qui sont représentées dans les autres fonds.
- des guides de langue française (synonymes, ponctuation, conjugaison) et grammaires de langues qui sont représentées dans les autres fonds.
- des guides en informatique et bureautique niveau débutant.

Organisation du fonds

Les ouvrages sont tous cotés en USU suivis de l'étage et de la première lettre de l'aile où il se trouve (USU KIO, USU R1C...)

Ils sont tous exclus du prêt.

Les ouvrages sont acquis en 1 exemplaire, sauf :

- les dictionnaires unilingues français qui sont acquis en 4 exemplaires.
- les bilingues français-anglais en 3 exemplaires.
- les Bescherelle 3 exemplaires.

Bandes dessinées

Description quantitative

L'acquisition de bandes dessinées n'a pas pour objectif de constituer une collection identifiée en tant que telle, ni d'alimenter un fonds de lecture-loisir. L'objectif est d'intégrer les bandes dessinées lorsque leur contenu entre en concordance avec les critères définis par la charte documentaire de la bibliothèque Sainte-Barbe :

- ouvrage relevant d'au moins un des 26 secteurs disciplinaires couverts par la bibliothèque Sainte-Barbe et qui relèvent des humanités au sens large ;
- ouvrage permettant d'aborder un sujet de façon documentée et argumentée ;
- ouvrage favorisant l'appropriation autonome d'un sujet d'étude universitaire et susceptible d'éveiller la curiosité intellectuelle.

Public visé

Il s'agit des étudiants de licence et de master provenant des établissements universitaires cocontractants de la bibliothèque et des autres établissements d'enseignement supérieur de Paris et d'Île-de-France.

Les étudiants de toutes les disciplines peuvent être intéressés par la présence de bandes dessinées dans les collections.

Bibliothèques de référence

La bibliothèque et le centre de documentation de la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image à Angoulême.

La bibliothèque du Centre Belge de la Bande Dessinée à Bruxelles.

Niveau

Plus que le niveau de l'ouvrage, on envisagera la façon d'aborder le sujet comme critère discriminant. Les bandes dessinées sont acquises lorsqu'elles permettent une première approche documentée sur un sujet.

Langue

Les ouvrages sont, sauf exception, acquis en langue française.

Critères d'acquisition

Ne sont acquises que les bandes dessinées comportant un intérêt documentaire en lien avec les collections dans lesquelles elles sont intégrées.

Potentiellement, les acquisitions de bandes dessinées peuvent concerner tous les secteurs disciplinaires de la bibliothèque. L'objectif est d'offrir aux lecteurs des ouvrages qui valorisent une autre forme d'expression et qu'ils peuvent utiliser dans le cadre de leurs travaux universitaires.

Compte tenu de l'activité éditoriale propre à la bande dessinée documentaire, certains secteurs disciplinaires comme l'histoire, les sciences politiques ou encore la sociologie sont davantage susceptibles d'intégrer ce type de documents.

Il faut néanmoins remarquer qu'il peut être délicat d'établir une stricte distinction entre les bandes dessinées de type documentaire et les autres. Les critères de sélection des ouvrages prennent en compte le parcours éditorial des auteurs, le rayonnement scientifique de leurs travaux et le contexte éditorial des publications.

Circuit des acquisitions de bandes dessinées

Un comité bandes dessinées est constitué au sein de l'équipe de la bibliothèque Sainte-Barbe sur la base du volontariat. Il a la charge d'effectuer des sélections de bandes dessinées, dans le respect des principes de la politique documentaire de l'établissement. Les ouvrages sélectionnés sont proposés aux responsables de collections qui restent responsables des acquisitions.

Certaines institutions dédiées à la bande dessinée peuvent être un appui au travail de sélection : la Cité de la Bande Dessinée et de l'Image (notamment par l'intermédiaire de sa revue en ligne), les sites *du9* ou *comicalités*.

La sélection des ouvrages est également réalisée à l'aide d'outils comme la revue Livres-hebdo, les catalogues d'éditeurs, les bibliographies des catalogues d'expositions. La fréquentation de librairies spécialisées permet en outre d'avoir une bonne visibilité de l'actualité éditoriale dans ce domaine.

Signalement

Les ouvrages de bandes dessinées sont traités de façon équivalente aux monographies. Ils ne portent pas de signes distinctifs et sont cotés et indexés au domaine dont ils relèvent.

Evaluation

L'évaluation de l'utilisation des bandes dessinées est entreprise au même titre que l'évaluation des fonds qui les accueillent. Des campagnes d'évaluation des usages propres à ce type de documents seront organisées afin de juger de la validité du présent plan de développement des collections.

Remarque : il est envisagé d'utiliser un champ Unimarc pour signaler les bandes dessinées et d'avoir ainsi à disposition des notices qui permettent de les distinguer et d'extraire des statistiques.

Désherbage

Pour désherber les bandes dessinées, il faut s'appuyer sur les critères suivants : leur âge (si elles existent par exemple dans des éditions mises à jour), leur état (si elles sont endommagées), la pertinence de leur contenu (vérifier qu'il ne soit pas obsolète), leur cohérence avec la charte documentaire, leur taux d'emprunts et leur nombre (dans le cas éventuel d'une présence en multi-exemplaires).

Crédits photographiques

Illustration de première de couverture :

Dock Walk

<http://www.flickr.com/photos/clotfelter/2583941526/sizes/m/in/photostream/>